EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET « GENRE AGRICULTURE ET GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES – GARIC »

RAPPORT FINAL

Abdoulaye NOMAOU (Ph.D). : Sociologue/Évaluateur de projets
Cel : +227 96 96 58 55
Email : abdou_nomaou@yahoo.fr

Avril 2016

Table des matières

Liste des acronymes....v
Liste des tableaux....vi
Résumé....vii

I- CADRE GENERAL DE L'EVALUATION....1

1.1 INTRODUCTION....1

1.2 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION....1

1.3 RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE....2

1.4 MÉTHODOLOGIE....2

1.5 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES....3

II- GESTION DU PROJET GARIC....4

2.1 INTRODUCTION....4

2.2 STRATÉGIES D'INTERVENTION....5
2.2.1 Partenariat....5
2.2.2 Unité de gestion du projet....6
2.2.3 Appuis techniques internes et externes....6
2.2.3.1 Mission de Care Niger....6
2.2.3.2 Missions de Care France....7
2.2.3.3 Mission d'audit....7
2.2.4 Mise en œuvre....7
2.2.4.1 Choix et validation des communautés d'intervention....7
2.2.4.2 Élaboration des plans d'action communautaires....7
2.2.5 Gestion budgétaire....7
2.2.6 Dispositif de suivi et évaluation....8

2.3 CONCLUSIONS PARTIELLES....8
2.3.1 Points forts de la gestion du projet....8
2.3.1.1 Stratégie partenariale....8
2.3.1.2 Communes et groupements MMD comme portes d'entrée....8
2.3.1.3 Organisations d'ateliers de renforcement de capacités des acteurs locaux et de planification stratégique....8
2.3.2 Points faibles du projet....9
2.3.2.1 Au plan de l'exécution technique du projet....9
2.3.2.2 Au plan de la mobilisation des communautés locales....9

III- RÉSULTATS DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET GARIC....10

3.1 BILAN PHYSIQUE DU PROJET....10

3.2 BILAN PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS DU RÉSULTAT 1 DU PROJET....10
3.2.1 Niveau de réalisation des activités du résultat 1....10
3.2.2 Appui a la mise en place de plans d'adaptation communautaire – PACA....11
3.2.2.1 Objectifs et organisation de l'appui....11
3.2.2.2 Résultats des ateliers communaux....12
3.2.3 Appui à la production des légumineuses sèches....12

3.2.3.1 Objectifs et organisation de l'appui 12
3.2.3.2 Résultats de l'appui 12
3.2.3.3 Effets induits de l'appui 16
3.2.3.3.1 Niveau de satisfaction par rapport à l'appui en semences sélectionnées pluviales 21
3.2.3.3.2 Participation des groupements MMD à la multiplication des semences sélectionnées 22
3.2.3.3.3 Difficultés rencontrées dans la multiplication des semences sélectionnées pluviales 23
3.2.3.3.4 Recommandations partielles 23
3.2.3.4 Appui au développement des cultures de contre saison 23
3.2.3.4.1 Organisation de l'appui 23
3.2.3.4.2 Résultats des cultures irriguées au niveau des producteurs maraichers 24
3.2.3.4.3 Conclusions partielles 26
3.2.3.4.4 Recommandations partielles relatives au maraichage 26
3.2.3.5 Appui au développement de l'aviculture traditionnelle 26
3.2.3.5.1 Objectifs et organisation de l'appui 26
3.2.3.5.2 Résultat de l'appui 26
3.2.3.6 Renforcement de la production halieutique des femmes 27
3.2.3.6.1 Organisation de l'appui 27
3.2.3.6.2 Résultats enregistrés 27
3.2.3.6.3 Recommandations partielles 27
3.2.3.7 Appui au développement du petit élevage d'ovins caprins et d'embouche ovine (déparasitage interne/externe, vaccination, encadrement/conseils) 27
3.2.3.7.1 Organisation de l'appui 27
3.2.3.7.2 Résultats de l'appui 28
3.2.3.7.3 Effets de l'activité de développement du petit élevage 28
3.2.3.7.4 Recommandation partielle 29
3.2.3.8 Appui à la réhabilitation des aires de pâturage et des enclaves pastorales en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers 29
3.2.3.8.1 Organisation de l'appui 29
3.2.3.8.2 Résultats de l'appui 30
3.2.3.8.3 Effets de l'activité 30
3.2.4 Stratégies d'adaptation des ménages 31
3.2.5 Revenu agricole net des producteurs 32

3.3 BILAN PAR RAPPORT AU RÉSULTAT 2 DU PROJET 34
3.3.1 Réseau des groupements MMD en place 34
3.3.2 Activités relatives au résultat 2 du projet 34
3.3.2.1 Organisation de l'atelier de Planification Participative des scénarii 35
3.3.2.1.1 Objectifs et organisation de l'activité de planification participative 35
3.3.2.1.2 Résultats de l'activité de planification participative 35
3.3.2.1.3 Effets des activités d'information sur la planification participative 38
3.3.2.2 Organisation de l'atelier sur la problématique foncière 39
3.4.2.2.1 Objectifs et organisation de l'activité 39
3.4.2.2.2 Résultats de la mise en œuvre de l'activité 39
3.4.2.2.3 Effets de l'organisation d'ateliers sur la problématique foncière 40
3.3.2.3 Appui a la carte pour la mise en place ou le renforcement de (nouvelles ou anciennes) structures MMD afin d'accroitre l'efficacité de l'action des femmes 41
3.3.2.3.1 Objectifs et organisation de l'appui 41
3.3.2.3.2 Résultat de l'appui 41
3.3.2.4 Organisation de 3 jours de formation rapide par commune pour les acteurs clé des communes (dont les MMD et les autres OP) aux outils et méthodes CVCA et à l'approche ABC avec intégration du genre 41
3.3.2.4.1 Objectifs et organisation de l'appui 41
3.3.2.4.2 Résultats de l'appui 42
3.3.2.5 Formation des leaders des structures MMD et des OP à l'utilisation de l'information climatique pour mieux gérer les risques climatiques 42
3.3.2.5.1 Objectif et organisation de l'appui 42
3.3.2.5.2 Résultats de l'appui 42
3.3.2.6 Effets cumulés des activités 42
3.3.2.6.1 Du point de vue du rôle des AV 42

3.3.2.6.2 Du point de vue des comportements des bénéficiaires du projet en matière de RRC et d'adaptation au changement climatique *42*
3.3.2.6.3 Du point de vue de l'application des connaissances acquises à l'issue des ateliers et autres sessions de formation sur la RRC et l'adaptation au changement climatique *43*

3.4 BILAN PAR RAPPORT AU RÉSULTAT 3 DU PROJET **44**
3.4.1 Activités relatives au résultat 3 du projet **44**
3.4.2 Mise en œuvre des activités du résultat 1 du projet **45**
3.4.2.1 Organisation d'analyses genres complémentaires sur les structures et les pratiques institutionnelles des communes **45**
3.4.2.1.1 Objectifs et organisation de l'activité *45*
3.4.2.1.2 Résultats de la mise en œuvre de l'activité *45*
3.4.2.1.3 Effets induits de l'activité *45*
3.4.2.2 Organisation d'une cartographie institutionnelle par département et avec les communes comme niveau d'analyse (critères de capacité des organisations et institutions locales, de besoins en informations et en appuis pour accès/utilisation des services climatiques) **46**
3.4.2.2.1 Objectifs et organisation de l'activité *46*
3.4.2.2.2 Résultats de l'activité *46*
3.4.2.2.3 Effets de l'activité *47*
3.4.2.3 Organisation de formations en genre des acteurs clé des communes **47**
3.4.2.4 Appui à la mise en place ou revue/recyclages des plans communaux de contingence **48**
3.4.2.5 Appui à la mise en place ou revue/redynamisation de 8 OSV et 40 SCAP-RU avec intégration du genre - mise en place/recyclage des SCAP et OSV par les experts internes de CARE **48**
3.4.2.6 Appui à l'accroissement de la sensibilité genre et RRC des PDC, des plans communaux annuels d'investissement et des systèmes communaux et départementaux de vulgarisation agricole - formation des élus et techniciens communaux - révision des PDC et PAI **48**
3.4.2.7 Appui à la mise en place de réseaux de paravétérinaires communautaires **48**
3.4.2.8 Appui au développement des réseaux variés des stocks au niveau communautaire : warrantage selon le modèle ALP **48**
3.4.2.9 Appui au développement de comptoirs de commercialisation de produits ruraux des femmes sur les grands axes de flux vers les marchés et sur le modèle de DAN TARO y compris la protection des essences forestières pourvoyeuses de PFNL **48**
3.4.2.10 Appui à la conservation et transformation de produits animaux et végétaux de rente (beurre, lait et fanes, graines, gousses d'arachide, de niébé, de wandzou) **48**
3.4.2.11 Appui au développement de comptoirs de commercialisation de produits ruraux des femmes sur les grands axes de flux vers les marchés et sur le modèle de Dan Taro **49**
3.4.2.11.1 Objectif et organisation de l'activité *49*
3.4.2.11.2 Résultat de l'activité *49*
3.4.2.12 Appui à la conservation et transformation de produits animaux et végétaux de rente (beurre, lait et fanes, graines, gousses d'arachide, de niébé, de wandzou) **49**
3.4.2.12.1 Objectif et organisation de l'activité *49*
3.4.2.12.2 Résultat de l'activité *49*
3.4.2.13 Appui au développement du warrantage communautaire, des stocks céréaliers communautaires et des stocks d'aliments bétail **49**
3.4.2.13.1 Objectif et organisation de l'activité *49*
3.4.2.13.2 Résultats de l'activité de warrantage *49*
3.4.2.13.3 Résultats des boutiques d'intrants agricoles (BIA) *50*
3.4.2.13.4 Résultats des banques d'aliments bétail (BAB) *51*

3.5 APPRÉCIATION DE L'INTERVENTION PAR LES PARTENAIRES **53**
3.5.1 Niveau d'appréciation **53**
3.5.2 Recommandations partielles **53**

3.6 PERFORMANCE DU PROJET GARIC SUIVANT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION **54**
3.6.1 Pertinence **54**
3.6.1.1 Du point de vue de la pertinence de ces indicateurs **54**
3.6.1.2 Du point de vue de la pertinence du projet en lien avec ses aspects de changements climatiques **54**
3.6.1.3 Du point de vue de la pertinence du projet en lien avec la question du genre **54**
3.6.2 Efficience **54**

3.6.3 Efficacité 55
3.6.4 Effets induits/Impact 55
3.6.4.1 Effets par rapport au résultat 1 : ***Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes*** 55
3.6.4.2 Effets par rapport au résultat 2 : ***4.000 femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production*** 55
3.6.4.3 Effets par rapport au résultat 3 : ***Les communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations*** 55
3.6.4.4 Contributions de GARIC à la mise en œuvre de l'I3N 56
3.6.4.5 Durabilité 56

3.7 PERFORMANCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX RÉSULTATS 56
3.7.1 Objectif spécifique 1 de l'action 56
3.7.2 Objectif spécifique 2 de l'action 56
3.7.3 Facteurs de succès 57
3.7.3.1 Facteurs contributifs et de réussite 57
3.7.3.2 Facteurs de blocage 57

IV- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 58

4.1 CONCLUSIONS 58

4.2 RECOMMANDATIONS 58
Annexe 1 : Documents consultés 59
Annexe 2 : Personnes rencontrées 60
Annexe 3 : Bilan global des réalisations physiques du projet GARIC 61
Annexe 4 : Bilan des progrès réalisés à mi-parcours du projet GARIC 63

Liste des acronymes

ABC	Adaptation à Base Communautaire
ADP	Aménagement des aires de pâturages
AFD	Association Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenu
ALP	Adaptation Learning Program
APV	Auxiliaire para vétérinaire
ASPHA	Activités agro sylvo pastorales et halieutiques
AV	Agents villageois
BAB	Banque Aliments Bétail
BIA	Boutique d'Intrants Agricoles
CDA	Chefs de district agricole
CES/DRS	Conservation des Eaux du Sol / Défenses et Restauration du sol
CVCA	Climate Vulnerabilities & Capacities Analysis/Assessment
DNPGCC	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
GARIC	Genre, Agriculture et gestion des Risques Climatiques
INRAN	Institut National de Recherche Agronomique du Niger
MASASU	Maradi Sustainable Agriculture Support
MMD	Mata Masu Dubara (femmes ingénieuses)
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMD	Objectifs du Millenium pour le Développement
OP	Organisations des Producteurs/Organisations paysannes
OPVN	Office des produits vivriers du Niger
OSV	Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité
PACA	Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation
PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la Région de Maradi
PDC	Plans de Développement Communaux
RNA	Régénération Naturelle Assistée
RRC	Réduction des risques de catastrophes
SA	Sécurité Alimentaire
SAN/U	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
SCAP-RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences
SEAMI	Suivi Evaluation, Apprentissage et Mesure de l'Impact
STD	Services Techniques du Gouvernement
TOT	Technicien des opérations terrain

Liste des tableaux

Tableau 1 : Situation de l'échantillon des ménages, des groupements MMD et des OP 4
Tableau 2 : Organisations d'affiliation des producteurs enquêtés 4
Tableau 3 : Activités réalisées dans le cadre du résultat 1 10
Tableau 4 : Bénéficiaires individuelles de semences sélectionnées « essais enfants » 12
Tableau 5 : Situation des semences sélectionnées placées par département 13
Tableau 6 : Statut des multiplicateurs de semences selon le type d'essais 14
Tableau 7 : Production de semences du village de Dan Kano (Commune de Tibiri) 15
Tableau 8 : Production obtenue en champ collectif dans le village de Débi (Commune d'Aguié) 15
Tableau 9 : Production obtenue en champ collectif dans le village de Mourin Dan Dounia (Commune d'Aguié) 15
Tableau 10: Appréciation du rendement des semences par les multiplicateurs 15
Tableau 11 : Appréciation de la précocité des semences par les multiplicateurs 16
Tableau 12 : Gestion de la production des semences selon le sexe des multiplicateurs 18
Tableau 13 : Utilisation des semences selon le sexe des producteurs multiplicateurs 20
Tableau 14 : Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux semences pluviales fournies par le projet 21
Tableau 15 : Niveau de satisfaction des groupements MMD 22
Tableau 16 : Motifs de satisfaction selon les membres de groupements MMD 22
Tableau 17 : Encadrement reçu selon les producteurs enquêtés 25
Tableau 18 : Origines des agents d'encadrement selon les maraichers enquêtés 25
Tableau 19 : Appréciation de l'encadrement par les producteurs maraîchers 25
Tableau 20 : Niveau de satisfaction des producteurs par rapport à l'encadrement 25
Tableau 21 : Estimation des animaux traités 28
Tableau 22 : Liste des espèces forestières utilisées 29
Tableau 23 : Résultats de la réhabilitation des aires de pâturages et de la récupération des terres dégradées 30
Tableau 24 : Stratégies d'adaptation pratiquées selon le sexe des bénéficiaires du projet 31
Tableau 25 : Durée de la pratique de la RNA selon le sexe des bénéficiaires du projet 32
Tableau 26 : Situation des groupements MMD de la zone d'intervention du projet 34
Tableau 27 : Activités réalisées dans le cadre du résultat 2 34
Tableau 28 : Indicateurs locaux et leur signification 37
Tableau 29 : Sujets traités au cours des rencontres des groupements MMD 38
Tableau 30 : Informations reçue sur la sécurisation foncière 40
Tableau 31 : Mise en application des connaissances selon le sexe des répondants 40
Tableau 32 : Situation des groupements MMD dynamisés ou structurés par les AV formées 41
Tableau 33 : Engagement des bénéficiaires du projet dans la pratique des mesures d'adaptation au changement climatique 43
Tableau 34 : Mesures mises effectivement en œuvre 43
Tableau 35 : Activités réalisées dans le cadre du résultat 3 44
Tableau 36 : Informations reçues par les bénéficiaires individuels sur la sécurisation foncières 46
Tableau 37 : Démarches entreprises dans le cadre de la sécurisation foncière 46
Tableau 38 : Exemple de plan d'actions élaboré sur la base de la cartographie institutionnelle 47
Tableau 39 : Situation financière des BIA par village 50
Tableau 40 : Répartition des banques aliments bétail créées par commune 51
Tableau 41 : Situation de la gestion des BAB au 01/11/2015 52

Résumé

La présente évaluation à mi-parcours projet "Genre, Agriculture et gestion des Risques Climatiques – GARIC" s'inscrit dans le cadre de son plan de suivi/évaluation. Les progrès réalisés se présentent **comme** suit :

I. APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE DES RÉSULTATS DU PROJET

Résultat 1 : **Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes ont été réalisées.**

Toutes les activités concourant à l'atteinte de ce résultat ont été réalisées à 100%. Conformément aux plans d'actions communautaires d'adaptation (PACA) dont sont dotés seize (16) sites répartis dans les huit (8) communes d'intervention du projet, plusieurs stratégies d'adaptation sont mises en œuvre par les communautés bénéficiaires. Les appuis du projet et les progrès atteints se présentent comme suit :

1. Stratégie dans le domaine de la production des cultures pluviales

a) Situation chez les producteurs individuels

Au total, 721 producteurs dont 500 hommes (soit 69,35%) et 221 femmes (soit 30,65%) de 25 communautés se sont engagés dans la production de semences pluviales (mil sorghos, niébé et arachide) améliorées en vue d'augmenter les rendements agricoles.

Les résultats comprennent entre autres :

- La production globale est de 25,652 tonnes de semence de mil, 1,179 tonnes de sorgho, 7,5 tonnes de niébé et 5,2 tonnes d'arachide contre des prévisions respectives de 24 tonnes de mil, 2,5 tonnes de sorgho, 18 tonnes de niébé et 2,5 tonnes d'arachide coques ;
- Les hommes ont assuré la production de 82,5% des semences de mil, 76,25% de celle du sorgho, 82% de celle du niébé et 75,6% de celle de l'arachide ;
- Deux types d'associations de cultures ont été privilégiés : 1) association "mil/sorgho et niébé" pratiquée par 59,2% des producteurs et 2) association "mil/sorgho et arachide" par 45,5% des producteurs ;
- Les rendements agricoles se présentent ainsi qu'il suit : 500 kg/ha à 667 kg/ha pour le mil et le sorgho, 450 kg/ha à 800 kg/ha pour le niébé et 400 kg/ha pour l'arachide ;
- **Le revenu moyen généré par producteur de semences pluviales améliorées est estimé à 46 079,74 f CFA, les hommes bénéficiant d'une moyenne de 45 709,07 f CFA et les femmes de 7 800 f CFA** ;
- 71,5% des producteurs enquêtés sont très satisfaits, 24,4% le sont moyennement contre 4% d'insatisfaits.

b) Situation chez les groupements MMD

Environ 55% des groupements ont déclaré avoir participé à la production des semences pluviales. Ils ont produit 1 505 kg de semences de mil dont 5 kg ont été vendus à 600 f CFA ; 90 kg de semences de sorgho non vendus ; 829 kg de semences de niébé non vendus ; et 752 kg de semences d'arachides non vendus.

2. Stratégie dans le domaine de la RNA

La pratique de la RNA est généralisée chez les producteurs enquêtés et cela depuis des années, avant même l'avènement du projet GARIC. Mais pour 7,7% des enquêtés dont 5% d'hommes et 2,7% de femmes, la pratique est nouvelle et ne date que depuis une année seulement, c'est-à-dire avec l'exécution de GARIC.

3. Stratégie dans le domaine de la production des cultures de contre saison

Le maraîchage est pratiqué par environ 1 065 femmes, soit 53,8% de l'ensemble des membres des 60 groupements MMD ciblés. Le renforcement des capacités en techniques de production maraichère a touché directement un total de 523 femmes membres des groupements MMD au niveau des communautés de Kirya et Danja (commune de Jirataoua), de Kamshin Miya, Saran Maradi et Sarkin Rima (commune de Serkin Yamma) et de Waraou, Mamaoua et Fagagaou (commune de Tibiri). Le projet a mis en place un soutien matériel de 5 310 Kg de semences potagères (maïs, pomme de terre, carotte, oignon, poivron, chou, laitue, tomate, Moringa et blé), 3 600 Kg d'urée de super simple, 40 arrosoirs et 14 motopompes équipés d'accessoires.

Les résultats enregistrés sont :

- Une production maraichère en 2014-2015 de 530 kg toutes spéculations confondues a été réalisée par 18% des groupements, soit une moyenne de 177 kg par structure ;
- La production autoconsommée est en moyenne de 55 kg et celle vendue de 90 kg ;
- Le revenu moyen généré est de 165 000 f CFA par groupement, soit environ 5 000 f CFA par membre.

4. Stratégie dans le domaine de la production avicole

Un réseau de cinq groupements MMD, soit 138 femmes, est engagé dans l'activité. Il a bénéficié d'un appui comprenant la réhabilitation d'un bassin, la mise en place de 800 alevins (clarias gariepulus – silure), de 8 sacs d'aliments pour alevins et le renforcement des capacités des productrices.

En 12 mois d'activité, la vente de la production a généré des recettes de seulement 22 750 f CFA à cause de la mévente du poisson engendrée notamment par une mauvaise mise en marché.

5. Stratégie dans le domaine de la production animale

Après la formation de neuf (9) auxiliaires paravétérinaires et du recyclage de 9 autres, le projet a mis en place un stock de produits vétérinaires au niveau des services d'élevage en vue de la vaccination et du déparasitage des animaux des ménages.

Durant la première période du projet, les producteurs ont fait traiter leur cheptel. C'est ainsi qu'un total de 7 326 têtes d'animaux et de volaille a des soins à titre curatif ou préventif par les services d'élevage et les APV dont les prestations sont rémunérées.

6. Stratégie dans le domaine de l'augmentation des potentialités environnementales, agricoles et pastorales

Le projet a d'abord mis en place d'un lot de matériels composé de 156 pioches, 190 râteaux et 60 pelle ainsi que de 6 900 Kg de mil et de 4 600 Kg de maïs pour assurer l'alimentation des travailleurs.

Les résultats enregistrés sont :

- La récupération de 188 ha d'aires de pâturages est réalisée dans les terroirs de 16 communautés à travers la mobilisation de 5 274 personnes dont 2 679 femmes ;
- L'aménagement de 36 ha de terres dégradées réalisées dans les terroirs de 6 communautés à travers la mobilisation de 1 703 personnes dont 700 femmes ;
- La production de 36 717 plants sur 56 000 plants prévus (soit 65%) réalisés dans des pépinières installées dans 22 communautés avec 46 pépiniéristes dont 22 femmes formés à cet effet. L'appui du projet comprend 56 000 pots plastiques, 40 pelles, 21 sécateurs, 54 arrosoirs métalliques, 25 brouettes, 42 râteaux, 91 touques en plastiques et 49 kg de semences de 10 espèces forestières.

Les effets de l'activité comprennent :

- la production fourragère profitant directement au cheptel des communautés locales ;
- la protection de l'environnement à travers la récupération et la préservation de 224 ha de terres dégradées ;
- l'accès de près de 7 000 travailleurs hommes et femmes aux vivres distribués en lieu et place de repas comme cela se fait traditionnellement durant les "gayya" (travail collectif de solidarité).
- la production d'espèces médicinales abondamment utilisées par des populations pour le traitement de premier recours des maladies ;
- la production de bois qui est la principale source d'énergie en milieu rural ;
- la constitution d'un vivier de pépiniéristes hommes et femmes renforçant les compétences locales.

7. Autres appuis complémentaires

Le projet a appuyé les communautés par la mise en place de BCR, de BAB et de BIA pour soutenir la sécurité alimentaire et les productions agricoles et animales.

8. Revenu agricole des producteurs

En dehors des revenus issus de la vente du poisson, les producteurs et productrices ont tiré les bénéfices monétaires suivants :

- 165 000 f CFA en moyenne par groupement engagé dans la production maraichère, soit 5 000 f CFA par membre de groupement. Au total 1 065 femmes membres des 53,8% des 60 groupements ciblés sont touchées ;
- 46 079,74 f CFA en moyenne par producteur individuel de semences pluviales améliorées, les hommes ayant 45 709,07 f CFA et les femmes 7 800 f CFA ;
- 150 f CFA en moyenne par groupement producteur des semences améliorées (vente des semences de mil).

Au regard de ces résultats, on peut estimer le revenu moyen par femme tel que généré par les appuis du projet à 12 800 f CFA (5 000 f CFA pour produits maraichers + 7 800 f CFA pour semences pluviales). En référence à l'étude de base, le revenu moyen dans un ménage dirigé par une femme est de 80 260 f CFA, soit 8 026 f CFA par personne[1], on peut estimer l'augmentation à mi-parcours à 4 774 f CFA, soit 59,48%[2].

32,75% des femmes participant au projet ont accru leur revenu agricole de 59,48% (production pluviale et maraichere).

[1] Ménage de 10 personnes en moyenne.
[2] (12 800 f – 8 026 f)/8 026 f = 59,48%.

Résultat 2 : 4.000 femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production

Toutes les activités prévues ont été réalisées à 100%. Les progrès réalisations et les résultats atteints sont les suivants :

- 185 personnes dont 102 hommes et 83 femmes ont participé aux ateliers de partage des prévisions (chefs de village, femmes membres des groupements et réseaux MMD, organisations paysannes, représentants des chefs de cantons, membres des OSV, releveurs pluviométriques, des élus locaux, services techniques communaux et membres du CSR/PGCA) ;
- Ils ont acquis des connaissances sur la RRC et les changements climatiques.

Les effets sont les suivants :

- 65% des groupements interrogés ont tenu des réunions de réflexion suite aux informations reçues lors des ateliers d'échanges ;
- Ils utilisent les intrants améliorés (semences, engrais et pesticides) dans la production agricole, pratiquent l'association des cultures, la production animale, la RNA et ils recherchent des informations auprès des services techniques pour améliorer leurs productions**.**
- 119 groupements, soit 65% de la totalité des structures féminines existantes font recours à l'analyse RRC et mettent en application les nouvelles connaissances acquises pour améliorer leur système de production ;
- environ 3 927 femmes, soit 98,17% de la cible de 4 000, sont engagées dans ce processus.

9. Domaine de la problématique foncière

Huit (8) ateliers communaux d'information sont organisés et regroupant 166 participants dont 54 femmes (leaders locaux élus, chefs coutumiers, maires, des chefs de canton, membres de Cofocom, représentants des associations locales et Secrétaires Permanents du Cofodep).

Environ 52% des répondants au niveau des ménages et la totalité des membres de groupements MMD ont déclaré avoir été sensibilisés sur la question foncière.

Les progrès réalisés sont les suivants :

- 34,85% des hommes ont régularisé leur situation en faisant établir des actes d'achat, d'héritage et de location de terres de production (champs) ;
- 7,43% des hommes ont entamé la démarche ou se préparent pour obtenir les actes de transaction pour leurs champs
- 3,96% des hommes enquêtés ont pris la décision de toujours faire établir un acte de transaction foncière au besoin ;
- 2,47% des hommes enquêtés ont déclaré qu'un comité villageois est mis en place en vue de sensibiliser les populations sur les droits de la femme à l'héritage de terres
- 11,39% des femmes enquêtées ont fait établir un acte pour des terres qu'elles possèdent déjà ;
- 6,33% des femmes enquêtés enquêtées ont pris la décision de toujours exiger un acte de transaction foncière quand l'occasion se présente.

10. Autres activités de renforcement des capacités des acteurs et/ou bénéficiaires du projet

Dans le cadre de la mise en place ou le renforcement des structures MMD, deux séries de renforcements de capacités ont été réalisées avec l'appui du projet. Il s'agit d'une part de la formation de 22 nouveaux AV et d'autre part de la formation rapide de 421 acteurs clé dont 211 femmes (conseillers communaux, membres des structures MMD et des OP) aux outils et méthodes CVCA et à l'approche ABC avec intégration du genre.

Parmi les principaux résultats enregistrés, on retiendra que :

- Adhésion de 700 femmes comme nouveaux membres aux groupements MMD existants ou nouvellement crées ;
- 58,4% des hommes et 69,6% des femmes enquêtés semblent avoir pris conscience de l'importance de la RRC et de l'adaptation au changement climatique à travers l'utilisation des semences améliorées selon 81% des bénéficiaires interrogés dont près de 20% sont des femmes et la pratique de la RNA dans leurs champs selon 14% des répondants dont moins de 1% sont de femmes.

Résultat 3 : Les communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations.

1. Domaine du droit foncier

Toutes les 10 activités prévues pour la première période du projet ont été réalisées à 75%-100%. C'est ainsi que :

- 40 acteurs communaux de la zone d'intervention du projet sont formés sur le droit foncier des femmes, la sécurisation de leurs terres ainsi que leur accompagnement pour entrer dans leur droit concernant l'héritage de terre ;
- 52% des répondants et répondantes sont sensibilisés sur les droits fonciers et la sécurisation foncière notamment des femmes.

Les effets enregistrés comprennent notamment :

- La prise de conscience chez toutes les femmes membres de groupements MMD sur les droits fonciers et la nécessité de faire établir un acte pour sanctionner toute transaction foncière.
- 50,2% des bénéficiaires interrogés reconnaissent que l'établissement d'un acte foncier permet de sécuriser les terres acquises par héritage, achat, gage ou location et d'éviter des conflits dans l'avenir ;
- 50,6% des bénéficiaires interrogés ont déjà engagé des démarches ou des activités par rapport à cette sécurisation foncière dans leurs communautés respectives.

2. Domaine de la cartographie institutionnelle

- Un répertoire des organisations et institutions locales/communautaires est établi d'une part avec leurs domaines d'activités et leurs cibles, leurs forces et faiblesses de structures dans l'accès et utilisation des services liés aux changements climatiques et d'autre part avec les pistes de propositions d'actions en vue de remédier à leurs insuffisances ;
- Chacune des 8 communes cibles a été dotée d'un plan d'actions tenant compte de l'aspect genre selon les spécificités des communautés bénéficiaires du projet ;

- L'intégration effective des informations de la cartographie dans la base de données du projet.

3. Domaine de l'accroissement de la sensibilité genre et RRC des PDC, des plans communaux annuels d'investissement et des systèmes communaux et départementaux de vulgarisation agricole - formation des élus et techniciens communaux - révision des PDC et PAI

Tous les PDC et/ou PIA des 8 communes ont intégré la dimension genre et RRC.

4. Domaine du développement du warrantage communautaire, des stocks céréaliers communautaires et des stocks d'aliments bétail

- Le Warrantage est non réalisé ;
- 9 BIA ont été installées au profit de 9 communautés avec 5 tonnes de semences de mil, 3 tonnes de semences de niébé, 5 tonnes d'engrais et 3 200 sachets de fongicides au profit de 567 bénéficiaires dont 241 femmes ;
- Un total de 240 sacs de 50 kg de graines de coton et autant de son de blé ont été effectivement placés sous forme de BAB au profit de 827 producteurs dont 349 femmes éleveuses.

II. APPRÉCIATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET

1. Pertinence du projet

À travers ses objectifs et ses activités, le projet s'inscrit dans le cadre de plusieurs politiques et stratégies nationales notamment en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, le genre et le changement climatique et la décentralisation. À travers tous ces aspects, il n'est nul doute qu'il contribue à l'amélioration des conditions de vie des communautés ciblées. De plus, le projet vient répondre aux des populations dont l'accès aux facteurs de production est le plus souvent difficile compte tenu notamment de la précarité de leurs ressources financières. D'ailleurs, c'est ce qui explique que dans sa démarche Care International capitalise son réseau de groupements MMD qui sert de tremplin pour ses interventions de développement. Par ce faire, Care International valorise et renforce davantage les compétences locales qui contribuent significativement aux efforts de développement local.

2. Efficience

Du point de vue de l'efficience, la performance du projet ne souffre d'aucune ambigüité. En effet, le choix d'une équipe de gestion légère et le partage des coûts avec d'autres projets Care limite une bonne partie de ses charges administratifs et de fonctionnement. Il faut également dire que le respect de la planification de ses activités vient renforcer son efficience de façon générale. De plus, l'audit financière réalisée récemment fait remarquer une gestion saine des fonds mis à disposition.

3. Efficacité

Le taux de réalisation des activités est estimé à 75,8% des activités variant entre 87,5% et 100%, ce qui dénote d'un niveau assez appréciable d'efficacité pour seulement la première période du projet

4. Effets induits

Les effets induits à mi-parcours sont multiples et variés :

- 23% des femmes pour 77% d'hommes pratiquent des stratégies d'adaptation au changement climatique ;
- Rendements agricoles obtenus améliorés : Pour le mil : 500 kg/ha à 667 kg/ha ; Pour le niébé : 450

kg/ha à 800 kg/ha ; Pour l'arachide : 400 kg/ha ;
- 81% des répondants utilisent des semences améliorées ;
- 7,7% des enquêtés dont 2,7% de femmes pratiquent la RNA grâce à l'appui du projet
- 3 927 femmes sont touchées, ce qui est sensiblement proche de la cible de 4 000 femmes prévues pour la fin du projet.
- Toutes les 8 communes ont pris intégré dans leur planification annuelle (PIA) les pratiques d'adaptation climatiques sensibles à l'approche ABC ; elles suivent et évaluent les activités d'adaptations mises en œuvre par les femmes.

De plus, le projet apporte sa contribution dans la mise en place de certains éléments constitutifs de la "maison du paysan" (promue par I3N), à savoir les BAB, les BIA, les BCR au niveau de certaines communes.

5. Durabilité

Au regard de la situation actuelle l'évaluation estime que la diffusion des semences améliorées produites localement va se développer davantage du fait de leur bon comportement observé par les producteurs (résistance, cycle court, précocité, rendement, etc.). De plus, les groupements MMD vont se ravitailler auprès des producteurs pour les revendre aux autres agriculteurs et contribuer ainsi à encourager l'adoption de la pratique culturale par les populations.

Par ailleurs, la question genre et des droits fonciers semble avoir été bien assimilée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les nouvelles démarches entreprises par certaines personnes en vue de se faire établir des actes fonctions sont un signe de durabilité dans ce domaine.

Au niveau des communes qui ont intégré les aspects de changements climatiques et de genre dans le PDC, il va sans dire que la mise en œuvre de leurs PIA se fera en tenant compte de ces aspects.

6. Appréciation des relations de partenariat

- 100% des partenaires apprécient la méthode de ciblage des communautés bénéficiaires ainsi que des ménages et membres de ménage ciblés notamment à travers les ateliers participatifs ayant permis d'établir entre autres les PACA ;
- 87,5% (7 sur 8) sont d'avis de la pertinence du projet relativement à leur implication dans le processus de mise en œuvre des activités. Chacun des acteurs reconnaît être responsabilisé dans son domaine de compétence ;
- 57% se disent suffisamment informés par le projet des décisions sur l'intervention contre 43% qui le sont moyennement ;
- 57% sont suffisamment formés sur les thématiques traitées au cours des ateliers et autres sessions de formation des acteurs locaux contre 43% qui le sont moyennement ;
- 62,5% des partenaires ont constaté des changements positifs dans les communes en matière de a prise en compte dans leurs outils de planification des questions du genre, de la sécurisation foncière et de l'adaptation au changement climatiques ;
- 75% des partenaires ont constaté des changements positifs chez les populations dans les domaines de la scolarisation de la jeune fille et des mariages précoces, de la nécessité d'exiger un acte pour toute transaction foncière, d'intégrer l'utilisation des semences améliorées dans leurs pratiques agricoles. Mais 33,3% déplorent le retard dans la mise en place des semences pluviales;
- 57% des partenaires sont satisfaits de leur collaboration avec le projet contre 43% qui ne le sont que moyennement.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats appréciables ci-dessus présentés, l'évaluation à mi-parcours estime que le projet est en voie d'atteindre ses objectifs, à savoir la réduction significative et durable de la pauvreté des ménages ruraux extrêmement pauvres, le renforcement de l'égalité et de l'équité de genre dans les activités de développement conformément aux exigences de la résilience climatique des systèmes ruraux de production dans les ménages. La mise en œuvre des activités non encore réalisées durant la seconde période du projet ainsi que le suivi rigoureux de toutes les réalisations permettront sans doute d'atteindre tous les objectifs visés. Mais faudrait-il que les quelques difficultés rencontrées çà et là puissent être traitées convenablement comme cela ressort des recommandations ci-dessous.

- Mettre en œuvre durant la seconde période toute les activités restantes en respectant le planning ;
- Renforcer le suivi des activités et surtout l'animation des organisations paysannes et groupements MMD nouvellement mis en place en vue de renforcer la mobilisation des populations autour des activités ;
- Prendre en main l'activité halieutique afin d'en assurer le succès ;
- Inciter les groupements à faire de la publicité autour de la disponibilité des intrants au niveau des BAB et BIA ainsi qu'au niveau des producteurs de semences en vue de diffuser largement l'adoption des innovations introduites ;
- Entamer le processus de professionnalisation des multiplicateurs et multiplicatrices de semences améliorées.

I- CADRE GENERAL DE L'EVALUATION

1.1 INTRODUCTION

La présente évaluation à mi-parcours s'inscrit dans le cadre de la démarche planifiée par le projet "Genre, Agriculture et gestion des Risques Climatiques – GARIC" financé par l'Agence Française de Développement (AFD) via Care France à travers la Facilité d'Innovation Sectorielle pour les ONG (FISONG).

Le projet qui est exécuté par Care International Niger est une réponse aux multiples crises alimentaires et nutritionnelles liées essentiellement aux changements climatiques qui frappent le Niger depuis plusieurs décennies. Les fréquences de régimes de précipitation et de températures sont si élevées que les capacités de réponses et d'adaptation des populations demeurent insignifiantes. La combinaison de ces phénomènes avec des facteurs démographiques et de dégradation environnementale engendre des crises et catastrophes dont sont victimes un nombre croissant de personnes (principalement les femmes et les enfants) au fil des années, ceci en dépit de la constance ou parfois de l'augmentation relative des quantités globales de pluie tombée annuellement dans un ensemble climatique. Le projet vient valoriser le potentiel des structures MMD en élargissant leur champ d'actions à l'intégration et la gestion des risques climatiques dans leurs activités productives, notamment les activités agro sylvo pastorales et halieutiques.

1.2 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation a pour objectifs de fournir une vue d'ensemble de la performance du projet en vue de :

1. Faire le point des réalisations relativement aux prévisions initiales ;
2. Apprécier le niveau des indicateurs d'effets et d'impact ;
3. Évaluer la pertinence de ces indicateurs, le besoin d'ajout d'indicateurs,
4. Évaluer la pertinence du projet en lien avec ses aspects de changements climatiques et de la question du genre ;
5. Évaluer si les interventions sont suffisantes pour atteindre les résultats souhaités ;
6. Évaluer les mécanismes de gestion du projet en vue d'assurer son alignement avec l'atteinte de ses objectifs ainsi que l'exécution des activités dans les règles de l'art ;
7. Avoir une appréciation du degré de satisfaction des diverses parties prenantes du projet et bénéficiaires sur le travail réalisé et la collaboration avec l'équipe du projet ;
8. Identifier les obstacles / défis à la réalisation des objectifs ;
9. Identifier les facteurs clés qui ont contribué à ce qui semble bien fonctionner ou ce qui n'a pas bien fonctionné sur les aspects pertinents du projet ;
10. Évaluer les conditions préalables et les jalons de la pérennité des activités déroulées avec les communautés et les autres partenaires ;
11. Apprécier à ce stade la contribution des réalisations et services délivrés dans le cadre de l'initiative nationale 3N ;
12. Donner des orientations et ajustements souhaitables dans la programmation et les stratégies de mise en œuvre des activités pour aider le projet à progresser de la meilleure manière vers l'atteinte de ses objectifs à terme du projet ;
13. Évaluer et recommander sur la faisabilité de mise à l'échelle du concept GARIC en tenant compte des leçons apprises et opportunités de multiplication d'impact.

1.3 RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

Les principaux résultats attendus sont :

- ***Résultat 1** :* Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes.

- ***Résultat 2 :*** 4.000 femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production.

- ***Résultat 3 :*** Les 8 communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations.

1.4 MÉTHODOLOGIE

L'étude a été conduite par une équipe composée d'un consultant principal appuyé par une assistante[3] et trois équipes d'enquêteurs hommes et femmes. La méthodologie utilisée a consisté en une démarche couplant l'analyse documentaire, des visites de réalisations et des entretiens avec toutes les catégories d'acteurs ayant pris part d'une manière ou d'une autre à la mise en œuvre du projet. Il s'agit surtout de cadres de l'unité de gestion du projet, les bénéficiaires individuels et collectifs, les responsables des services techniques déconcentrés, les autorités administratives préfectorales et communales et la chefferie traditionnelle.

Tous ont été interrogés sur leur niveau de contribution à la mise en œuvre des activités du projet, leurs appréciations des résultats enregistrés ainsi que leurs recommandations par rapport à la suite du projet. Tous les entretiens ont été conduits sur la base d'outils semi-directifs spécifiques à chacune des catégories d'acteurs. En ce qui concerne particulièrement les bénéficiaires (individuels), deux outils sont utilisés : un premier questionnaire "ménage" permettant de collecter des données sur les effets des activités du projet tels que vécus par les ménages bénéficiaires et un second dit "WEAI" destiné à la collecte des données pour la détermination de l'indice d'autonomisation de la femme. Les deux types d'outils sont administrés aussi bien aux hommes qu'aux femmes bénéficiaires des villages échantillon. En ce qui concerne les groupements MMD et OP, un autre guide spécifique est élaboré pour capter les informations relatives aux activités menées collectivement (multiplication de semences, gestion de BIA et de BAB, etc.). Tous les outils utilisés sont présentés en annexe.

Compte tenu de la durée limitée de l'étude, un échantillonnage des unités d'enquête a été réalisé dans tous les trois départements et toutes les communes de la zone d'intervention du projet. La méthode d'échantillonnage privilégiée est à deux degrés : le choix des villages au premier niveau et celui des ménages au second niveau :

- 25% des villages soit 10,5 localités ont été sélectionnés suivant la méthode de pas, ce qui donne un résultat de 10,5 villages, arrondis à 12 localités pour faciliter une répartition équitable entre les trois équipes d'enquêteurs recrutés pour l'administration des outils (4 villages par équipe) ;
- 12% des ménages choisis selon la méthode de pas, soit 300 unités d'enquête, à partir les listes des ménages bénéficiaires existantes pour chaque village. En cas d'absence d'un ménage

[3] Zeinabou Abdou Moudanchirou, Assistant au consultant principal.

échantillonné, il est automatiquement remplacé par le ménage précédent et au cas échéant par le suivant.

Concernant les groupements MMD, le choix de 10% des MMD (183) a été effectué proportionnellement au poids de ces structures dans chaque village. Ainsi, on obtient 18,3 MMD, arrondis à 20 structures dans les 12 villages échantillon. Quant aux Organisation Paysanne (multiplicateurs de semences), une seule OP est retenue pour l'enquête dans chaque village échantillon s'il en existe. Les tableaux 1 et 2 présentent les caractéristiques de l'échantillon enquêté.

1.5 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La coïncidence de la période de l'étude avec certains évènements en cette fin d'année, à savoir le Mouloud et la Noel, a quelque principale porté préjudice au bon déroulement des activités de l'enquête. Le jour et le lendemain de ces fêtes sont fériés et toutes les administrations sont fermées. Aucune rencontre n'est possible et il a fallu attendre les après-fêtes pour disposer d'informations au niveau de certaines communes et de certains services techniques. L'incidence de ces fêtes sur cet aspect de l'étude est la prolongation du temps correspondant.

Il convient de relever également que l'enquête a connu un ralentissement au niveau de quelques villages dont une bonne partie des populations n'était pas disponible pour être interrogée à cause de la fréquentation des marchés hebdomadaires. Dans certains cas, les entretiens ont dû se faire tard le soir pour rattraper le temps perdu dans la journée.

Tableau 1 : Situation de l'échantillon des ménages, des groupements MMD et des OP

Communauté	CVCA	ADP	RTG	Pépinière	BAB	BIA	Genre	Renforcement BC	Création BC	Multiplication semences	Essais variétés	Sécurisation Foncière	Formation "AV"	APV	Pisculture	Cultures Irriguées	Vaccination Cheptel	PRESAO	Nombre ménages	Equipe
Goulgoussaou	■			■	■		■		■	■		■		■				■	7	I
Lili	■			■	■		■	■		■		■		■			■	■	21	
Bouzeye	■				■		■			■		■						■	61	
Sarkinabzin	■				■		■					■						■	21	
Sarkinrima	■					■	■			■		■				■	■	■	62	II
Kiriya	■				■		■		■	■		■				■	■	■	10	
Tambaraoua	■					■	■					■		■				■	7	
Waraou	■						■	■				■				■		■	21	
K dan wada	■				■		■					■	■					■	21	III
Jikata	■	■		■	■	■	■		■			■	■				■	■	31	
Debi	■						■		■	■		■	■					■	21	
Dan bouzou	■	■		■		■	■			■		■	■	■				■	17	
																			300	

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

L'enquête a touché un échantillon constitué d'un total de 281 bénéficiaires dont 72% d'hommes et 28% de femmes comme cela est indiqué dans le tableau 2. Parmi ces répondants, 40,6% ont déclaré adhérer à un groupement MMD, 25% à une Organisation Paysanne (OP) et près de 7% à d'autres structures comme les associations de jeunes, les associations religieuses, les SCAPRU, les Cofob, les COGES ou les coopératives de production. Les groupements MMD renferment plus de femmes et les OP plus d'hommes.

Tableau 2 : Organisations d'affiliation des producteurs enquêtés

Organisations		Sexe du Chef de Ménage		Total
		Homme	Femme	
Groupement MMD	Effectif	46	68	**114**
	% du total	16,4%	24,2%	**40,6%**
OP	Effectif	64	7	**71**
	% du total	22,8%	2,5%	**25,3%**
Autres	Effectif	19	0	**19**
	% du total	6,8%	,0%	**6,8%**
Non adhérents	Effectif	73	4	**77**
	% du total	26,0%	1,4%	**27,4%**
Total	**Effectif**	**202**	**79**	**281**
	% du total	**71,9%**	**28,1%**	**100,0%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

II- GESTION DU PROJET GARIC

2.1 INTRODUCTION

Le projet **«Genre, Agriculture et gestions des Risques Climatiques-GARIC»** est exécuté par Care Niger. Il est financé à hauteur de 750.000 EUR soit 491.967.750 FCFA, via CARE France, par l'Agence Française de Développement (AFD) à travers la Facilité d'Innovation Sectorielle pour les ONG (FISONG). L'initiative GARIC se propose de valoriser le potentiel des structures MMD en élargissant leur champ d'action à l'intégration et la gestion des risques climatiques dans leurs activités productives, notamment les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il intervient dans la région de Maradi et plus précisément

dans les trois (3) départements de Madarounfa, Guidan Roumdji et Aguié. Huit (8) communes rurales sont ainsi ciblées, à savoir Aguié, Tchadoua, Saé Saboua, Tibiri, Guidan Roumdji, Sarkin Yamma, Safo et Jirataoua. Les bénéficiaires directs ciblés dans ces communes sont composés de 17500 personnes issues de 2500 ménages (dont au moins 625 dirigés par des femmes) et de 60 structures MMD (groupements et réseaux).

Le projet a pour objectif global d'« *Accroitre la résilience des producteurs ruraux les plus vulnérables aux risques climatiques dans la région de Maradi* ». De manière spécifique il vise à :

1. Réduire significativement et durablement la pauvreté de 2500 ménages ruraux extrêmement pauvres et vulnérables grâce au renforcement des connaissances et compétences des groupements de femmes (MMD) sur les systèmes et pratiques agro-sylvo-pastoraux et halieutiques adaptés aux effets du changement climatique et économiquement porteurs ;
2. Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans les dynamiques de soutien à la résilience climatique des systèmes ruraux de production dans 2500 ménages (dont au moins 25% dirigés par des femmes) dans 8 communes de la région de Maradi.

Du point de vue des résultats, il est attendu d'ici à la fin du projet que :

1. Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes ;
2. Quatre mille (4.000) femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production ;
3. Les communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations.

2.2 STRATÉGIES D'INTERVENTION

Le projet GARIC dans sa mise en œuvre a privilégié l'approche ABC en l'intégrant au cœur des activités des groupements MMD et des organisations paysannes. Dans cette approche les stratégies développées peuvent être regroupées en :

1. Informations et formations sur le thématique « changement climatique » à travers des ateliers / fora d'échanges sur la thématique aux profits des leaders communautaires et les acteurs clés des communes et les structures communautaires ;
2. Diversification des mécanismes d'ajustement alimentaires pour contribuer à renforcer la résilience (banques céréalières, banques aliments bétails, pisciculture, santé animale, promotion de la RNA…) ;
3. Développement des techniques et pratiques culturales et maitrise de l'eau souterraine (utilisation des variétés précoces, pratique du maraîchage ;
4. Mise en place et appui aux structures communautaires de gestion spécialisées au sein des groupements MMD qui porteront les initiatives sur l'adaptation aux changements climatiques ;
5. Valorisation des compétences locales comme agent d'encadrement de proximité.

2.2.1 Partenariat

L'approche du projet a consisté en la responsabilisation des partenaires stratégiques locaux devant participé à la mise en œuvre du projet. Il s'agit d'une part de l'Université de Maradi chargée de la conduite

des thèmes de recherche avec des étudiants et d'autre part des autorités administratives et coutumières chargées de l'encadrement des communautés bénéficiaires. En outre, un protocole de collaboration a été signé entre la région représentée par le Gouverneur de Maradi et le Directeur de Mission de CARE Niger. La convention définit les principales responsabilités des parties, à savoir :

1. L'engagement de la région à faciliter la collaboration avec CARE Niger pour le bon déroulement de l'initiative ;
2. La participation et l'implication des services techniques pour le suivi de la mise en œuvre des activités;
3. L'assurance de sécuriser les agents de CARE lors de leurs missions dans les entités retenues - zone d'intervention du projet ;
4. L'engagement de CARE Niger à mettre à la disposition de la région toutes les informations techniques, financière et comptables de l'initiative ;
5. La redevabilité de CARE Niger de mettre en œuvre les activités conformément au document du projet.

La formalisation du partenariat permet ainsi de créer les conditions de succès de l'intervention à travers la mobilisation des communautés et des services techniques déconcentrés de l'administration publique devant contribuer à la mise en œuvre et au suivi des activités relevant de leurs domaines respectifs de compétence. Ce faisant, les personnels de Care Niger affectés à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ne s'occuperont que des questions de gestion administrative et financière liées à l'exécution et au suivi des interventions.

2.2.2 Unité de gestion du projet

L'UGP est constituée de cinq (5) agents techniques dont deux hommes, soit un chef de projet et un technique chargé du suivi évaluation, apprentissage et mesure d'impact (SEAMI), deux techniciennes chargées des opérations terrain (TOT) et un chauffeur, tous à plein temps sur le projet.

Il convient de noter que, pour un souci d'efficacité dans la mise en œuvre et le suivi des activités, la zone d'intervention du projet a été scindée en deux sous-zones constituées chacune de 4 communes englobant 20 villages cibles. Chacune des deux TOT prend en charge les opérations dans une sous zone.

2.2.3 Appuis techniques internes et externes

Il faut toutefois relever qu'en dehors des cadres des services techniques déconcentrés de l'État, l'UGP a déjà reçu plusieurs appuis techniques internes et externes à Care Niger. Il s'agit de

2.2.3.1 Mission de Care Niger

1. Session d'orientation sur le projet au démarrage avec le Staff de Care et le représentant AFD de Niamey ;
2. Mission d'appui lors de l'étude base du projet ;
3. Séance de travail avec le gestionnaire des comptes /comptabilité de CARE Niamey sur le suivi budgétaire ;
4. Mission d'appui du Coordonnateur SAN/U et ACD sur le terrain avec des rencontres avec les autorités, les élus, les bénéficiaires, l'équipe du projet ;
5. Mission d'appui du Coordonnateur SAN/U et ACD sur l'état d'avancement du projet et appui au rapportage annuel du projet.

Par ailleurs, trois missions d'appui technique in situ à Maradi ont été effectuées par le staff technique de Care Niamey en dehors des appuis/conseils à distance régulièrement sollicités par le projet.

2.2.3.2 Missions de Care France

Une mission d'appui de CARE France à Niamey où il y a eu des séances de travail et de partage de la documentation et de l'état d'avancement des activités du projet.

2.2.3.3 Mission d'audit

Une mission d'audit externe prévue a été effectuée. Elle a été sanctionnée par un rapport disponible, partagé et validé avec CARE France.

2.2.4 Mise en œuvre

La durée du projet GARIC est de 36 mois (janvier 2014-janvier 2017). Il a démarré avec la mise en œuvre de plusieurs activités préparatoire. Il s'agit notamment de la conduite de deux types de rencontres organisées d'une part pour choisir et valider les communautés bénéficiaires du projet et d'autre part pour préparer les plans d'action communautaires.

2.2.4.1 Choix et validation des communautés d'intervention

Pour assurer une pleine participation de tous les acteurs clés dans le processus de mise en œuvre de projet, des ateliers départementaux ont été tenus respectivement à Madarounfa, Guidan Roumdji et Aguié pour identifier de façon participative des communautés d'intervention de l'initiative. Ces ateliers ont été présidés par le Préfet ou son représentant et ont vu la participation des Maires ou leurs représentants, les chefs de canton ou leur représentant, les directeurs départementaux des services techniques (Agriculture, Elevage, Environnement, Plan/Aménagement du Territoire et Développement Communautaire, Santé, Hydrauliques, Génie Rural, Population/Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant et COFODEP). Le processus a abouti au choix officiel de 40 villages potentiels à raison de cinq (5) villages par commune.

2.2.4.2 Élaboration des plans d'action communautaires

À l'issue des diagnostics participatifs, les populations constituées essentiellement des femmes membres de groupements MMD ont identifié des actions ayant conduit à l'élaboration des plans d'action communautaire d'adaptation au niveau de seize (16) sites répartis dans les huit (8) communes d'intervention du projet. Il est attendu que la mise en œuvre des PACA concoure à la construction et au renforcement de la résilience communautaire. Les principales activités déclinées dans ces PACA sont : 1) la restauration de terres dégradées, des aires de pâturages et des enclaves pastorales ; 2) le reboisement ; 3) le maraîchage ; 4) la sensibilisation sur le changement climatique ; 5) l'appui en semences ; 6) l'appui pour la constitution des stocks céréaliers, les boutiques d'intrants (BI) et les stocks aliments bétails (BAB) ; 7) la formation et le recyclage des groupements MMD ; 8) l'appui au petit élevage féminin ; 9) l'encadrement des producteurs en champs collectifs et l'introduction de nouvelles variétés de semences hâtives et résistantes aux sécheresses.

2.2.5 Gestion budgétaire

L'audit financier réalisé en décembre 2015 a constaté que pour la période du *1er février 2014 au 31 juillet 2015* d'exécution "CARE Niger a reçu au cours de la période sous revue de CARE France, un montant de 288 727 Euros mis à sa disposition en un versement unique en date du 22 avril 2014, contre un montant total de dépenses de 296 597 dont 277 194 Euros de coûts directs éligibles et 19 404 Euros de coûts administratifs." L'audit conclut à la fidélité "dans tous les aspects significatifs de la subvention reçue et des dépenses financées par le projet au titre de la période de mise en œuvre". Il ajoute que "l'administration de CARE Niger dispose de procédures de traitement comptable et de contrôle interne satisfaisantes pour la gestion efficiente des fonds du bailleur ainsi que des acquisitions." Sur cette base, l'évaluation estime que

la gestion des reliquats de fonds ne souffrira pas de difficultés durant le reste de la période d'exécution du projet.

2.2.6 Dispositif de suivi et évaluation

Un dispositif doté d'un plan de Suivi - Evaluation, Apprentissage et Mesure de l'impact (Plan SEAMI) a été mis en place avec l'appui du chef d'unité SEAMI du programme SAN et du Coordinateur SEAMI de CARE Niger. Le plan prend en compte les engagements contractuels avec l'AFD. Il s'inscrit dans une logique d'apprentissage et repose sur un mécanisme de collecte des données au niveau du projet, le partage des données de la mise en œuvre, la production des supports pour la visibilité du projet

2.3 CONCLUSIONS PARTIELLES

2.3.1 Points forts de la gestion du projet

2.3.1.1 Stratégie partenariale

D'entrée de jeu, le projet a privilégié les relations de partenariat stratégique en signant des conventions avec l'autorité administrative régionale (Gouvernorat) pour garantir une mobilisation consciente des communautés locales mais aussi des services techniques régionales, départementales et communales qui seront en charge du suivi et de l'encadrement techniques des bénéficiaires.

2.3.1.2 Communes et groupements MMD comme portes d'entrée

Il faut également relever que la commune constitue la principale porte d'entrée du projet et les groupements MMD l'ancrage des interventions, ce qui permet de toucher les femmes (et les enfants) faisant partie des couches les plus vulnérables au sein des populations et de les placer à l'avant-garde et au centre de la mise en œuvre des activités du projet. C'est justement pour faciliter l'articulation des rôles ou des différentes positions des femmes que des Techniciennes d'Opérations Terrain ont été recrutées et responsabilisées par le projet pour assurer leur animation et leur mobilisation.

2.3.1.3 Organisations d'ateliers de renforcement de capacités des acteurs locaux et de planification stratégique

Il a su mener les activités préparatoires en termes d'étude de référence permettant de disposer des repères nécessaires à la détermination des progrès réaliser, d'information et de formation des principaux acteurs communaux en matière des thématiques reposant sur les questions de genre, de sécurisation foncière et d'adaptation aux changements climatiques. Dans le processus, le savoir local est mis en complémentarité avec les connaissances scientifiques, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'information climatique connue et pratiquée par les communautés de la zone d'intervention du projet. Ce faisant, il facilite la compréhension des communautés des phénomènes et des changements climatiques ainsi que l'adoption des comportements d'adaptation par l'adoption de techniques culturales plus appropriées.

C'est après tout ce processus que tous les acteurs sont responsabilisés pour élaborer pour chaque communauté des plans d'actions communautaires d'adaptation définissant les activités à mener, les moyens humains, financiers et/ou matériels à mobiliser selon le cas par les principaux acteurs que sont le projet, les bénéficiaires, les communes ainsi les services techniques déconcentrés.

En dépit de toutes ces prévisions stratégiques, des difficultés ont quand même marqué le processus de mise en œuvre des PACA, ce qui a quelque peu émoussé les résultats enregistrés dans la période de 18 mois d'exécution du projet.

2.3.2 Points faibles du projet

Les difficultés relevées au cours de la première partie de l'exécution du projet peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

2.3.2.1 Au plan de l'exécution technique du projet

1. le report de l'activité relative à l'appui à la production de la volaille au profit des femmes pour cause de grippe aviaire intervenue durant 2015. Une proposition est faite par rapport à la mise en place de la volaille de race améliorée plus résistance plutôt que la race locale.
2. la non tenue à temps de l'atelier de capitalisation au niveau départemental qui doit permettre de proposer des ajustements « possibles/ éventuels » dans l'exécution du projet.
3. l'impossibilité au projet d'acquérir l'autorisation officielle d'accéder à l'OPVN pour constituer les stocks de certains produits dont les aliments bétails et les céréales à prix modérés en vue d'approvisionner les BAB et BC au profit de ses bénéficiaires. Compte tenu de cette situation, les fournisseurs privés locaux ont dû être privilégiés mais à des coûts ne permettant pas d'acquérir des quantités prévisionnelles de ces produits comme le préconise le document de projet.
4. l'incapacité financière du projet à satisfaire la prise en charge trop élevée des experts du Centre régional Agrhymet de Niamey pour maintenir les relations de partenariat.

2.3.2.2 Au plan de la mobilisation des communautés locales

1. le non respect des engagements dans quelques-unes des communautés par rapport à l'exécution de certaines activités telle que la gestion des champs collectifs.
2. le refus d'adhésion à certaines activités à caractère collectif du projet pour lesquelles certaines populations ont tendance à exiger une compensation financière en retour.

III- RÉSULTATS DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET GARIC

3.1 BILAN PHYSIQUE DU PROJET

Les tableaux en annexes 3 et 4 présentent le bilan des réalisations non seulement par rapport aux activités mises en œuvre mais aussi par rapport aux résultats attendus du projet. Il ressort que dans leur majorité, les activités prévues pour la première période du projet ont été effectivement réalisées à hauteur de 75% à 100% voir plus.

Les progrès réalisés suivant les 3 résultats du projet sont présentés ainsi qu'il suit:

3.2 BILAN PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS DU RÉSULTAT 1 DU PROJET

Résultat 1 : Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes

3.2.1 Niveau de réalisation des activités du résultat 1

Dans le cadre de la réalisation de ce résultat, toutes les activités prévues ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 100% comme cela ressort du tableau 3 ci-dessous. Toutefois, il faut relever que les effets escomptés à travers leur mise en œuvre restent quelquefois mitigés comme cela est présenté plus bas.

Tableau 3 : Activités réalisées dans le cadre du résultat 1

Activités et sous activités		Niveau de réalisation	Justification des écarts
1	Appui à la mise en place de plans d'adaptation communautaire intégrant toutes les activités productives pilotées par les femmes ou leurs ménages (groupes de 2 à 3 villages/campements pour un total de 56 villages/campements dans 8 communes - chaque groupe = 1 site PACA soit 16 sites PACA)	100%	
2	Appui à la production de légumineuses sèches (fanes & graines de niébé, arachide, wandzou) dans des associations culturales avec le mil et le sorgho sur 2 000 ha provenant des exploitations agricoles de 2500 ménages (GANDOU, GAMANA) ou des concessions faites aux femmes en groupe ou en individuel (appui en semences sélectionnées mil, sorgho, niébé et arachide résistants à cycle court et apport fongicide et engrais minéral complexe NPK (achat au prix subventionné à 40% par l'État auprès de la centrale d'achat CAIMA) sur 1 000 ha et formation des femmes et des membres des OP sur la gestion durable des associations culturales et la gestion optimisée des intrants industriels combinés au fumier local)	100%	
3	Appui à l'introduction de plantes résistantes à haute valeur nutritive et monétaire comme le manioc et le Moringa oléifera sur 10 ha par commune pour 8 communes à 2 000 plants et ou boutures par ha (achat de 1 000 plants et/ou boutures par ha) et Formation/recyclage de 240 femmes en techniques de maraichage + protection des cultures en 3 jours par session	100%	
4	Appui à la rotation culturale (espèces fourragères, légumineuses et céréales cultivées) pour la restauration des aires de pâturage en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers - identification des sites dégradés et des chefs de ménage volontaires - appui à la rotation avec un comité de gestion équilibré en genre – 10 ha par commune pour 8 communes	100%	
5	Appui à la réhabilitation des aires de pâturage et des enclaves pastorales sur le modèle de TAMBARAWA (travaux communautaires en gayya avec un système inclusif de gestion piloté par les femmes) en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers - 5 ha par commune	100%	
6	Appui à la protection biologique et mécanique des cultures en collaboration avec le CERRA/INRAN (formation en salle et au champ de 800 femmes représentant les 2500 ménages ciblés) - inclus dans l'activité 3.2	100%	

Activités et sous activités		Niveau de réalisation	Justification des écarts
7	Appui au développement des cultures de contre saison par la mise en place de kits de contre saison sous forme d'un paquet technologique « semences, engrais, fongicides, encadrement, facilitation de marché » et en tenant compte de la tendance de la saison par l'exploitation des rapports des SCAP-RU et OSV[4] - 5 ha par commune exploités par les femmes (apport semences potagères, engrais NPK et urée + encadrement par les services agricoles et formations des femmes et des membres des OP sur les marchés, la commercialisation des produits maraichers et sur les techniques de maraichage + protection des cultures)	100%	
8	Appui à la réhabilitation de puits maraichers pour soutenir les cultures de contre saison	100%	Les activités de suivi, partage d'information sur l'activité de maraîchage et les PACA n'ont pas fait ressortir des besoins de réhabilitation de puits mais plutôt d'un appui en motopompes d'où la réorientation du montant vers l'achat des motopompes.
9	Appui au développement du petit élevage d'ovins et caprins, embouche ovine et élevage de vaches laitières (déparasitage interne/externe, vaccination, encadrement/conseils, embouche ovine par les femmes chefs de ménage et conseils et encadrement + soutien à l'élevage de 160 vaches,) - 1 para vétérinaire apporte les autres services à la demande	100%	
10	Appui au développement de la RNA et à l'élargissement de la gamme des stratégies d'adaptation intégrant l'agroforesterie et l'élevage - appui conseils au champ, encadrement sur 160 ha nouveaux de RNA - identification plants des essences forestières, densité, techniques d'entretien, exploitation produits RNA, intégration RNA associations culturales et élevage	100%	
11	Appui au développement de l'aviculture traditionnelle dans 625 ménages dirigés par les femmes: identification des pratiquantes, analyse vulnérabilité climatique, introduction de races locales performantes, formation information, vaccination déparasitages, analyse de la filière, facilitation de chaines de valeurs de forte présence féminine dans la filière, mise en contact avec les para vétérinaires et les agents d'élevage, diffusion de l'exemple au delà des 625 ménages	100%	Mortalité de toute la volaille placée
12	Renforcement de la production halieutique des femmes autour du lac de Madarounfa et des marres permanentes des 8 communes : identification des femmes actives sur et autour des plans d'eau (1ère estimation de 160 femmes), analyse rapide de la vulnérabilité climatique de leurs activités, appui spécifique à leur plan d'adaptation (le reste est inclus dans activité 1 de R1)	100%	Opération menacée

Source : GARIC, décembre 2015.

3.2.2 Appui a la mise en place de plans d'adaptation communautaire – PACA

3.2.2.1 Objectifs et organisation de l'appui

Plusieurs ateliers communaux de partage des résultats des plans d'actions communautaires d'adaptation - PACA et de planification des activités ont été organisés la 1ère année d'exécution du projet. Ces ateliers d'une journée ont eu lieu dans les chefs lieux des huit (8) commune d'intervention de l'initiative GARIC et ont vu la participation des acteurs communaux présentés plus bas. Il s'git de i) partager les premiers résultats issus des 16 PACA conduits dans les communautés ; ii) recueillir et valider les activités des communautés non touchés ; iii) dégager les activités pertinentes à mener par communautés pour l'année 1 du projet. De plus, il s'agit de préparer les communautés ciblées non seulement à prendre conscience de la réalité de la variabilité des changements climatiques mais surtout à prendre localement les dispositions qui s'imposent en vue de faire face aux effets négatifs. C'est dans cette perspective que des plans d'adaptation communautaires (PACA) ont été élaborés par des acteurs locaux dont les capacités ont été renforcées à cet effet. Ainsi, toutes les activités ci-dessous présentées ont été définies comme des priorités consignées dans les PACA élaborées par les communautaires de la zone d'intervention du projet GARIC.

[4] Si l'exploitation des rapports indique une mauvaise saison de pluie et que l'OSV déclare l'alerte au niveau local, les groupements MMD déclenche un mécanisme participatif de distribution de kit de contre saison au profit des plus vulnérables.

3.2.2.2 Résultats des ateliers communaux

Dans le processus, 8 ateliers communaux ont été organisés et ont regroupé cent quatre vingt quinze (195) participants dont 67 femmes, composés de : Chefs de village, femmes MMD, membres des OP, membre des SCAP-RU et les maires ou leurs représentants pour le partage des résultats des PACA.

À l'issue des différents ateliers communaux, seize (16) sites répartis dans les huit (8) communes d'intervention du projet ont été dotés d'un plan d'action communautaire d'adaptation

3.2.3 Appui à la production des légumineuses sèches

À travers cet appui, plusieurs activités ont été réalisées comme suit :

3.2.3.1 Objectifs et organisation de l'appui

Dans le protocole il s'agit de développer la production de légumineuses sèches (fanes & graines de niébé, arachide, wandzou) dans des associations culturales avec le mil et le sorgho sur 2000 ha provenant des exploitations agricoles de 2500 ménages (GANDOU, GAMANA) ou des concessions faites aux femmes en groupe ou en individuel (appui en semences sélectionnées mil, sorgho, niébé et arachide résistants à cycle court et apport fongicide et engrais minéral complexe NPK (achat au prix subventionné à 40% par l'État auprès de la centrale d'achat CAIMA) sur 1000 ha et formation des femmes et des membres des OP sur la gestion durable des associations culturales et la gestion optimisée des intrants industriels combinés au fumier local).

Dans la pratique, l'activité a consisté à la multiplication en vue de la diffusion des semences sélectionnées par les communautés locales s'inscrit dans le cadre de l'incitation des producteurs à adopter des stratégies appropriées d'adaptation aux effets néfastes des changements climatique. En outre, l'application d'une telle technique agricole qui se veut durable permet d'améliorer les rendements agricoles ainsi que de réhabiliter et d'optimiser la productivité des écosystèmes.

3.2.3.2 Résultats de l'appui

1. **Populations touchées**

C'est ainsi que vingt et cinq (25) communautés **(tableau 4)** sont concernées par la production des semences pluviales. Elles ont reçu un lot de six (6) variétés de semences résistantes à cycle court qui se décomposent comme suit : deux variétés de mil (HKP et SOSAT), deux variétés de sorgho (MOTA MARADI et IRAT 204), une variété de niébé (IT90 K372 1-2) et une variété 55-437 d'arachide. L'opération vise la multiplication et la démonstration des semences à travers d'une part des essais « Mères » conduits par des producteurs organisés en OP[5] sur des champs collectifs au niveau de chaque village touché et d'autre part des essais « enfants » sur des terres individuelles. Ces essais permettent également aux producteurs d'apprécier le comportement de ces variétés.

Tableau 4 : Bénéficiaires individuelles de semences sélectionnées « essais enfants »

Commune	Communautés d'intervention GARIC	Hommes	Femmes	Total
Safo	1. Ingobirawa	10	10	20
	2. Mamouri	10	10	20
	3. Garin mai giya	10	10	20

[5] Les producteurs ont été organisés en Organisations Paysannes (OP) au sein des villages et à raison de 10 personnes par organisation.

Commune	Communautés d'intervention GARIC	Hommes	Femmes	Total
	4. Goulgoussaou giya	10	10	20
	5. Lili	10	10	20
Serkin yamma	6. sarkin yamma saboua	41	2	43
	7. Bouzeye	40	11	51
	8. Sarkin rima	47	1	48
	9. Kamshin miya	21	9	30
	10. Saran maradi	20	0	20
Djirataoua	11. Danja	13	53	66
	12. Sabon g. Kolta (kiriya)	13	21	34
	13. Tchizon kouregue	9	1	10
	14. Dan gajere	7	0	7
	15. Batata	32	5	37
Guidan roumdji	16. Tsayin daka	10	10	20
	17. Gaoude	19	0	19
Tibiri	18. Dan kano	8	4	12
Aguie	19. Mourin dan dounia	21	10	31
	20. Debi	20	0	20
Tchadoua	21. Zabon mousso	13	7	20
	22. Federation murna	10	10	20
	23. Wakasso	7	5	12
	24. Dan bouzou	10	11	21
	25. Dan aicha	89	11	100
Total général		**500**	**221**	**721**

Source : GARIC, décembre 2015.

2. Semences placées

Comme cela est indiqué dans le tableau 5, il a été placé globalement totale 5 364 Kg de semences de mil, de sorgho, de niébé et d'arachide dont 1 804 kg pour la multiplication et 537 sachets de fongicide pour leur prétraitement. Au total 721 producteurs dont 221 femmes ont été touchés dans le cadre des essais individuels. L'encadrement et le suivi des producteurs sont assurés directement par les services techniques de l'agriculture départementaux et communaux.

Tableau 5 : Situation des semences sélectionnées placées par département

Semences	Essais mères "Champs collectif"			Essais enfants" individuel"			TOTAL
	Madarounfa	G Roumdji	Aguié	Madarounfa	G Roumdji	Aguié	
Mil	170	40	90	850	200	450	1 800
Niebe	360	60	40	720	120	80	1 380
Arachide	600	120	300	600	120	300	2 040
Sorgho	8	16	0	40	80	0	144
TOTAL	**1138**	**236**	**430**	**2210**	**520**	**830**	**5 364**

Source : GARIC 2015.

3. Adoption de la pratique des semences améliorées par les producteurs

L'évaluation à mi-parcours ne peut à date apprécier objectivement le changement de comportement des producteurs par rapport à une adoption probable des semences sélectionnées compte tenu du court délai des essais. Mais les résultats enregistrés ci-dessous présentés peuvent servir à l'appréciation des tendances dans l'adoption de cette pratique culturale.

- **Du point de vue du statut des producteurs multiplicateurs enquêtés**

L'enquête menée auprès des ménages fait ressortir que 59,8% des bénéficiaires interrogés ont déclaré avoir effectivement reçu des semences de mil pour effectuer la multiplication sur des champs collectifs

et/ou des essais sur des champs individuels. Le tableau 6 indique que certains ont reçu l'appui en semences à titre de membre d'une OP pour les "essais mère" et d'autres à titre individuels pour les "essais enfant".

Tableau 6 : Statut des multiplicateurs de semences selon le type d'essais

Types de semences	Bénéficiaires à titre de membre d'OP	Bénéficiaires à titre individuel
Mil	21%	10,3%
Sorgho	1,4%	17,1%
Niébé	18,1%	35,7%
Arachide	37,5%	60,3%

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

- **Du point de vue de la pratique des associations culturales par les producteurs enquêtés**

Les semences reçues du projet ont été utilisées dans deux types d'association comme cela est d'ailleurs de pratique dans la région de Maradi. Il s'agit de l'association "mil/sorgho et niébé" pratiquée par 59,2% des producteurs enquêtés et de l'association "mil/sorgho et arachide" par 45,5% des producteurs.

- **Du point de vue de la production des semences sélectionnées par les producteurs enquêtés**

Selon l'enquête, les quantités produites varient selon le type de semences reçues. En outre, le tableau 7 montre qu'il a été produit globalement 25,652 tonnes de semence de mil selon la déclaration des ménages enquêtés, 1,179 tonnes de sorgho, 7,5 tonnes de niébé et 5,2 tonnes d'arachide. On peut également noter que les hommes sont responsables de la plus grande partie de ces production, soit 82,5% pour les semences de mil, 76,25% pour celles du sorgho, 82% pour celles du niébé et 75,6% pour celles de l'arachide.

Pour le projet, la production attendue à partir des "essais mère" et d'ici à la fin du projet est estimée à 24 Tonnes de mil, 2,5 Tonnes de sorgho, 18 Tonnes de niébé et 2,5 Tonnes d'arachide coques. Partant de cette situation, l'évaluation note qu'en ce qui concerne le mil et l'arachide, les cibles respectives de 24 tonnes et 2,5 tonnes prévues par le projet sont déjà atteintes avec seulement très peu de bénéficiaires multiplicateurs. Si les tendances se maintiennent durant le reste de la durée du projet, les résultats seront excellents dans ces domaines. Pour ce qui du sorgho, la moitié de la cible est presque atteinte à mi-parcours du projet. C'est la situation du niébé qui semble préoccupante, car le résultat de la production reste très limité par rapport à la prévision du projet. Cette insuffisance peut s'expliquer par plusieurs raisons dont les principales sont présentées plus bas. Mais l'espoir est quand même permis de penser que la situation est prometteuse mais à condition que les conditions naturelles minimales soient réunies. ***D'ores et déjà les producteurs ont eux-mêmes relevé le bon comportement des semences fournies par le projet.*** Ainsi, les quantités de semences sélectionnées produites localement permettront certainement de couvrir une bonne partie des besoins des producteurs et productrices pour la prochaine campagne pluviale.

- **Du point de vue des rendements agricoles**

Pour l'évaluation, les données fournies relativement aux superficies emblavées avec les semences obtenues du projet ne semblent pas bien maîtrisées par les déclarants. De ce fait, il devient difficile de déterminer objectivement les rendements à l'hectare. Les tableaux 7, 8 et 9 présentent cependant les résultats enregistrés par les services compétents de l'agriculture dans les villages de Dan Kano (commune de Tibiri), de Débi (commune d'Aguié) et de Mourin Dan Dounia (commune d'Aguié) :

Rendements agricoles obtenus

- *Pour le mil : 500 kg/ha à 667 kg/ha*
- *Pour le niébé : 450 kg/ha à 800 kg/ha*
- *Pour l'arachide : 400 kg/ha*

Tableau 7 : Production de semences du village de Dan Kano (Commune de Tibiri)

Spéculations	Quantités distribuées (kg)	Superficie cultivée (ha)	Rendement (kg/ha)	Production estimée (ha)	Valeur de la production (F CFA)	Valeur sous produits (F CFA)
Mil		0,75	666,6	500	80 000	5 000
Niébé		0,75	450	337,5	90 865	9 000
Arachide		0,5	400	200	87 500	15 000
Pluviométrie	395 mm en 22 jours pour 2015 contre 367,4 mm en 15 jours en 2014					
	Semences très précoces et productives par rapport aux semences locales					

Source : GARIC, décembre 2015.

Tableau 8 : Production obtenue en champ collectif dans le village de Débi (Commune d'Aguié)

Spéculations	Quantités distribuées (Kg)	Superficie cultivées (ha)	Rendement estimé par hectare (Kg/ha)	Production estimée (Kg)	Valeur de la production (FCFA)
Mil	----	2	500 à 600	745	**372 500**
Niébé	----	1	700 à 800	32.5	**24 375**

Source : GARIC, décembre 2015.

Tableau 9 : Production obtenue en champ collectif dans le village de Mourin Dan Dounia (Commune d'Aguié)

Spéculations	Quantités distribuées (Kg)	Superficie cultivées (ha)	Rendement estimé par hectare (Kg/ha)	Production estimée	Valeur de la production (FCFA)
Mil	-----	2	500 à 600	62,5	**312 500**
Niébé	-----	1	700 à 800	87,5	**65 625**
Mil (Démonstration)	-----	-----	-----	-----	-----

Source : GARIC, décembre 2015.

- **Appréciation du comportement des semences sélectionnées par les producteurs**

À la lecture du tableau 10, on peut constater que le rendement des semences sélectionnées est meilleur que celui des semences locales selon près de 82% des producteurs interrogés pour le mil, 51% des producteurs pour le sorgho, 76% des producteurs pour le niébé et 78% des répondants pour l'arachide. Du point de vue de la précocité, la même tendance est observée chez les semences sélectionnées comme cela ressort du tableau 11.

Tableau 10: Appréciation du rendement des semences par les multiplicateurs

Rendement relatif de la semence	Semence de mil		Semence de sorgho		Semence de niébé		Semence d'arachide	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Rendement meilleur que celui de la semence locale	125	81,7	21	51,2	125	76,2	47	78,3
Rendement identique à celui de la semence local	9	5,9	2	4,9	10	6,1	10	16,7
Rendement moindre que celui de la semence locale	5	3,3	8	19,5	11	6,7	1	1,7

Ne sait pas (pas de référence pour apprécier)	14	9,2	10	24,4	18	11,0	2	3,3
Total	**153**	**100,0**	**41**	**100,0**	**164**	**100,0**	**60**	**100,0**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Tableau 11 : Appréciation de la précocité des semences par les multiplicateurs

Précocité relative de la semence	Semence de mil		Semence de sorgho		Semence de niébé		Semence d'arachide	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Plus précoce que la semence locale	142	94,7	26	61,9	147	89,6	49	86,0
Précocité identique à celle de la semence locale	2	1,3	2	4,8	1	,6	7	12,3
Moins précoce que celle de la semence locale	2	1,3	6	14,3	4	2,4		
Ne sait pas (pas de référence pour apprécier)	4	2,7	8	19,0	12	7,3	1	1,8
Total	**150**	**100,0**	**42**	**100,0**	**164**	**100,0**	**57**	**100,0**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3.2.3.3 Effets induits de l'appui

Parmi les principaux effets escomptés, il y a l'adoption par les producteurs et productrices de l'utilisation des semences améliorées, la vente de leurs semences aux autres producteurs en vue de générer des revenu, le ravitaillement par les groupements MMD des BIA qu'ils gèrent à partir des récoltes de semences sélectionnées, le ravitaillement des BAB en sous produits agricoles (fanes d'arachide et niébé), la pratique d'un système d'associations de cultures avec ces semences, etc.

1. Adoption des semences améliorées pour la production céréalière

Même si la majorité des producteurs apprécient le bon comportement des semences mises à leur disposition par le projet, on ne peut à cette date déterminer le niveau de leur adoption en tant que pratique d'adoption au changement climatique. L'appréciation objective ne pourra être faite qu'à partir de la prochaine campagne agricole d'hivernage. La précocité et le bon rendement de ces semences constituent un premier facteur favorisant cette adoption. Le second signe est que très peu de la production est vendu comme cela est indiqué plus bas. Ce faisant, une bonne partie est réservée pour les prochains semis dans les champs des producteurs multiplicateurs. Il existe cependant des risques que les stocks soient mis sur le marché ou même consommés par les propriétaires si jamais les stocks céréaliers des ménages s'épuisent avant le début de la campagne agricole d'hivernage.

2. Augmentation des revenus issus de la production des semences

L'enquête fait ressortir que très peu des multiplicateurs interrogés sont engagés dans la vente de leurs productions de semences. En outre, on a enregistré 5% des producteurs de mil, 2% des producteurs de sorgho, 21,4% des producteurs de niébé et 4% des producteurs d'arachide. Les femmes ne représentent que moins de 1% et cela ne concerne que la vente de mil.

Ainsi, ce sont les hommes qui ont pu générer des revenus à partir de la vente de leurs productions de semences. Comme cela apparaît dans le tableau 12, les revenus moyens enregistrés par producteur sont estimés à 13 814,29 f CFA pour la vente de mil et à 1 638 f CFA pour la vente des sous produits du mil, à 153 605 f CFA pour le niébé et à 26 000 f CFA pour les fanes de niébé, à 51 000 f CFA pour l'arachide et

13 000 f CFA pour les fanes d'arachide. C'est seulement dans la vente des fanes de niébé qu'une seule femme a pu générer un revenu de 7 500 f CFA.

Le revenu moyen généré par producteur de semences pluviales améliorées est estimé à 46 079,74 f CFA, les hommes ayant 45 709,07 f CFA et les femmes 7 800 f CFA.

Tableau 12 : Gestion de la production des semences selon le sexe des multiplicateurs

Exploitation des semences produites	Sexe des producteurs								Total			
	Homme				Femme							
	Somme	Moyenne	N	% de N total	Somme	Moyenne	N	% de N total	Somme	Moyenne	N	% de N total
Semences de mil												
Quantité de semence de mil reçue (kg)	1 283,95	10,52	**122**	76,7%	652,87	17,64	**37**	23,3%	1 936,82	12,18	**159**	100,0%
Quantité de mil récoltée à partir de cette semence (kg)	21 216,25	198,28	**107**	78,1%	4 435,80	147,86	**30**	21,9%	25 652,05	187,24	**137**	100,0%
Quantité de mil vendue (Kg)	852,00	121,71	**7**	87,5%	0	0	**1**	12,5%	852,00	106,50	**8**	100,0%
Montant des ventes du mil (F CFA)	96 700	13814,29	**7**	100,0%					96 700	13 814,29	**7**	100,0%
Montant des ventes des sous produits (F CFA)	6 252	2 084	**3**	75,0%	300	300	**1**	25,0%	6 552	1 638	**4**	100,0%
Semences de sorgho												
Quantité de semence de sorgho reçue (kg)	71,95	1,6	**45**	86,5%	10,50	1,5	**7**	13,5%	82,45	1,6	**52**	100,0%
Quantité de sorgho récoltée à partir de cette semence (kg)	899	29	**31**	83,8%	280	46,66	**6**	16,2%	1 179	31,86	**37**	100,0%
Quantité de sorgho vendue (Kg)	9	9	**1**	100,0%					9	9	**1**	100,0%
Montant des ventes du sorgho (F CFA)	105	105	**1**	100,0%					105	105	**1**	100,0%
Montant des ventes des sous produits (F CFA)	0	0	**1**	100,0%					0	0	**1**	100,0%
Semences de niébé												
Quantité de semence de niébé reçue (kg)	711,45	5,64	**126**	79,7%	697,38	21,79	**32**	20,3%	1 408,82	8,91	**158**	100,0%
Quantité de votre production de niébé à la récolte (Kg)	6 177	57,73	**107**	78,1%	1 364,50	45,48	**30**	21,9%	7 541,50	55,04	**137**	100,0%
Quantité de niébé vendue (Kg)	1 185	43,89	**27**	100,0%					1 185	43,89	**27**	100,0%
Montant des ventes du niébé (F CFA)	153 606	5 689,11	**27**	100,0%					153 606	5 689,11	**27**	100,0%
Montant des ventes des sous produits (F CFA)	26 000	8 666,67	**3**	100,0%					26 000	8 666,67	**3**	100,0%
Semences d'arachide												
Quantité de semence d'arachide reçue (kg)	169,73	4,13	**41**	68,3%	148,30	7,80	**19**	31,7%	318,03	5,30	**60**	100,0%
Quantité de la production d'arachide à la récolte (kg)	3 927	109,08	**36**	69,2%	1 264	79	**16**	30,8%	5 191	99,83	**52**	100,0%
Quantité d'arachide vendue (kg)	425	106,25	**4**	100,0%					425	106,25	**4**	100,0%
Montant des ventes de l'arachide (F CFA)	51 000	12 750	**4**	100,0%					51 000	12 750	**4**	100,0%
Montant des ventes de sous produits d'arachide (F CFA)	13 000	2 600	**5**	83,3%	7 500	7 500	**1**	36,6%	20 500	3 416,67	**6**	100,0%

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Les productions, le nombre de vendeurs et les montants des ventes semblent relativement bas en ce moment. Cela s'explique en grande partie par le fait que toutes les quantités de semences distribuées n'ont été semées qu'entre 96,6% et 67% des bénéficiaires (tableau 13). Par conséquent, le niveau de contribution de la production semencière à la constitution des revenus agricoles des producteurs reste encore limité. Mais la situation pourra évoluer d'ici à quelques mois quand les travaux de préparation des champs pour la prochaine campagne agricole pluviale commenceront, En effet, les demandes en semences se feront plus pressentes et cela engendrera probablement aux producteurs des revenus plus importants.

3. Pré professionnalisation des multiplicateurs des semences sélectionnées

La multiplication des semences pluviales pourra devenir une activité professionnelle, donc durable, si l'adoption de celles-ci se développe au sein des producteurs de façon générale. Le comportement de ces semences du point de vue de leur précocité, de leur résistance aux aléas, de leur cycle court et de leur rendement élevé est un facteur important pour la généralisation de l'intégration dans les pratiques culturales. Il faut toutefois souligner qu'il existe des critères pour cette professionnalisation qui commence par l'enregistrement des producteurs multiplicateurs au niveau des services départementaux de l'Agriculture. Il s'agit notamment de l'emblavement d'une superficie d'au moins 5 ha et le paiement des frais d'enregistrement de 3 000 f CFA par le multiplicateur pour être inscrit dans le répertoire des producteurs attitrés de semences sélectionnées.

Dans la perspective de bons résultats de multiplication, ces semences peuvent être achetées par les groupements ou les autres organisations paysannes locales en vue d'approvisionner les BIA des villages. Cela facilitera l'accès aux ménages les plus démunis et permettra d'assurer l'accroissement des rendements et par conséquent de la production céréalière (mil et sorgho) et des légumineuses (niébé et arachide) dans la zone d'intervention du projet et au-delà. De plus, la vente de ces semences permettra aux producteurs multiplicateurs de générer des revenus nécessaires pour améliorer pour les conditions de vie de leurs ménages. Dans l'un ou l'autre cas, la sécurité alimentaire sera améliorée et la pauvreté des ménages réduite.

Tableau 13 : Utilisation des semences selon le sexe des producteurs multiplicateurs

Utilisation des semences		Mil			Sorgho			Niébé			Arachide		
		Bénéficiaire homme	Bénéficiaire femme	Total	Bénéficiaire homme	Bénéficiaire femme	Total	Bénéficiaire homme	Bénéficiaire femme	Total	Bénéficiaire homme	Bénéficiaire femme	Total
Toutes semées	Effectif	85	32	117	27	6	33	96	35	131	40	17	57
	% du total	54,8%	20,6%	75,5%	55,1%	12,2%	67,3%	58,5%	21,3%	79,9%	67,8%	28,8%	96,6%
Une partie semée	Effectif	31	4	35	7	0	7	27	3	30	1	1	2
	% du total	20,0%	2,6%	22,6%	14,3%	,0%	14,3%	16,5%	1,8%	18,3%	1,7%	1,7%	3,4%
Aucune semée	Effectif	3	0	3	9	0	9	3	0	3	-	-	-
	% du total	1,9%	,0%	1,9%	18,4%	,0%	18,4%	1,8%	,0%	1,8%	-	-	-
Total	**Effectif**	**119**	**36**	**155**	**43**	**6**	**49**	**126**	**38**	**164**	**41**	**18**	**59**
	% du total	**76,8%**	**23,2%**	**100,0%**	**87,8%**	**12,2%**	**100,0%**	**76,8%**	**23,2%**	**100,0%**	**69,5%**	**30,5%**	**100,0%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3.2.3.3.1 Niveau de satisfaction par rapport à l'appui en semences sélectionnées pluviales

1. Niveau de satisfaction des bénéficiaires de semences

L'analyse du tableau 14 fait ressortir que 71,5% des producteurs enquêtés sont très satisfaits, 24,4% le sont moyennement et seulement 4% ne sont pas satisfaits. La même tendance s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En outre, la majorité des producteurs et productrices est très satisfaite ou moyennement satisfaite.

Tableau 14 : Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux semences pluviales fournies par le projet

Sexe du répondant		Niveau de satisfaction			Total
		Très satisfait	Moyennement satisfait	Non satisfait	
Homme	Effectif	64	22	3	89
	% du total	52,0%	17,9%	2,4%	72,4%
Femme	Effectif	24	8	2	34
	% du total	19,5%	6,5%	1,6%	27,6%
Total	**Effectif**	**88**	**30**	**5**	**123**
	% du total	**71,5%**	**24,4%**	**4,1%**	**100,0%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

2. Motifs de satisfaction des bénéficiaires de semences

- **Pour les producteurs et productrices très satisfaits, les principales raisons sont :**

1. L'augmentation de la production, cité 52 fois ;
2. La régularité du suivi et de l'encadrement des producteurs, cité 5 fois ;
3. Le renforcement des capacités des producteurs, cité 5 fois.

- **Pour ceux qui sont moyennement satisfaits, les motifs sont :**

1. L'irrégularité dans le suivi et l'encadrement, cité 6 fois ;
2. Le retard dans la livraison des semences et le semi, cité 5 fois ;
3. La mauvaise récolte, cité 4 fois ;
4. Pas toutes les semences reçues, cité 1 fois.

- **Pour les non satisfaits, les principales raisons sont les suivantes :**

1. La mauvaise production, cité 2 fois ;
2. Les quantités des semences reçues insuffisantes voire nulles, cité 2 fois.

L'évaluation constate que le haut degré de satisfaction des bénéficiaires dépend en grande partie de la qualité des semences sélectionnées, du renforcement des capacités des producteurs sur les techniques d'entretien spécifiques aux cultures et du suivi/encadrement assuré non seulement par les agents du projet mais surtout par les cadres des services techniques de l'agriculture.

Pour ceux qui ne sont pas satisfaits, la production n'a pas été bonne mais que les quantités reçues sont insuffisantes. À cela, s'ajoutent probablement d'autres difficultés comme ci-dessous présenté.

3.2.3.3.2 Participation des groupements MMD à la multiplication des semences sélectionnées

L'enquête indique que 55% des groupements ont déclaré avoir participé à la production des semences pluviales.

1. Production de semences par les groupements MMD

La production totale des groupements enquêtés est estimée à :

- 1 505 kg de semences de mil dont 5 kg ont été vendus ;
- 90 kg de semences de sorgho non vendues ;
- 829 kg de semences de niébé non vendues ;
- 752 kg de semences d'arachides non vendues.

2. Revenus moyens générés par les groupements MMD

Le montant enregistré est de 600 f CFA et cela a été généré par la vente de 5 kg de semences de mil.

3. Recours des productrices membres de groupements MMD aux fournisseurs d'intrants

L'enquête révèle que les membres de 29% des groupements ont fait appel, en dehors des BAB, BCR et BIA, aux services des fournisseurs locaux pour se ravitailler en intrants agricoles, à savoir des semences améliorées de mil, sorgho, de niébé, d'arachide et d'oseille.

4. Niveau de satisfaction des groupements vis-à-vis de leurs fournisseurs

Les groupements MMD enquêtés ont indiqué leur degré de satisfaction relativement aux services de ces fournisseurs. Comme cela ressort du tableau 15, on peut relever que 30% de ces organisations féminines ont eu recours aux services de fournisseurs. Parmi ceux-ci 12% sont très satisfaits des prestations alors que 18% le sont moyennement. Les motifs de satisfaction sont la bonne qualité des services et produits livrés selon 12% des groupements, leurs prix abordables selon 12% et leur disponibilité selon 6% (tableau 16).

Tableau 15 : Niveau de satisfaction des groupements MMD

Satisfaction service fournisseurs	Nombre de citations	Fréquence
Pas eu de recours aux fournisseurs	12	70%
Très satisfait	2	12%
Satisfait moyennement	3	18%
Total groupements MMD	**17**	**100%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Tableau 16 : Motifs de satisfaction selon les membres de groupements MMD

Motifs de satisfaction	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	12	71%
Services/produits de bonne qualité	2	12%
Services et produits à prix abordables	2	12%
Services/produits disponibles localement	1	6%
Total groupements MMD	**17**	**100%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3.2.3.3.3 Difficultés rencontrées dans la multiplication des semences sélectionnées pluviales

Les principales difficultés rencontrées lors de la multiplication des semences sont :

1. L'irrégularité des pluies (retard, arrêt précoce, inondation), cité 229 fois ;
2. L'accès aux intrants améliorés (surtout les engrais chimiques) qui souvent ne sont ni suffisants, ni disponibles ni mis en place au bon moment, cité 130 fois ;
3. Les attaques des ennemis de cultures, cité 38 fois ;
4. La pauvreté des sols, cité 29 fois ;
5. L'insuffisance des terres de cultures, cité 6 fois ;
6. L'envahissement des terres de cultures par les mauvaises herbes (sida cordifolia), cité 3 fois.

En ce qui concerne particulièrement la difficulté liée à la pluviométrique, il s'agit de la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace dans quasiment toute la zone d'intervention du projet. "En outre, pour le département de Madarounfa, il a été relevé que sur 8 postes dont les enregistrements sont parvenus, 3 postes sont déficitaires dont 2 à plus de 50 % et 5 postes sont excédentaires dont 3 à plus de 50%."[6]

3.2.3.3.4 Recommandations partielles

1. Informer et sensibiliser des populations sur la disponibilité des semences sélectionnées auprès des multiplicateurs locaux et dans les BIA
2. Inciter les groupements MMD à s'approvisionner en semences améliorées auprès des multiplicateurs locaux pendant que les prix son relativement bas pour ravitailler les BIA
3. Encourager les producteurs multiplicateurs à se professionnaliser dans la production de semences sélectionnées par des actions de sensibilisation ;
4. Mettre à la disposition des producteurs les semences au temps opportun avant la période des semis.

3.2.3.4 Appui au développement des cultures de contre saison

Cet appui est composite en ce sens qu'il est constitution d'une formation-recyclage des femmes en techniques de maraichage et d'un appui en kits sous forme d'un paquet technologique «semences, engrais, fongicides, encadrement, facilitation du marché.

3.2.3.4.1 Organisation de l'appui

Les activités menées à ce niveau portent non seulement sur les cultures de contre saison mais aussi sur la production de plantes résistantes à haute valeur nutritive et monétaire comme le Moringa. Le premier objectif visé est de renforcer les capacités des groupements MMD en matière de techniques de production maraîchère conformément aux plans d'action communautaire d'adaptation de leurs localités respectives. La formation a touché 523 femmes sur les 1 124 membres des groupements MMD engagées dans le maraîchage au niveau des communautés de Kirya et Danja (commune de Jirataoua), de Kamshin Miya, Saran Maradi et Sarkin Rima (commune de Serkin Yamma) et de Waraou, Mamaoua et Fagagaou (commune de Tibiri). Les thématiques traitées portent sur : i) installation des parcelles de culture et techniques de préparation des sols ; ii) Choix des spéculations, Installation des pépinières, repiquage et irrigation ; iii) aléas rencontrés du semis à la récolte et traitement phytosanitaire ; iv) la nécessité de la consommation des fruits et légumes et d'apprécier la valeur économique et social de ces productions. Les formations sont dispensées par les chefs de district agricole (CDA) relevant de la direction départementale de l'agriculture.

[6] DDA de Madarounfa.

Quant au second l'objectif, il s'agit d'accompagner la production maraîchère effectuée sur des sites collectifs de groupements des femmes et d'organisations paysannes des hommes notamment dans les localités susmentionnées, donc relevant des communes de Jirataoua, Sarkin Yamma et Tibiri. Une superficie totale de 24 hectares doit être emblavé et c'est dans ce cadre qu'il a été mis en place des kits de maraîchage constitués de 5 310 Kg de semences potagères (maïs, pomme de terre, carotte, oignon, poivron, chou, laitue, tomate, Moringa et blé), de 3 600 Kg d'urée de super simple, de 40 arrosoirs et 14 motopompes équipés d'accessoires. Les services techniques de l'agriculture aux niveaux communal et départemental ont assuré l'encadrement des producteurs durant tout le cycle de production. À l'issue de l'enquête, 18% des groupements MMD rencontrés ont effectivement déclaré avoir bénéficié des appuis du projet GARIC.

3.2.3.4.2 Résultats des cultures irriguées au niveau des producteurs maraichers

1. **Estimation de la production totale des groupements**

Pour la campagne maraîchère 2014-2015 dont le cycle est bouclé, 18% des groupements (soit 3 sur 17) ont déclaré avoir obtenu environ 530 kg de produits maraîchers toutes spéculations confondues. La moyenne produite est estimée à 177 kg pour un minimum de 110 kg et un maximum de 250 kg.

S'agissant du Moringa, les plants sont encore très jeunes et il faut encore plusieurs mois pour commencer une véritable exploitation de la production.

2. **Revenu généré par la production maraîchère des groupements**

Il ressort de l'enquête que la production moyenne autoconsommée représente 55 kg et celle vendue de 90 kg. Les produits de vente s'élèvent en moyenne de 165 000 f CFA par groupement. En admettant que la taille moyenne par groupement est de 33 membres[7], le revenu net issu du maraîchage s'élève théoriquement à environ 5 000 f CFA pour un cycle de production.

Sur la base de cette situation, on peut par extrapolation[8] estimer le nombre des femmes qui ont généré un revenu du maraîchage à 1 065, soit 53,8% de l'ensemble des membres des 60 groupements MMD ciblés. Le montant des revenus net tiré du maraichage est en moyenne de 5 000 f CFA par productrice.

3. **Recours des groupements aux fournisseurs d'intrants**

L'enquête indique que 29% des groupements MMD font recours à des fournisseurs informels locaux pour s'approvisionner plutôt en semences pluviales (mil, sorgho, niébé, arachide, oseille), les intrants pour le jardinage étant déjà acquis auprès du projet.

4. **Niveau de satisfaction des groupements par rapport aux prestations des fournisseurs d'intrants**

Selon leurs déclarations, 12% des groupements interrogés sont très satisfaits et 18% le sont moyennement. Les principaux motifs de satisfaction cités sont la bonne qualité des services et produits selon 12% des groupements, les prix abordables pour 12% des structures et la disponibilité des produits pour 6% d'entre elles.

---

[7] Le projet appui 60 groupements MMD comptant au total 1 980 membres, soit 32 61 personnes par structure.

[8] Trois groupements sur 17 ont généré un revenu. Il y a 60/17 x 3 = 11 groupements concernés dans l'ensemble des structures, soit 11 x 33 = 363 femmes, soit 363/1980x100 membres = 18% de l'ensemble des femmes concernées.

5. Appréciation de l'encadrement technique reçu individuellement par les producteurs et productrices

Comme le montre le tableau 17, seulement 6% des producteurs et productrices affirment être suivis et encadrés au plan technique, ce qui à priori semble une défaillance dans le dispositif mis en place. Cela doit également interpellé non seulement les autorités signataires de la convention avec Care International Niger mais aussi le projet.

Tableau 17 : Encadrement reçu selon les producteurs enquêtés

Suivi et encadrement reçus	Effectifs	Pourcentage valide
Oui	14	6,3
Non	209	93,7
Total	**223**	**100,0**

Source : Évaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Selon 64,3% des répondants, leur suivi et encadrement sont assurés par les services d'agriculture, les agents de GARIC selon 14,3% des répondants et les ONGs selon 14,3% des répondants (tablea 18). Le tableau 19 montre aussi que parmi les producteurs et productrices interrogés, près de 79% pensent que l'encadrement a été suffisant alors que 21,4% sont d'avis contraire. Ainsi, plus de 92% ont déclaré être très satisfaits tandis que pour une minorité de 7,7% la satisfaction est moyenne (tableau 20).

Tableau 18 : Origines des agents d'encadrement selon les maraichers enquêtés

Services d'encadrement	Effectifs	Pourcentage valide
Services d'agriculture de l'État	9	64,3
Projet GARIC	2	14,3
ONG locales	2	14,3
Autres	1	7,1
Total	**14**	**100,0**

Source : Évaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Tableau 19 : Appréciation de l'encadrement par les producteurs maraîchers

Appréciation	Effectifs	Pourcentage
Encadrement suffisant	11	78,6
Encadrement insuffisant	3	21,4
Total	**14**	**100,0**

Source : Évaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Tableau 20 : Niveau de satisfaction des producteurs par rapport à l'encadrement

Niveau de satisfaction	Effectifs	Pourcentage
Très satisfait	13	92,9
Moyennement satisfait	1	7,1
Total	**14**	**100,0**

Source : Évaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

6. Difficultés majeures rencontrées dans les cultures irriguées

En dépit des appuis du projet, il reste encore quelques difficultés qui affectent çà et là le niveau des productions. Selon les déclarations de 46% des productrices et producteurs interrogés les principales difficultés se résument à l'insuffisance de l'eau d'irrigation, aux attaques des ennemis de cultures (pucerons), à l'insuffisance des kits de maraîchage, à l'insuffisance des intrants (semences améliorées, engrais, pesticides et petits matériels), mauvaise qualité de certaines terres qui sont dures et la mévente des produits de jardinage. Pour une minorité des femmes, l'insuffisance des terres auxquelles elles ont accès limite leur production.

3.2.3.4.3 Conclusions partielles

En principe tous les acteurs chargés du suivi et de l'encadrement sont parties prenantes dans la construction de la durabilité des activités de maraichage. Il s'agit notamment des producteurs et des productrices, du projet, des services techniques déconcentrés et des communes. Les résultats ci-dessus notés font ressortir la faiblesse du maillon le plus important que constituent les services techniques en charge du suivi et de l'encadrement pendant mais surtout après le projet.

3.2.3.4.4 Recommandations partielles relatives au maraichage

Pour 48% des répondants, les appuis suivants sont encore nécessaires non seulement pour satisfaire les besoins d'une population assez importante mais surtout pour palier les difficultés affectant l'activité maraichère :

1. Appuis en kits pour le maraichage (intrants) ;
2. Mise à disposition d'un système d'irrigation (puisard et motopompe) ;
3. Appui en semences de Moringa ;
4. Mise à disposition de terres appropriées ;
5. Suivi et encadrement réguliers.

Par ailleurs, les communes restent interpellées et elles doivent s'assurer que les services communaux responsables remplissent pleinement leur fonction régalienne. Les besoins matériels et techniques des populations doivent être identifiés et budgétisés dans les PDC.

3.2.3.5 Appui au développement de l'aviculture traditionnelle

3.2.3.5.1 Objectifs et organisation de l'appui

Il s'agit d'appuyer la promotion de l'aviculture traditionnelle dans 625 ménages dirigés par les femmes membres de groupement et identifiées sur la base de leur expérience dans le domaine. Les femmes seront formées en techniques d'aviculture et mise en relation avec les agents d'élevage et un réseau d'auxiliaires paravétérinaires pour assurer la santé des oiseaux. Ainsi, 1250 têtes de volaille seront placées pour commencer au sein des groupements en gestion collectif puis en individuel à travers les revenus de vente financeront / production et il s'agit d'élargir l'activité à d'autres femmes par effet de tâche d'huile.

3.2.3.5.2 Résultat de l'appui

L'opération a été lancée mais elle s'est soldée par un échec étant donné que toute la volaille a été perdue suite à la forte mortalité des oiseaux mis en place suite à la grippe aviaire survenue en 2015. L'activité a donc été suspendue jusqu'à une date sine die.

3.2.3.6 Renforcement de la production halieutique des femmes

3.2.3.6.1 Organisation de l'appui

L'activité s'inscrit dans le cadre des stratégies d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique. Initialement prévue, elle s'intéresse à la production du poisson par les femmes "autour du lac de Madarounfa et des marres permanentes". Mais dans la pratique, le seul appui a concerné particulièrement les femmes de la communauté du village de Danja (commune de Jiratawa). Il s'agit plutôt d'une activité menée à titre expérimental par un réseau de cinq groupements MMD (138 femmes) au niveau d'un bassin privé mis à la disposition des femmes. L'appui du projet a consisté à la réhabilitation dudit bassin, à la mise en place de 800 alevins (clarias gariepulus – silure), de 8 sacs d'aliments pour alevins et au renforcement des capacités des productrices assuré par le service de l'Environnement de Dan Issa, en matière de techniques de production halieutique (alimentation du poisson) et de gestion d'une ferme piscicole.

3.2.3.6.2 Résultats enregistrés

L'activité a démarré en février 2015. Après près d'un an d'exercice, l'évaluation constate que l'opération rencontre d'énormes difficultés liées à la gestion. En effet, il se pose un problème de sécurisation de propriété relativement au bassin qui non seulement appartient à un particulier mais aussi qu'il est localisé dans une propriété privée. Selon les membres du comité de gestion rencontrés, le propriétaire légitime qui est supposé apporter sa contribution à la gestion de l'activité semble outrepasser ses engagements, mettant les ambitions des femmes dans une impasse totale. De façon sournoise, il se sert du poisson du bassin pour alimenter une autre mare piscicole personnelle dont il commercialise la production. Ce faisant, il agit en concurrent déloyal vis-à-vis du réseau des MMD qui ne sait plus comment se défaire de cette situation qui ne fait que perdure. L'une des conséquences de ce détournement d'objectif de l'opération est la mévente de la production des groupements. En outre, en deux cycles de production, soit 12 mois, les recettes enregistrées ne dépassent guère 22 750 f CFA alors que les recettes envisagées auraient été estimées à 185 000 f CFA pour le premier cycle de six mois. Cette mauvaise performance de l'entreprise semble avoir entamé l'enthousiasme des productrices, conduisant l'activité vers une fin en queue de poisson.

3.2.3.6.3 Recommandations partielles

Plusieurs rencontres ont été organisées par l'unité du projet avec les bénéficiaires mais sans que cela n'aboutisse à une solution satisfaisante et définitive jusqu'au passage de la mission d'évaluation. Compte tenu de l'importance économique et nutritionnelle de t'activité l'évaluation recommande encore la tenue d'une nouvelle rencontre du comité de gestion du bassin y compris le propriétaire du bassin avec le projet en vue d'analyser la situation en de déterminer les mesures urgentes à prendre pour sauver l'entreprise et permettre ainsi aux femmes membres des groupements d'en tirer meilleur profit.

3.2.3.7 Appui au développement du petit élevage d'ovins caprins et d'embouche ovine (déparasitage interne/externe, vaccination, encadrement/conseils)

3.2.3.7.1 Organisation de l'appui

L'appui du projet, en partenariat avec l'école des surveillants de l'élevage de Maradi, a consisté en la formation de neuf (9) auxiliaires paravétérinaires et du recyclage de 9 autres en vue de renforcer la capacité opérationnelle des services de proximité et de les mettre en réseau. Les thèmes développés ont porté sur les aspects suivants : i) Place et rôle des auxiliaires para vétérinaires au sein de la communauté ; ii) respect de la déontologie dans l'exercice de leurs fonctions ; iii) Diagnostique et traitement des animaux (volaille, ovins, caprins, bovins et camelins). De plus, les 9 auxiliaires paravétérinaires ainsi formés ont été

dotés chacun d'un kit de produits vétérinaires pour offrir des services de premiers soins aux animaux contre rémunération notamment dans leurs communes de résidence, à savoir la commune de Djirataoua, (Département de Madarounfa), la commune de Tchadoua (Département d'Aguié) et la commune de Guidan Roumdji (Département de Guidan Roumdji).

Par ailleurs, un stock de produits vétérinaires a été placé au niveau des services d'élevage en vue de la vaccination et du déparasitage des animaux des ménages de la zone d'intervention du projet. Les résultats enregistrés à ce niveau sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

3.2.3.7.2 Résultats de l'appui

Le tableau 21 présente les détails des effectifs traités aussi bien par les services techniques d'élevage départementaux et communaux mais aussi par les APV dont les prestations sont rémunérées.

Tableau 21 : Estimation des animaux traités

Villages	Espèces animales						Effectifs traités
	Brebis	Chèvres	Vache	Volaille	Cheval	Âne	
Batata	71	62	44	11	0	0	188
Saé Sofoua	250	300	200	400	0	0	1 150
Tambaraoua	107	120	120	400	0	0	747
Dan Gado	90	170	85	267	0	0	612
Lili	230	300	120	400	0	0	1 050
Goulgoussaou	520	602	275	76	1	11	1 485
Dan Bouzou	234	645	207	322	0	3	1 411
Danja	118	135	215	215	0	0	683
Total	**1 620**	**2 334**	**1 266**	**2 091**	**1**	**14**	**7 326**

Source : GARIC, décembre 2015.

3.2.3.7.3 Effets de l'activité de développement du petit élevage

Selon les témoignages recueillis, les appuis du projet au secteur de l'élevage ont été bien appréciés par les populations et surtout les femmes propriétaires dont une bonne partie des petits ruminants a été traitée par les services d'élevage sans avoir à effectuer le moindre déplacement ou à verser le moindre centime.

Il convient de relever par ailleurs, que de par leur présence au niveau communautaire, les auxiliaires rendent leurs services et les produits vétérinaires disponibles aux populations moyennant une rémunération abordable. Ainsi, la proximité et la qualité de leurs services contribuent à réduire sans doute les coûts de transport que les propriétaires d'animaux auraient supportés autrement.

L'évaluation note également plusieurs autres effets non négligeables, à savoir que :

1. La disponibilité des produits au sein des communautés à travers les APV a certes permis de prévenir la grippe aviaire qui s'est déclaré durant cette année ;
2. La détention d'une attestation de formation par les APV facilite leur approvisionnement en produits vétérinaires au niveau des points de vente agréés où ils bénéficient d'ailleurs de prix étudiés ;
3. Le développement du partenariat entre les APV et certains CIB en place contribue à élargir la couverture sanitaire du point de vue vétérinaire ;
4. Le renforcement des capacités sur la pratique de la vaccination aux APV ;
5. La réduction de l'exode des APV est de mise pour ces jeunes à cause de leur nouvelle activité génératrice de revenus.

Il faut cependant souligner que les prestations de ces APV se limitent aux soins vétérinaires élémentaires

alors que les populations sont de plus en plus exigeantes en termes d'interventions plus complexe comme les injections que cet autoencadrement ne maîtrise guère. De plus, leurs interventions sont davantage limitées qu'il n'existe pas de cellule d'intervention de base (CIB) dans certaines communautés comme à Safo.

3.2.3.7.4 Recommandation partielle

Bien que les auxiliaires paravétérinaires aient reçu une formation de qualité par l'une des institutions reconnues et compétentes dans le secteur, le métier présente un certain nombre de risques qu'il faille prévenir afin de préserver la qualité des soins. En effet, les tentations de l'argent facile peut amener certains auxiliaires à s'approvisionner sur les marchés informels où les produits vétérinaires d'origine douteuse sont exposés. Par conséquent, les services d'élevage doivent instituer un programme de suivi régulier de tous les auxiliaires de leur zone d'intervention afin d'assurer aux populations des produits de bonne qualité.

3.2.3.8 Appui à la réhabilitation des aires de pâturage et des enclaves pastorales en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers

3.2.3.8.1 Organisation de l'appui

L'objectif principal visé à travers cet appui consiste en la protection de l'écosystème et plus spécifiquement des aires de pâturages et des enclaves pastorales, conformément aux priorités communautaires consignées dans les PACA. Il s'agit plus spécifiquement d'actions d'aménagement portant sur : i) la réhabilitation des aires de pâturages à travers la lutte contre le sida cordifolia suivi de l'ensemencement herbacé ; ii) la récupération des terres dégradées à travers la confection des demi-lunes agricoles et forestières et iii) la production des plants pour reboiser les espaces (tableau 22).

Les appuis du projet ont consisté en la mise à disposition des communautés d'un lot de matériels composé de 156 pioches, 190 râteaux et 60 pelle ainsi que de 6 900 Kg de mil et de 4 600 Kg de maïs pour assurer l'alimentation des travailleurs. Le suivi technique de l'activité et l'encadrement des bénéficiaires ont été assurés par les services départementaux de l'environnement.

Tableau 22 : Liste des espèces forestières utilisées

Espèces	Nom local	Utilisation	Vertu médicinal
1. Acacia senegal	*Akwara*	*Fourrage + gomme arabique*	*hémorroïde -dysenterie*
2. Bauhinia refuscens	*Dirga*	*Fourrage*	*hémorroïde -dysenterie*
3. Acacia nilotica	*Bagarroua*	*Fourrage + tannerie*	*Ulcère -dysenterie*
4. Ziziphus spina christi	*Kourna*	*Fourrage + fruits comestibles*	*Plaie et blessures*
5. Adansonia digitata	*Kouka*	*Feuilles et fruits comestibles*	*Riche en vitamine A*
6. Prosopis sp	*Takwassara Madawa*	*Fourrage*	*Pharmacopée*
7. Zizyphus mauritiana	*Magaria*	*Feuilles et fruits comestibles*	*Plaie et blessures*
8. Balanites aegyptiaca	*Adoua*	*Feuilles et fruits comestibles + saponification*	*Riches en vit A et B*
9. Azadirachta indica,	*Bedi*	*Bois –Ombre*	*Pharmacopée*
10. Moringa oleifera	*Zogala , tamaka*	*Feuilles comestibles et complémentation alimentaire*	*Riches en vitamines C (tension artérielle, diabète),*
11. Terminalia mentali	*Etagère*	*Bois –Ombre*	

Source : GARIC, décembre 2015.

3.2.3.8.2 Résultats de l'appui

Les résultats enregistrés se présentent comme suit :

- Pour la restauration des aires de pâturages 188 ha ont été récupérés dans les terroirs de 16 communautés. Pour cela, 5 274 personnes dont 2 679 femmes ont été mobilisées.
- Pour l'aménagement des terres dégradées, 36 ha ont été récupérés dans les terroirs de 6 communautés. Au total, 1 703 personnes dont 700 femmes et 1 003 hommes ont été mobilisés.
- Pour la production des plants, des pépinières ont été installées dans 22 communautés où 46 pépiniéristes dont 22 femmes ont été formés à cet effet. L'appui du projet comprend 56 000 pots plastiques, 40 pelles, 21 sécateurs, 54 arrosoirs métalliques, 25 brouettes, 42 râteaux, 91 touques en plastiques et 49 kg de semences de 10 espèces forestières. Sur les 56 000 plants prévus, 36 717 plants, soit 65%, ont atteints le stade de plantation malgré les difficultés liées à l'accès à l'eau pour certains sites et la destruction d'un certain nombre de plants par les animaux.

Les services de l'Environnement estiment à 106% le taux de réalisation pour les aménagements des aires et parcours pastoraux, et à 65,45% pour la récupération des terres dégradées. En ce qui concerne les plantations d'arbres, le taux moyen de réussite est de 65,56%, mais seule la communauté de Dan Gado a enregistré un résultat exceptionnel de 100% (tableau 23).

Tableau 23 : Résultats de la réhabilitation des aires de pâturages et de la récupération des terres dégradées

Activités	Vocation	Prévision (ha)	Réalisation (ha)	Participants femmes	Participants hommes	Total participants
Aménagement des aires de pâturage	Pastorale	179	188	2 679	2 595	5 274
Récupérations des terres dégradées	Agro-pastorale	55	36	700	1 003	1 703
Total		**234**	**224**	**3 379**	**3 598**	**6 977**

Source : GARIC décembre 2015.

3.2.3.8.3 Effets de l'activité

Les activités menées dans le cadre des plantations se subdivisent en trois catégories : i) Plantation d'agroforesterie au sein des concessions (jardin de case), des champs ou jardin avec Moringa et Zizyphus et cela a concerné 10 689 plants ; ii) Plantation pour usage d'ombrage avec Azadirachata india, Adansonia digitata, Bauhinia rufescens pour 12 036 plants ; iii) Haie vive dans les couloirs de passage avec Accacia Senegal, Acacia nilotica et Prosopis.

Partant de cette situation, l'évaluation constate que les effets de l'appui du projet sont multiples.

- la production fourragère qui profite directement au cheptel des communautés locales ;
- la protection de l'environnement à travers la récupération et la préservation de 224 ha de terres dégradées ;
- l'accès de près de 7 000 travailleurs hommes et femmes aux vivres distribués en lieu et place de repas comme cela se fait traditionnellement durant les "gayya" (travail collectif de solidarité).
- la production d'espèces médicinales abondamment utilisées par des populations pour le traitement de premier recours des maladies ;
- la production de bois qui est la principale source d'énergie en milieu rural ;
- la constitution d'un vivier de pépiniéristes hommes et femmes renforçant les compétences locales.

Les résultats auraient été plus intéressants si toutes les semences ont été effectivement utilisées par les bénéficiaires. C'est le cas notamment en ce qui concerne le Moringa. En effet, l'enquête a fait ressortir que 34% des répondants ont déclaré avoir bénéficié de l'appui en semences de Moringa. Parmi ces bénéficiaires, la majorité (soit 83,3%) a déclaré avoir utilisé la totalité des semences reçues alors que les autres producteurs (soit 16,7%) en ont gardé en réserve, vendu, ou donné l'autre partie, limitant ainsi le potentiel à produire.

3.2.4 Stratégies d'adaptation des ménages

Du point de vue de la pratique des stratégies d'adaptation au changement climatique, on peut noter que près de 23% de ceux qui y sont engagés sont des femmes et 77% sont des hommes (tableau 24). Les pratiques les plus citées sont l'utilisation des semences améliorées par 81% des répondants (tableau 25).

En ce qui concerne la RNA, il convient de relever que la pratique de la RNA est quasiment généralisée chez les producteurs enquêtés et cela depuis des années, avant même l'avènement du projet GARIC. *Il faut aussi relever que* 1/10 des enquêtés, soit *7,7% des enquêtés dont 2,7% de femmes, ne la pratiquent que depuis une année seulement, c'est-à-dire au cours de l'exécution de GARIC et selon les enquêtés.*

L'évaluation à mi-parcours constate d'une part que 77% des hommes et 28% des femmes sont engagés dans la pratique des stratégies d'adaptation au changement climatique et, d'autre part que pour les 7,7% n'ont qu'une seule année de pratique de la RNA.

Tableau 24 : Stratégies d'adaptation pratiquées selon le sexe des bénéficiaires du projet

Stratégies d'adaptation		Sexe du répondant		Total
		Homme	Femme	
Utilisation des semences améliorées	Effectif	62	20	82
	% dans "oui"	75,6%	24,4%	100,0%
	% du total	61,4%	19,8%	81,2%
RNA	Effectif	9	5	14
	% dans "oui"	64,3%	35,7%	100,0%
	% du total	4,9%	2,7%	7,7%
Maraichage	Effectif	1	0	1
	% dans "oui"	100,0%	0%	100,0%
	% du total	1,0%	0%	1,0%
Création de stock de fourrage	Effectif	1	1	2
	% dans "oui"	50,0%	50,0%	100,0%
	% du total	1,0%	1,0%	2,0%
CES/DRS individuel ou communautaire	Effectif	0	1	1
	% dans "oui"	0%	100,0%	100,0%
	% du total	,0%	1,0%	1,0%
Autre	Effectif	1	0	1
	% dans "oui"	100,0%	0%	100,0%
	% du total	1,0%	0%	1,0%
Total	**Effectif**	**78**	**23**	**101**
	% dans "oui"	**77,2%**	**22,8%**	**100,0%**
	% du total	**77,2%**	**22,8%**	**100,0%**

Source : Enquête Evaluation mi-parcours GARIC, décembre 2015.

Tableau 25 : Durée de la pratique de la RNA selon le sexe des bénéficiaires du projet

Nombre d'années de la pratique		Sexe du répondant		Total
		Homme	Femme	
Un an	Effectif	9	5	14
	% dans les pratiquants	64,3%	35,7%	100,0%
	% du total	4,9%	2,7%	7,7%
Plus d'un an	Effectif	122	46	168
	% dans les pratiquants	72,6%	27,4%	100,0%
	% du total	67,0%	25,3%	92,3%
Total	**Effectif**	**131**	**51**	**182**
	% dans les pratiquants	**72,0%**	**28,0%**	**100,0%**
	% du total	**72,0%**	**28,0%**	**100,0%**

Source : Enquête Evaluation mi-parcours GARIC, décembre 2015.

3.2.5 Revenu agricole net des producteurs

Les analyses des résultats de la mise parcours font ressortir la situation suivante :

1. **Domaine de la production maraîchère**

- 165 000 f CFA en moyenne par groupement, soit 5 000 f CFA par membre de groupement ; Au total 1 065 femmes membres des 53,8% des 60 groupements ciblés sont touchées.

2. **Domaine de la production de semences pluviales améliorées**

- Au niveau des producteurs individuels : 46 079,74 f CFA en moyenne par producteur de semences pluviales améliorées, les hommes ayant 45 709,07 f CFA et les femmes 7 800 f CFA.
- Au niveau des groupements MMD : 150 f CFA par groupement en moyenne à l'issue de la vente des semences de mil.

3. **Revenu agricole net des femmes**

32,75% des femmes participant au projet ont accru leur revenu agricole de 59,48% (production pluviale et maraichere).

En tout état de cause, cette situation demeure une référence indicative en ce qui concerne cette première étape du projet. Pour l'évaluation, le revenu agricole doit être déterminé à partir des résultats ou des effets combinés des activités mises en œuvre dans le cadre de tous les appuis notamment du **résultat 1** du projet GARIC, en faveur des communautés ciblées. Or, du moment que les activités à réaliser à travers certains des appuis préconisés comme stratégies d'adaptation au changement climatique ne sont qu'en début de processus, il est difficile de déterminer objectivement un revenu agricole global et fiable :

1. **Cas de production céréalière et des cultures de rente** : une seule campagne agricole pluviale à partir des semences sélectionnées a été conduite mais à titre expérimentale. Ce n'est qu'à la seconde campagne au plutôt qu'on peut prétendre déterminer le niveau d'adoption par les producteurs et statuer sur les productions effectives ainsi que sur les revenus tirés de la pratique

par les ménages.

2. **Cas de production halieutique** : Au stade actuel l'activité connaît des difficultés et est menacée d'arrêt. Quelques recettes sont générés mais restent encore collective car aucun dividende n'a été versé aux groupements membres du réseau responsable de la gestion de l'opération à plus forte raison aux membres des groupements affiliés. La contribution de l'activité ne peut donc être déterminée avec objectivité.
3. **Cas de la production de la volaille** : l'activité a été suspendue donc on ne peut encore parler de revenu.

3.3 BILAN PAR RAPPORT AU RÉSULTAT 2 DU PROJET

Résultat 2 : 4.000 femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production

3.3.1 Réseau des groupements MMD en place

Les femmes de la zone d'intervention du projet sont organisées en 183 groupements dits MMD (tableau 26). Ces structures de base dont certaines sont regroupées en réseaux servent d'ancrage pour la mise en œuvre des activités ci-dessous prévues dans le cadre du **Résultat 1** de GARIC comme cela est indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 26 : Situation des groupements MMD de la zone d'intervention du projet

Commune	Nombre groupements	Nombre de membre
Tchadoua	21	693
Aguié	21	816
Tibiri	24	1 089
G Roumdji	30	895
Saé Saboua	10	390
Safo	15	473
Jirataoua	22	582
Sarkin Yamma	40	1 031
Total	**183**	**5 969**

Source : GARIC, décembre 2015.

3.3.2 Activités relatives au résultat 2 du projet

Toutes les activités prévues ont été mises en œuvre et le niveau de réalisation est de 100% comme cela est noté dans le tableau 27. Les objectifs, les résultats et les effets induits par chaque activité sont présentés dans les détails plus bas.

Tableau 27 : Activités réalisées dans le cadre du résultat 2

Activités et sous activités		Niveau de réalisation	Justification des écarts
1	Appui à la carte pour la mise en place ou le renforcement de (nouvelles ou anciennes) structures MMD afin d'accroitre l'efficacité de l'action des femmes - 5 femmes expertes appelées "agents villageois MMD" (AV MMD) sont formées par commune pour 8 communes - ces AV vont ensuite répondre aux besoins des femmes en création et recyclage de structures MMD dans les 8 communes - on veut tendre vers une moyenne de 20% de taux de pénétration de MMD dans les communes	100%	
2	Organisation de 8 rencontres communales avec les leaders locaux élus, les chefs coutumiers et les autres principaux leaders communautaires sur la problématique de la sécurisation foncière - 20 participants par rencontre - 3 jours par rencontre	100%	
3	Contractualisation avec les structures du Code Rural (SP, CRCR, COFODEP, COFOCOM, COFOB) : organisation de rencontres communales d'information et de sensibilisation sur la sécurisation foncière des producteurs ruraux en général et celle des femmes en particulier ; vulgarisation de thèmes liés à l'accès des femmes à la terre et pour l'accroissement de la participation des femmes dans les instances et organes du CR au niveau local	100%	
4	Organisation de 3 jours de formation rapide par commune pour les acteurs clé des communes (dont les MMD et les autres OP) aux outils et méthodes CVCA et à l'approche ABC avec intégration du genre - 50 participants par commune intégrant les membres des MMD, des OP et des organes communaux	100%	
5	Formation des leaders des structures MMD et des OP à l'utilisation de l'information climatique pour mieux	100%	

	gérer les risques climatiques en collaboration avec les responsables communaux, les services techniques, la recherche agricole et l'Université - 1 atelier départemental de 3 jours avec 20x8 participants		
6	Accompagnement des structures MMD, des OP et des structures communales dans leur apprentissage pour la recherche et l'utilisation de l'information climatique en collaboration avec les responsables communaux, les services techniques, la recherche agricole et l'Université - passage régulier de 2 jours d'un expert dans chaque commune tous les trimestres pendant 10 trimestre 2x8x10 H-j	100%	

Source : GARIC, décembre 2015.

3.3.2.1 Organisation de l'atelier de Planification Participative des scénarii

3.3.2.1.1 Objectifs et organisation de l'activité de planification participative

L'objectif de l'activité est d'accroitre les capacités des participants à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production. Les ateliers de partage des prévisions ont été tenus en 2014 et 2015, tous dans le mois de juin. L'atelier de 2015 a été organisé du 16 au 18 juin et a vu la participation de 185 personnes dont 102 hommes et 83 femmes parmi lesquels on compte des chefs de village, des femmes membres des groupements et réseaux MMD, des organisations paysannes, des représentants des chefs de cantons, des membres des OSV, des releveurs pluviométriques, des élus locaux, des services techniques communaux et membres du CSR/PGCA. Les participants ont eu droit à une journée de partage des prévisions météorologiques 2015 et à une planification par département. Y ont également pris part l'équipe du projet, deux (2) chercheurs de l'université Dan Dicko Dan Koulodo de Maradi pour leurs expertises dans le domaine et leurs capacités d'analyse, les services déconcentrés de l'état et du staff du projet. Ces derniers ont facilité la dissémination des connaissances dans un langage souple et accessible aux partenaires et producteurs ruraux, cibles des départements de Madarounfa, Guidan Roumdji et Aguié

La réplication de ces ateliers dans chacune des huit communes et les communautés participantes permettra de toucher davantage d'acteurs au sein des populations locales.

3.3.2.1.2 Résultats de l'activité de planification participative

L'un des principaux résultats enregistrés dans l'immédiat a été la confrontation des approches scientifiques et paysannes de prévision climatique. : Selon l'analyse des participants des similitudes existe entre les deux approches au regard des conditions météorologiques observées en ce moment dans la région de Maradi. Un simple cumul des tendances normales et supérieures à la normale équivaut à la probabilité d'une bonne saison du point de vue des prévisions paysannes. Quand c'est inférieur à la normale, cela sous entend la probabilité d'une mauvaise campagne. Les prévisions paysannes sont basées sur les indicateurs locaux connus et présentés dans le tableau 28. Suite aux exercices et aux échanges, les conseils ci-dessous ont été formulés à l'endroit des acteurs locaux :

1. Aux agriculteurs

Dans les zones où il est plus probable d'observer des cumuls pluviométriques déficitaires, des dates de début de saison tardives et des séquences sèches plus longues après le démarrage, les agriculteurs doivent 1) utiliser les variétés résistantes à la sècheresse et/ou de cycles courts ; 2) éviter les apports supplémentaires d'engrais pendant la période végétative ; et 3) privilégier les techniques culturales favorisant l'économie de l'eau du sol.

Dans les zones où il est plus probable d'observer des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires, des dates de début de saison précoces et des séquences sèches plus courtes après le démarrage, ils doivent 1) investir d'avantage dans les semences des variétés améliorées aussi bien pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente et 2) renforcer la vigilance contre les adventices et les ravageurs des cultures (criquets et autres insectes).

2. Aux éleveurs

Dans les zones à forte probabilité d'une installation tardive de la saison des pluies, envisager la mise en place d'aliments bétail et faciliter aux animaux l'accès aux points d'eau les plus proches, afin de mettre le bétail à l'abri des effets du manque d'eau et d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans les zones à forte probabilité d'excédents pluviométrique, ils doivent veiller à éviter aux animaux les risques de noyade.

3. Aux autorités nationales, locales et aux acteurs de développement (Organisations Non Gouvernementales et Organisations Paysannes) :

- Appuyer et favoriser la communication de l'information climatique dont les prévisions saisonnières aux différents utilisateurs ;
- Mettre en place ou renforcer les dispositifs de veille et de réponse aux urgences liées au climat ;
- Prendre les dispositions utiles pour éviter ou réduire les dégâts et les pertes liées aux inondations dans les zones à risques d'une part en palliant au risque permanent lié à l'occupation anarchique des zones inondables et d'autre part en renforçant les capacités d'intervention des services techniques et à ne pas baisser la garde par rapport au suivi du risque d'inondation dans les zones vulnérables.

Tableau 28 : Indicateurs locaux et leur signification

Département	Indicateurs	Signification	Paramètres climatiques impliqués
Madarounfa	Haute température dans la journée au mois de juin (watan 8) **	Probabilité d'une bonne saison	Risque d'inondation Vent violent
	Installation tardive des premières pluies	Probabilité d'une bonne saison	Attaque des ennemis de culture
	Floraison et feuillage des arbres comme le tamarin	Probabilité d'une bonne saison	Absence des longues périodes de sécheresses
	Forte chaleur jusqu'en mai (watan 7)	Probabilité d'une mauvaise saison	Risque d'inondation Mauvaises herbes
	Installation de la saison de pluie du nord vers le sud	Probabilité d'une mauvaise saison	
	Bonne campagne de culture de contre saison	Probabilité d'une bonne saison	
	Mousson d'ouest en est	Probabilité d'une bonne saison	
	Avoir des périodes de forte chaleur combiné à l'humidité suite à l'apparition des nuages	Probabilité d'une bonne saison	
	Fraicheur matinale	Probabilité d'une mauvaise saison	
	70% de probabilité d'une bonne saison et 30% d'une mauvaise saison		
Aguié	Forte chaleur	Probabilité d'une bonne saison	Beaucoup de vents
	Apparition fruit de certains arbres (Farou, Danya)	Probabilité d'une bonne saison	
	Œuf de tourterelle dans un arbre vers le bas	Probabilité d'une mauvaise saison	Poches de sècheresse
	Saison « damanar wuya »	Probabilité d'une bonne saison	Moins de poche de sècheresse
	La saison a 7 étoiles dont chacune fait 13jours se qui nous totalise une saison à 91 jours	Probabilité d'une mauvaise saison	Poches de sècheresse
	La saison bonne est celle du 9ème mois (Septembre)	Probabilité d'une bonne saison	
	71% de probabilité d'une bonne saison et 29% d'une mauvaise saison		
Guidan Roumdji	Avoir la brume et avoir beaucoup de fruits sur les arbres	Probabilité d'une bonne saison	
	Retard dans le passage de l'harmattan	Probabilité d'une bonne saison	Risque d'inondation
	Mauvaise répartition de la pluviométrie au 8ème mois	Signe de sécheresse Ressemis (beaucoup)	Vent violent
	Absence de brume du 4ème au 7ème mois	Probabilité de mauvaise saison	Retard dans l'installation de la saison hivernale
	Installation de la saison hivernale au nord en 1er lieu	Probabilité de mauvaise saison :	
	Gamdji, Danya, Farou, produisent beaucoup de fruits mais les perdent avant qu'ils ne murissent	Probabilité de mauvaise saison	
	Retards dans l'installation de la saison des pluies	Période de durée courte des travaux avec une forte probabilité d'une bonne récolte	Arrêt précoce des pluies
	50% de probabilité d'une bonne saison et 50% d'une mauvaise saison		

Source : GARIC, décembre 2015.

3.3.2.1.3 Effets des activités d'information sur la planification participative

Les effets d'un tel renforcement de capacités doit être recherché au niveau des acteurs locaux notamment en ce qui concerne les connaissances acquises et surtout mises en œuvre. Les résultats de l'enquête peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

1. **Du point de vue des connaissances acquises par les membres de groupements MMD sur la RRC et les changements climatiques**

À l'issue des différentes rencontres d'information et de renforcement de leurs capacités, les femmes ont déclaré avoir pris conscience des mesures à prendre en vue de prévenir ou de pallier les risques liés aux changements climatiques. Elles ont en fait rappelé les plus urgentes, à savoir :

- L'utilisation des intrants améliorés dont les semences sélectionnées du fait de leur bon comportement (précocité, résistance, rendement), la fumure organique et chimique ;
- La pratique de la RNA dans les champs dunaires ;
- Le strict respect du calendrier agricole et des autres techniques culturales : la période de semis, la création les pépinières pour les cultures pluviales, etc.
- La pratique des AGR ;
- La pratique de RTG.

2. **Du point de vue de la poursuite des réflexions à la suite des ateliers de partage d'information**

À l'issue de l'enquête, l'évaluation relève que 65% des groupements interrogés ont déclaré avoir tenu des rencontres suite aux informations reçues dans le cadre des ateliers et autres instances de formation. La gamme des sujets traités est présentée dans le tableau 29.

Tableau 29 : Sujets traités au cours des rencontres des groupements MMD

Sujets traités lors de rencontres	Nombre de citations	Fréquence
Gestion des BIA et BAB (vente, approvisionnement, etc.)	6	35%
Retard des pluies	5	29%
Augmentation des revenus	5	29%
Choix des semences précoces	4	24%
Changements climatiques	4	24%
Augmentation des productions de cultures pluviales et maraichères	2	12%
Pluviométrie excessive ou insuffisante	2	12%
Arrêt précoce des pluies	1	6%
Mesures d'urgence à prendre	1	6%
Recherche d'informations sur les intrants améliorés	1	6%
Non réponse	6	35%
Total groupements MMD.	**17**	

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3. **Du point de vue des nouvelles pratiques adoptées par les groupements MMD dans le cadre de la RRC et l'adaptation au changement climatique**

De façon pratique, les groupements ont indiqué avoir commencé la mise en application des informations reçues lors des ateliers d'échange ou de formation. Les nouvelles pratiques comprennent :

- L'utilisation des intrants agricoles dont les semences améliorées, les pesticides, les fongicides la

fumure organique, le mulching ainsi que a recherche de l'information auprès des services compétents de l'agriculture, cité 11 fois ;
- La pratique de la RNA, cité 5 fois ;
- La pratique de l'association des cultures et les CES/DRS, cité 3 fois.

Par ailleurs, les groupements ont indiqué qu'ils poursuivent toujours la réflexion dans le cadre de la RRC et l'adaptation au changement climatique en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Les actions envisagées dans cette optique comprennent :

- La production animale (petit élevage), cité 9 fois ;
- La conduite d'AGR, cité 6 fois ;
- La création de BC et de stock tampon, cité 4 fois ;
- L'utilisation des intrants agricoles dont les semences améliorées, cité 4 fois.

Sur la base de ces résultats, l'évaluation présume qu'il y a une certaine prise de conscience au sein des 65% des groupements MMD enquêtés de l'importance de la sécurité foncière, de la RRC et de l'adaptation au changement climatique.

Par extrapolation[9] sur la base de ces résultats, l'évaluation estime à 119 le nombre de groupements concernés, soit 65% de la totalité des structures féminines existantes. De plus, le nombre des membres ainsi touchés est d'environ 3 927 femmes, ce qui est sensiblement proche de la cible de 4 000 femmes prévues pour la fin du projet.

3.3.2.2 Organisation de l'atelier sur la problématique foncière

3.4.2.2.1 Objectifs et organisation de l'activité

Deux types d'activités ont été prévues pour traiter de la problématique foncière, à savoir d'une part l'organisation de 8 ateliers communaux devant regrouper les leaders locaux élus, les chefs coutumiers et les autres principaux leaders communautaires sur la problématique de la sécurisation foncière, et d'autre part la contractualisation des structures du code rural (cofodep et cofocom) pour animer ces ateliers. Les objectifs visent d'une part à sensibiliser et à informer les communautés rurales sur les problèmes de sécurisation foncières des populations et d'autre part à identifier les solutions les plus appropriées.

3.4.2.2.2 Résultats de la mise en œuvre de l'activité

Dans la démarche, les rencontres qui ont été organisées du 30 mai 2015 au 6 juin 2015 ont regroupé 166 participants dont 54 femmes pour l'ensemble des huit (8) communes d'intervention du projet en présence notamment des maires, des chefs de canton, des membres de Cofocom, des chefs de villages, des représentants des associations locales et les Secrétaires Permanents du Cofodep.

C'est à l'issue de ces échanges qu'il a été relevé d'une part que la question d'accès de la femme à la terre y compris l'héritage est plus ou moins connue ou acceptée au sein de certaines communautés (Madarounfa), et d'autre part qu'une vingtaine de communautés ne sont pas dotées de commissions foncière de base (cofob). Les mesures palliatives proposées comprennent non seulement le renforcement des capacités des structures religieuses locales devant servir de créneaux pour la sensibilisation des populations sur le droit des femmes à l'accès à l'accès à la terre surtout en ce qui concerne l'héritage mais aussi l'installation des cofob et leurs formations.

[9] Méthode d'extrapolation : 183/17= 10,76 x 11= 118,4 (11=65% de 17) ; 118,4 arrondis à 119 groupements ; 33 membres par groupement en moyenne.

3.4.2.2.3 Effets de l'organisation d'ateliers sur la problématique foncière

Le tableau 30 indique que près de 52% des répondants au niveau des ménages et la totalité des membres de groupements MMD ont déclaré avoir été sensibilisés sur la question foncière. Ce qu'ils retiennent de l'importance est la nécessité de faire établir un acte de transaction d'héritage, d'achat, de gage, etc. de terre de production ou d'habitat, afin d'éviter plus tard tout conflit y afférent. L'autre importance déclarée est liée à l'accès des femmes à la terre notamment à travers l'héritage de façon équitable par rapport aux hommes.

Tableau 30 : Informations reçue sur la sécurisation foncière

Information reçue	Sexe du répondant				Total	%
	Homme	%	Femme	%		
Oui	103	38,6%	35	13,1%	138	51,7%
Non	87	32,6%	42	15,7%	129	48,3%
Total	**190**	**71,2%**	**77**	**28,8%**	**267**	**100,0%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Par ailleurs, 50,6% des répondants ont déclaré avoir engagé des mesures d'application des mesures de sécurisation foncière (tableau 31).

Sur 202 hommes :

- 34,85% des hommes (30 sur 202 répondants) ont régularisé leur situation en faisant établir des actes d'achat, d'héritage et de location de terres de production (champs) ;
- 7,43% des hommes (15 sur 202 répondants) ont entamé la démarche ou se préparent pour obtenir les actes de transaction pour leurs champs
- 3,96% des hommes (8 sur 202 répondants) ont pris la décision de toujours faire établir un acte de transaction foncière au besoin ;
- 2,47% des hommes (5 sur 202 répondants) ont déclaré qu'un comité villageois est mis en place en vue de sensibiliser les populations sur les droits de la femme à l'héritage de terres

Sur 79 femmes :

- 11,39% des femmes (9 sur 79 répondantes) ont fait établir un acte pour des terres qu'elles possèdent déjà ;
- 6,33% des femmes (5 sur 79 répondantes) ont pris la décision de toujours exiger un acte de transaction foncière quand l'occasion se présente.

Si les tendances actuelles se poursuivent, l'espoir est permis de penser qu'avec les efforts de suivi des activités du projet par les animateurs que sont les TOT, des progrès plus importants seront enregistrés d'ici à la fin du projet.

Tableau 31 : Mise en application des connaissances selon le sexe des répondants

Mise en application de mesures	Sexe du Chef de Ménage				Total	%
	Homme	%	Femme	%		
Oui	56	36,4%	22	14,3%	78	50,6%
Non	59	38,3%	17	11,0%	76	49,4%
Total	**115**	**74,7%**	**39**	**25,3%**	**154**	**100,0%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3.3.2.3 Appui a la carte pour la mise en place ou le renforcement de (nouvelles ou anciennes) structures MMD afin d'accroitre l'efficacité de l'action des femmes

3.3.2.3.1 Objectifs et organisation de l'appui

L'activité a consisté en la formation au sein des groupements MMD des femmes expertes appelées "agents villageois MMD" (AV) pour répondre aux besoins des membres à travers la création de nouvelles structures ou le recyclage de celles qui existent. Il s'agit pour le projet de valoriser les compétences existantes et d'augmenter le taux de pénétration des groupements MMD notamment dans les communes d'Aguié et de Tchadoua peu couvertes en AV.

3.3.2.3.2 Résultat de l'appui

Dans la démarche, 22 AV ont été formées conformément aux PACA respectifs des communes. Le tableau 32 présente les villages où les AV ont été désignées et les groupements MMD ont fait l'objet de dynamisation ou de restructuration

Tableau 32 : Situation des groupements MMD dynamisés ou structurés par les AV formées

Village	**Nom de l'AV**	**Nouvelles création et** Redynamisation et Structuration
1. Saé Sofoua	1. Sakina Amadou	Redynamisation et Structuration
	2. Hassana Tassiou	Redynamisation et Structuration
2. Tounkourma	3. Salamatou Maarou	2 + Redynamisation et Structuration
	4. Rahina Sadi	2 + Redynamisation et Structuration
3. Kouka Dan Wada	5. Tchima Yahaya	2+ Redynamisation et Structuration
	6. Balki Sanouchi	2+ Redynamisation et Structuration
4. Dakodai	7. Indo	2+ Redynamisation et Structuration
	8. Hadjara	2+ Redynamisation et Structuration
5. Guidan Salaou	9. Nana Rabiou	2+ Redynamisation et Structuration
	10. Hamissou	4+ Redynamisation et Structuration
6. Jikata	11. Salamatou Sani	2+ Redynamisation et Structuration
	12. Balki Ali	2+ Redynamisation et Structuration
7. Mourin Dan Dounia	13. Harira Yahaya	2 + Redynamisation et Structuration
	14. Abou Alassan	Redynamisation et Structuration
8. Mourin Dan Farou	15. Mariama Moussa	12+ Redynamisation et Structuration
	16. Lantana Tsahirou	Redynamisation et Structuration
9. Dan Bouzou	17. Aicha Joula	2+ Redynamisation et Structuration
	18. Maou Ali	Redynamisation et Structuration

Source : GARIC, décembre 2015.

3.3.2.4 Organisation de 3 jours de formation rapide par commune pour les acteurs clé des communes (dont les MMD et les autres OP) aux outils et méthodes CVCA et à l'approche ABC avec intégration du genre

3.3.2.4.1 Objectifs et organisation de l'appui

La formation sur les outils et méthodes CVCA et à l'approche ABC avec intégration du genre s'est déroulée aux niveaux des chefs lieux des huit (8) communes d'intervention du projet. L'objectif de la formation était de renforcer les capacités de "4.000 femmes membres de 60 structures MMD en matière d'analyse des risques climatiques et de prise des décisions informées quant à leur système de production".

3.3.2.4.2 Résultats de l'appui

Les participants étaient au nombre de 421 personnes dont 211 femmes, et étaient composés d'acteurs clé des communes (conseillers communaux, membres des structures MMD et des OP). La facilitation a été assurée par les agents du projet, les services techniques des communes formés à l'amont avec l'appui du chef d'unité SEAMI du programme SAN.

3.3.2.5 Formation des leaders des structures MMD et des OP à l'utilisation de l'information climatique pour mieux gérer les risques climatiques

3.3.2.5.1 Objectif et organisation de l'appui

Deux (2) ateliers ont été organisés sur l'utilisation de l'information climatique se sont déroulés chaque année, à partir de juin correspondant au début de la saison pluvieuse au Niger. Elles sont facilitées par les agents CARE, la direction régionale de la météorologie de Maradi et avec l'université de Maradi en 2015 et vise à renforcer les capacités des agriculteurs, éleveurs et partenaires de mise en œuvre à travers le partage et l'analyse des prévisions saisonnières pour mieux gérer les risques climatiques, l'établissement d'une planification et la mise en œuvre des activités d'adaptation. L'approche de prévisions saisonnières a été initiée pour permettre aux communautés de faire un rapprochement entre leurs connaissances sur les indicateurs locaux et météorologiques afin de proposer des scenarii en cas de bonne ou mauvaise campagne agricole. Le processus d'analyse est évalué à la récolte au cours de l'assemblée générale pour tirer les leçons sur les stratégies développées.

3.3.2.5.2 Résultats de l'appui

Deux ateliers sur l'utilisation de l'information climatique se sont déjà tenus.

3.3.2.6 Effets cumulés des activités

3.3.2.6.1 Du point de vue du rôle des AV

A travers les interventions des AV, plus de 700 femmes ont adhéré aux groupements MMD, ce qui contribue probablement à rehausser le taux de pénétration des structures MMD notamment dans les communes de Tchadoua, Aguié et Saé Saboua. Selon certaines autorités communales (commune de Jiratawa), c'est sous l'impulsion de ces AV que des équipes pluridisciplinaires locales (chefs religieux, membres MMD) ont entrepris des missions d'information et de sensibilisation des communautés sur les questions relatives à la sécurisation foncière des femmes, à la scolarisation des filles, aux changements climatiques, leurs manifestations et les aptitudes à réduire les risques de catastrophes etc. visant à imprimer des changements de comportements chez les populations visitées.

L'incitation des AV à poursuivre davantage l'information et la sensibilisation des populations durant la seconde partie du projet pourra sans doute consolider davantage les acquis de la phase des premiers 18 mois d'exécution. Le suivi par le projet et les autres acteurs communaux doit s'inscrire dans cette logique notamment afin que les effets soient plus perceptibles au sein des communautés.

3.3.2.6.2 Du point de vue des comportements des bénéficiaires du projet en matière de RRC et d'adaptation au changement climatique

Selon l'enquête menée auprès des bénéficiaires du projet, 58,4% des hommes et 69,6% des femmes semblent avoir pris conscience de l'importance de la RRC et de l'adaptation au changement climatique. Selon leurs déclarations, ils ont compris que le changement climatique est une réalité et que a le plus souvent des effets négatifs sur leur environnement (lessivage des terres, désertification, etc.) et surtout sur leurs productions notamment dans le domaine agricole. C'est pourquoi, ils doivent prendre des mesures

préventives ou d'atténuation afin de s'y adapter et de renforcer leurs capacités de résilience. Parmi les mesures citées, on peut retenir :

1. l'utilisation des intrants améliorés notamment la fumure organique et minérales, les semences les mieux adaptées, à savoir celles à haut rendement, hâtives et résistantes aux aléas climatiques ;
2. le respect du calendrier cultural selon le type de cultures et les variétés des semences, cité fois ;
3. la pratique de l'élevage ;
4. l'évitement des feux de brousse ;
5. la pratique de la RNA dans les champs ;
6. la pratique du maraîchage et du compostage.

3.3.2.6.3 Du point de vue de l'application des connaissances acquises à l'issue des ateliers et autres sessions de formation sur la RRC et l'adaptation au changement climatique

Comme cela ressort du tableau 33, près de 78% des répondants ont déclaré avoir pris des mesures pratiques quant au renforcement de leur résilience et à leur adaptation au changement climatique. Les deux principales pratiques (tableau 34) dont il s'agit ont consisté à :

1. l'utilisation des semences améliorées selon 81% des bénéficiaires interrogés dont près de 20% sont des femmes ;
2. la pratique de la RNA dans leurs champs selon 14% des répondants dont moins de 1% de femmes.

Tableau 33 : Engagement des bénéficiaires du projet dans la pratique des mesures d'adaptation au changement climatique

Pratiques mises en œuvre	**Sexe du bénéficiaire**				Total	
	Homme	%	**Femme**	%		
Oui	71	58,68%	23	19,01%	94	77,69%
Non	20	16,53%	7	5,79%	27	22,31%
Total	**91**	**75,21%**	**30**	**24,79%**	**121**	**100,00%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

Tableau 34 : Mesures mises effectivement en œuvre

Mesures mises en œuvre	**Sexe du bénéficiaire**				**Total**	
	Homme		**Femme**			
Utilisation des semences améliorées	62	61,39%	20	19,80%	82	81,19%
RNA	13	12,87%	1	0,99%	14	13,86%
Maraichage	1	0,99%	0	0,00%	1	1,98%
Création de stock de fourrage	1	0,99%	1	0,99%	2	1,98%
CES/DRS individuel ou communautaire	0	0,00%	1	0,99%	1	0,99%
Autre	1	0,99%	0	0,00%	1	0,99%
Total	**78**	**77,23%**	**23**	**22,77%**	**101**	**100,00%**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3.4 BILAN PAR RAPPORT AU RÉSULTAT 3 DU PROJET

Résultat 3 : Les communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations

3.4.1 Activités relatives au résultat 3 du projet

À la lecture du tableau 35, on peut constater que toutes les dix (10) activités prévues pendant le période ciblée ont été réalisées en dehors de deux : la création des comptoirs et le renforcement de capacités des femmes en techniques de transformation et de conservation des produits agro pastoraux. Le taux de réalisation est donc de 80%. Les objectifs, les résultats et les effets induits par chaque activité sont présentés dans les détails plus bas.

Tableau 35 : Activités réalisées dans le cadre du résultat 3

Activités et sous activités du résultat 3		Niveau de réalisations	Observations
1	Organisation d'analyses genres complémentaires sur les structures et les pratiques institutionnelles des communes - 20 jours de consultation locale de préférence avec une femme consultante	100%	
2	Organisation d'une cartographie institutionnelle par département et avec les communes comme niveau d'analyse (critères de capacité des organisations et institutions locales, de besoins en informations et en appuis pour accès/utilisation des services climatiques) - consultation locale par un expert local en 30 jours	100%	
3	Organisation de formations en genre pour les acteurs clé des communes - 1 atelier dans un des 3 départements pour 4 jours avec 40 représentants des 8 communes - 1 facilitateur local	100%	
4	Appui à la mise en place ou revue/recyclages des plans communaux de contingence - 3 ateliers départementaux de 25 participants locaux en 5 jours avec un facilitateur local	100%	
5	Appui à la mise en place ou revue/redynamisation de 8 OSV et 40 SCAP-RU avec intégration du genre - mise en place/recyclage des SCAP et OSV par les experts internes de CARE - 3 ateliers départementaux de 4 jours dont 2 de voyage - ateliers centrés sur les communes du projet en présence de leurs OSV et SCAP - 30 participants par atelier départemental	100%	
6	Appui à l'accroissement de la sensibilité genre et RRC des PDC, des Plans communaux annuels d'investissement et des systèmes communaux et départementaux de vulgarisation agricole - formation des élus et techniciens communaux - révision des PDC et PAI avec 2 consultants locaux (1 homme et 1 femme) qui travailleront dans les 8 communes en 15 jours par trimestre pendant 4 trimestres, amélioration des outils de suivi et collecte avec 2 consultants locaux (1 homme et 1 femme) qui travailleront dans les 8 communes en 10 jours par trimestre pendant 6 trimestres	100%	
7	Appui à la mise en place de réseaux de para vétérinaires communautaires - identification de para vétérinaires déjà opérationnels et appui à leur recyclage/rééquipement et extension de leur zone de couverture vers les 24 sites PACA de GARIC - mobilisation de l'appui des services d'élevage	100%	
8	Appui au développement des réseaux variés des stocks au niveau communautaire : warrantage selon le modèle ALP ; stocks céréaliers gérés par les femmes sur le modèle des 300 stocks gérés par les groupes MMD au niveau national depuis 10 ans ; stocks d'aliments bétail de complémentation et de concentrés de sels minéraux et vitamines gérés par les femmes MMD par site PACA et stocks de semences de céréales et légumineuses, notamment les semences hâtives et résistantes à certaines conditions extrêmes de sol et de climat pour 16 sites - un fonds cofinancé avec les structures MMD est mis en place pour cela	75%	Uniquement le warrantage n'a pas été réalisé par l'initiative au passage de l'équipe d'évaluation
9	Appui au développement de comptoirs de commercialisation de produits ruraux des femmes sur les grands axes de flux vers les marchés et sur le modèle de DAN TARO y compris la protection des essences forestières pourvoyeuses de PFNL - 1 nouveau comptoir par commune pour 8 communes - infrastructure + processus de mise en place des capacités + accompagnement stratégique	0%	Planifié pour la seconde période du projet
10	Appui à la conservation et transformation de produits animaux et végétaux de rente (beurre, lait et fanes, graines, gousses d'arachide, de niébé, de wandzou) - par appui à l'autoformation in situ des femmes - 5 femmes expertes par site sur 16 sites sont identifiées pour former d'autres femmes - le projet participe au financement des regroupements des femmes	0%	Planifié pour la seconde période du projet

Source : GARIC, décembre 2015.

3.4.2 Mise en œuvre des activités du résultat 1 du projet

3.4.2.1 Organisation d'analyses genres complémentaires sur les structures et les pratiques institutionnelles des communes

3.4.2.1.1 Objectifs et organisation de l'activité

Une étude portant sur l'analyse genre au sein des structures locales a été menée dans les huit (8) communes de la zone d'intervention du projet GARIC afin de proposer un plan d'action en matière d'intégration du Genre. Il s'agit de proposer à ces structures un plan d'actions afin des les amener à combler leurs insuffisances en matière de prise en compte de la dimension genre dans leurs pratiques institutionnelles. Les activités retenues doivent s'intégrer dans les actions globales des communautés, et comme certaines du genre sont plus comportementales elles peuvent être diluées dans chacune des activités de développement à programmer. Il s'agit en d'autres termes de favoriser les actions d'intérêt communautaires afin de permettre d'apprécier l'évolution des comportements en termes de relation homme / femme.

3.4.2.1.2 Résultats de la mise en œuvre de l'activité

La formation des acteurs locaux a concerné les 40 acteurs communaux de la zone d'intervention du projet et prend surtout en compte la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude « analyse complémentaire genre » des structures et pratiques institutionnelles des communes de la zone d'intervention du projet GARIC conduite en Octobre 2014. Conformément aux plans d'actions, il s'est agi de la promotion des droits notamment la sécurisation foncière des femmes. Ces dernières ont donc été informées sur le droit foncier, la sécurisation de leurs terres ainsi que leur accompagnement pour entrer dans leur droit concernant l'héritage de terre.

3.4.2.1.3 Effets induits de l'activité

L'enquête menée auprès des groupements MMD fait ressortir une prise de conscience chez toutes les femmes membres sur les droits fonciers. Selon leurs déclarations présentées in extenso, les femmes rencontrées ont relevé les aspects suivants :

1. l'importance de papier des champs et éviter des conflits familiaux et sociaux ;
2. l'acte foncier protège les biens et permet d'éviter les litiges ;
3. la connaissance sur la procédure pour acquérir un champ ou en hériter, mettre en gage, pour éviter les conflits dans la famille ou dans le village ;
4. avoir des papiers des champs pour éviter des conflits ;
5. les risques que peuvent engendrer les champs non sécurisés (sans papier) ;
6. prévenir les conflits lies aux champs (achat, gage, emprunt et héritage) a travers l'établissement des papiers ;
7. la démarche pour disposer des actes de transactions permettant d'éviter les conflits ;
8. prévenir les conflits lies aux champs.

Par ailleurs, à l'issue de l'enquête individuelle, l'évaluation relève que près de 52% des répondants (tableau 36) ont déclaré avoir reçu des informations sur la question des droits fonciers notamment en ce qui concerne la sécurisation foncière des femmes.

Tableau 36 : Informations reçues par les bénéficiaires individuels sur la sécurisation foncières

Informations reçues	Effectifs	%
Oui	138	51,7
Non	129	48,3
Total	**267**	**100,0**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

La prise de conscience au niveau des répondants se manifeste à travers leurs déclarations. En effet, pour 50,2% des bénéficiaires interrogés, l'établissement d'un acte foncier permet de sécuriser les terres acquises par héritage, achat, gage ou location et d'éviter des conflits dans l'avenir.

C'est en tout état de cause que 50,6% d'entre eux (tableau 37) ont engagé des démarches ou des activités par rapport à cette sécurisation foncière dans leurs communautés respectives. C'est ainsi qu'ils ont soit demandé à ce que des actes fonciers soient établis pour les terres déjà acquises soit qu'ils ont décidé d'exiger désormais un acte pour toute transaction foncière.

Pour ceux qui n'ont encore rien fait malgré l'importance de la sécurisation foncière, les raisons invoqués comprennent notamment l'ignorance, les terres qu'ils exploitent sont familiales ou qu'ils n'ont pas encore accès à la terre, la négligence.

Tableau 37 : Démarches entreprises dans le cadre de la sécurisation foncière

Démarches entreprises	Effectifs	%
Oui	78	50,6
Non	76	49,4
Total	**154**	**100,0**

Source : Evaluation mi-parcours GARIC décembre 2015.

3.4.2.2 Organisation d'une cartographie institutionnelle par département et avec les communes comme niveau d'analyse (critères de capacité des organisations et institutions locales, de besoins en informations et en appuis pour accès/utilisation des services climatiques)

3.4.2.2.1 Objectifs et organisation de l'activité

La cartographie institutionnelle a pour objectif principal d'évaluer et d'analyser les capacités des institutions et organisations locales /communautaires des huit communes de la zone d'intervention du projet afin de relever leurs forces et faiblesses dans l'accès et l'utilisation des services liés aux changements climatiques en termes. Une compétition à la performance organisationnelle sera facilitée dans le cadre des revues périodiques des partenariats organisées par CARE. Cette démarche motivera chaque partenaire aux résultats qualitatifs toujours sur une base participative saine.

3.4.2.2.2 Résultats de l'activité

L'étude qui a été menée dans le cadre de l'activité a permis d'établir un répertoire des organisations et institutions locales/communautaires avec leurs domaines d'activités et leurs cibles, leurs forces et faiblesses de structures dans l'accès et utilisation des services liés aux changements climatiques est connue ainsi que les pistes de propositions d'actions en vue de remédier à leurs insuffisances. L'étude s'est focalisé sur une analyse genres des structures et leurs pratiques institutionnelles dans huit (8) communes de la zone d'intervention du projet GARIC afin de proposer un plan d'action en matière

d'intégration du Genre. L'exemple ci-dessous de plan d'action est un des résultats de cette démarche (tableau 38).

Tableau 38 : Exemple de plan d'actions élaboré sur la base de la cartographie institutionnelle

Difficultés apparentes	Changements souhaités	Actions Possibles	Concernées	Observations
Peu de champs de culture propres aux femmes	Augmentation du nombre de femmes propriétaires terriennes	• Accompagner les femmes à accroitre leurs revenus • Sensibiliser les femmes à investir • Dans l'achat des champs pour mieux rentabiliser leurs revenus	Les femmes Les hommes Les chefs des villages Les Autorités communales	Facilitation par les conseillers communaux
Non acceptation des droits des femmes	Reconnaissance des droits des femmes pour leurs épanouissements	• Introduire les notions d'équité « ADALTCHI» concept très accepté par l'islam) dans les rencontres mixtes • Introduire les notions d'entraide (avantage et effet induit)	Les communautés	Facilitation par le projet GARIC
Mauvaise organisation de l'administration communale	Adhésion de tous les acteurs aux actions dans les communes	• Communiquer et partager les informations pour une meilleure mobilisation des acteurs dans les actions d'intérêt communautaire • Besoin de plus d'information et transparence dans la gestion communale • Faire des délégations de pouvoir aux conseillers locaux	Les membres des conseils communaux	Facilitation par le projet GARIC

Source : GARIC, décembre 2015.

3.4.2.2.3 Effets de l'activité

Le principal effet enregistré est que chacune des communes cibles a été dotée d'un plan d'actions tenant compte de l'aspect genre selon les spécificités des communautés bénéficiaires du projet. La cartographie des partenaires a même été intégrée dans la base de données du projet afin de guider la conception et la mise en œuvre des autres activités de l'intervention.

3.4.2.3 Organisation de formations en genre des acteurs clé des communes

L'objectif principal de cette formation est de renforcer les capacités des acteurs communaux en Genre pour une meilleure compréhension et appropriation du concept et engager plus les hommes pour la transformation des relations de genre.

À l'issue de cette activité, 40 acteurs communaux dont 19 femmes relevant des 8 communes d'intervention du projet ont été informés, formés et sensibilisés sur les questions suivantes :

1. Prise en compte du genre dans les activités de la commune ;
2. Protection de la femme et enfant ;
3. Sensibilisation sur le foncier (accès de la femme à la terre et l'héritage) ;
4. Appropriation des activités des projets par la commune ;
5. Répercuter la formation aux autres acteurs de la commune pour une meilleure appropriation du concept et son intégration dans les activités communales ;

6. Suivi des plans d'action et des activités du projet.

Au termes du processus, il ressort que chaque commune a élaboré son plan d'action genre en mettant l'accent sur le lien entre les questions du foncier, de la femme et de l'enfant et l'intégration du genre dans les PDC.

3.4.2.4 Appui à la mise en place ou revue/recyclages des plans communaux de contingence

Voir section 3.3.2.1 Organisation de l'atelier de Planification Participative des scénarii

3.4.2.5 Appui à la mise en place ou revue/redynamisation de 8 OSV et 40 SCAP-RU avec intégration du genre - mise en place/recyclage des SCAP et OSV par les experts internes de CARE

Activité prévue pour être exécutée en janvier 2016.

3.4.2.6 Appui à l'accroissement de la sensibilité genre et RRC des PDC, des plans communaux annuels d'investissement et des systèmes communaux et départementaux de vulgarisation agricole - formation des élus et techniciens communaux - révision des PDC et PAI

Tous les PDC et/ou PIA des 8 communes ont fait l'objet de révision afin d'y intégrer la dimension genre et RRC.

3.4.2.7 Appui à la mise en place de réseaux de paravétérinaires communautaires

Voir section 3.2.3.5

3.4.2.8 Appui au développement des réseaux variés des stocks au niveau communautaire : warrantage selon le modèle ALP

L'activité relative au warrantage a été prévue pour la première année mais n'a pas encore été réalisée dans la période. Elle doit par conséquent faire l'objet d'exécution pendant la seconde période en cours.

3.4.2.9 Appui au développement de comptoirs de commercialisation de produits ruraux des femmes sur les grands axes de flux vers les marchés et sur le modèle de DAN TARO y compris la protection des essences forestières pourvoyeuses de PFNL

L'activité a été prévue pour la première année mais n'a pas pu être réalisée durant les premiers 18 mois du projet pour des raisons liées au retard imputable au fait que les produits non ligneux sont saisonniers, et la bon du lancement du processus a coïncidé avec l'installation du projet (prise de contact, choix des villages, réalisation de l'EDB, le processus PACA et les autres ateliers (validation des activités, PRESAO). Mais elle a été lancée tout récemment.

3.4.2.10 Appui à la conservation et transformation de produits animaux et végétaux de rente (beurre, lait et fanes, graines, gousses d'arachide, de niébé, de wandzou)

L'activité n'a pas été réalisée car elle ne ressort pas des PACA. Toutefois, des échanges sont en cours avec les groupements pour valoriser par la transformation et la conservation les productions d'arachide et de niébé.

3.4.2.11 Appui au développement de comptoirs de commercialisation de produits ruraux des femmes sur les grands axes de flux vers les marchés et sur le modèle de Dan Taro

3.4.2.11.1 Objectif et organisation de l'activité

Les comptoirs ont une vocation commerciale. Dans le cas présent, les objectifs visés sont d'une part l'accroissement substantiel des revenus des femmes à travers la vente des produits de rente qu'elles produisent (niébé, arachide, sésame, etc.) ou qu'elles collectent dans les forêts (PFNL) et d'autre part, la préservation des surplus de la production céréalière en attendant la période de soudure où les prix sont plus rémunérateurs. De plus, la démultiplication des comptoirs dans les 8 communes favorisera l'expansion du nombre de femmes tirant bénéfice de ces comptoirs et l'accroissement des revenus agricole net des femmes bénéficiant des avantages des comptoirs. Il est attendu qu'une nouvelle dynamique économique naisse autour de ces comptoirs avec les femmes comme actrices principales. Ce phénomène est déjà observé autour des comptoirs mis en place dans le cadre du projet « femmes et terroirs » de CARE dans la région de Maradi.

3.4.2.11.2 Résultat de l'activité

L'activité n'a pas encore été mise en œuvre car programmée pour la seconde période du projet.

3.4.2.12 Appui à la conservation et transformation de produits animaux et végétaux de rente (beurre, lait et fanes, graines, gousses d'arachide, de niébé, de wandzou)

3.4.2.12.1 Objectif et organisation de l'activité

L'activité consiste en l'autoformation in situ des femmes en matière de conservation et de transformation des produits agro pastoraux. Ainsi, 5 femmes expertes seront identifiées sur chacun des 16 sites pour former d'autres femmes. L'appui du projet consistera au financement des regroupements des femmes stagiaires.

3.4.2.12.2 Résultat de l'activité

L'activité n'a pas encore été mise en œuvre car programmée pour la seconde période du projet.

3.4.2.13 Appui au développement du warrantage communautaire, des stocks céréaliers communautaires et des stocks d'aliments bétail

3.4.2.13.1 Objectif et organisation de l'activité

Il s'agit d'opérations d'installation des réseaux variés des stocks au niveau communautaire reposant sur le warrantage selon le modèle ALP, les stocks céréaliers gérés par les femmes sur le modèle des 300 stocks gérés par les groupes MMD au niveau national depuis 10 ans, les stocks d'aliments bétail de complémentation et de concentrés de sels minéraux et vitamines gérés par les femmes MMD par site PACA et les stocks de semences de céréales et légumineuses, notamment les semences hâtives et résistantes à certaines conditions extrêmes de sol et de climat pour 16 sites. À cette fin, il est prévu la mise en place d'un fonds cofinancé avec les structures *MMD*.

3.4.2.13.2 Résultats de l'activité de warrantage

L'activité de warrantage n'a pas encore été mise en œuvre mais elle est programmée pour la seconde période du projet.

3.4.2.13.3 Résultats des boutiques d'intrants agricoles (BIA)

1. Stocks mis en place

Au total, neuf (9) BIA ont été installées au profit de 9 communautés ayant exprimé le besoin de disposer des intrants de qualité et de proximité. La gestion est assurée par les groupements MMD.

Comme cela est indiqué dans le tableau 39, le stock mis en place est constitué de 5 tonnes de semences de mil, 3 tonnes de semences de niébé, 5 tonnes d'engrais et 3 200 sachets de fongicides. Les groupements féminins disposant d'un comité assurent la gestion par la vente au comptant et le réapprovisionnement des boutiques à la fin de la campagne agricole d'hivernage auprès des multiplicateurs agréés des semences.

2. Bénéficiaires potentiels

Les premières évaluations ont montré que grâce à l'implantation de ces boutiques d'intrants l'accès et la disponibilité des produits ont été facilités. Cela a permis l'approvisionnement de proximité pour les ménages vulnérables totalisant 567 bénéficiaires dont 241 femmes et leur a aussi assuré. Selon les données disponibles la cession se fait en gros et au détail et les prix sont fixés par les comités de gestion issus des groupements MMD responsables et sous la vigilance des AG communautaires. Pour la vente au détail, la mesure du niébé est vendue entre 2 000 FCFA et 500 FCFA ; celle du mil entre 1 000 FCFA et 500 FCFA et le sachet de fongicide entre 400 FCFA et 350 FCFA.

Mais à la lecture du même tableau, on peut relever également des signes de faiblesses de ces BIA. En effet, depuis leur mise en place, les produits sont marqués par une mévente. En outre, seulement 2 structures sur les 9 ont pu effectuer un renouvellement de leur stock d'urée. Cette situation peut s'expliquer soit un manque d'intérêt des producteurs pour les produits placés ou soit par une accessibilité limitée liés aux prix de cession des produits. Les facteurs ci-dessous présentés peuvent être la source de cette mévente.

Tableau 39 : Situation financière des BIA par village

Communautés	Nombre de bénéficiaires	Quantité en Stock	Recettes	Crédit	Nombre des approvisionnements
Sarkin Rima	81	591 Fongicides	720 300	0	0
Saran Maradi	75	1 sac de mil	175 000	0	0
Tambaraoua	80	83 Fongicides	97 725	0	0
Zabon Mousso	98	11 Sacs de mil	248 500	0	1 fois (en urée)
		360 sachets de fongicides			
Saé Sofoua	200	1 sac de niébé	433 500	0	0
		9 sacs de mil moins 3 tias			
Jikata	109	2 sacs d'urée	491 450	-5 000	2 fois (sacs d'urée)
		432 sachets de fongicides			
Guidan Dawai	200	494 sachets de fongicides	480 400	0	0
Guidan Salao	114	4 sacs de mil moins 4 tia	208 400	0	0
		160 sachets de fongicides			
Dan Bouzou	100	160 sachets de fongicides	195 000	0	0
		1 sac de niébé			
		6 sacs de mil			
Cumul	**1 057**		**3 050 275**	**-5 000**	

Source : GARIC, décembre 2015.

3. Difficultés rencontrées dans la gestion des stocks

- L'influence des chefs de village dans la fixation des prix (très en dessous du prix normal des semences G4 même au niveau départemental qui la source d'approvisionnement) ;
- l'influence de la politique de l'État en matière de vente des produits à prix modéré, concurrençant ceux proposés par les groupements MMD ;
- la mise en place tardive des semences (juste au moment des semis pour la plupart des communautés et la distribution gratuite de l'état) ;
- l'utilisation d'une tia de taille très grande dans certaines communautés pour le même prix que les mesures plus petites ;
- les pertes engendrées et liées aux mauvaises conditions de stockage, entrainant ainsi des pertes des produits (manque de magasins appropriés pour certaines Banques).

4. Recommandations partielles

Les solutions préconisées consistent en :

- l'information par le projet du montant des achats des produits mis à la disposition des communautés ;
- la construction de magasins appropriés pour le stockage des produits ;
- La publicité autour des produits vendus en vue d'informer les autres communautés de la disponibilité des produits en place ;
- la vente sociale ne doit pas se faire au détriment de la vente économique (des bénéficies doivent être réalisés en vue d'assurer la pérennisation des activités ;
- le traitement préventif des lieux de stockage contre les ravageurs ;
- le recyclage de membres des comités de gestion en vue d'assurer une gestion plus saine des stocks.

3.4.2.13.4 Résultats des banques d'aliments bétail (BAB)

1. Stocks mis en place

Comme cela est indiqué dans le tableau 40, un total de 240 sacs de 50 kg de graines de coton et autant de son de blé ont été effectivement placés.

Tableau 40 : Répartition des banques aliments bétail créées par commune

Commune	Communautés	Banques aliments bétail	Graines coton (sacs de 50 kg)	Son de blé (sacs de 50 kg)
Safo	Goulgoussaou Giya	1	20	20
	Lili	1	20	20
Serkin Yamma	Bouzeye	1	20	20
	Kamshin Miya	1	20	20
Djirataoua	S G. Kolta (kiriya)	1	20	20
Guidan roumdji	Garin jigo	1	20	20
Tibiri	Sarkin abzin	1	20	20
Saé saboua	Kouka dan wada	1	20	20
	Sarkin k.kane /dakode	1	20	20
Aguié	Jikata	1	20	20
	Mourin dan dounia	1	20	20
	Mourin dan farou	1	20	20
Total général		**12**	**240**	**240**

Source : GARIC, décembre 2015.

2. Bénéficiaires du projet

Les stocks ont été placés pour bénéficier directement à 827 producteurs dont 349 femmes éleveuses. La situation financière des stocks fait ressortir à la date du 1er novembre 2015 des recettes de 2 450 950 f CFA.

3. Difficultés rencontrées dans la gestion de stocks

À la lecture du tableau 41, on peut constater que le son de blé est mieux vendu que les graines de coton. En effet, selon les femmes rencontrées, les animaux n'apprécient pas les graines de coton dont une bonne partie reste invendue au risque de se dégrader à la longue. Des mesures idoines doivent donc être prises en vue d'éviter ou de réduire les risques de pertes.

4. Recommandations

Parmi les principales mesures à considérer, il faut noter :

- la réduction du prix de cession des graines de coton en vue de limiter les pertes.

Tableau 41 : Situation de la gestion des BAB au 01/11/2015

Commune	Communautés	Nombres de bénéficiaires			Recettes	Stocks non vendus	
		Hommes	Femmes	TOTAL		Graines coton en sacs	Son Blé en sacs
Safo	Goulgoussaou giya	54	21	75	295 850	0	0
	Lili	89	61	150	353 350	3	
Serkin Yamma	Bouzeye	54	19	73	182 300	14	0
	Kamshin miya	39	39	78	230 000	5	0
Djirataoua	S G. Kolta (kiriya)	49	39	88	169 000	11	0
Guidan roumdji	Garin jigo	60	24	84	336 500	0	0
Tibiri	Sarkin abzin	15	20	35	293 150	5	0
Saé saboua	Kouka dan wada	25	35	60			
	Sarkin k.kane /dakode	25	37	62			
Aguie	Jikata	21	29	50	152 000	19	1
	Mourin dan dounia	32	16	48	263 800	1	0
	Mourin dan farou	15	9	24	175 000	17	0
Total général		**478**	**349**	**827**	**2 450 950**		

Source : GARIC, décembre 2015.

3.5 APPRÉCIATION DE L'INTERVENTION PAR LES PARTENAIRES

Plusieurs partenaires ont été rencontrés parmi lesquels des responsables de services techniques de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement ainsi que des responsables communaux (maires et SG de commune).

3.5.1 Niveau d'appréciation

- 100% des partenaires apprécient la méthode de ciblage des communautés bénéficiaires ainsi que des ménages et membres de ménage ciblés notamment à travers les ateliers participatifs ayant permis d'établir entre autres les PACA ;
- 87,5% (7 sur 8) sont d'avis de la pertinence du projet relativement à leur implication dans le processus de mise en œuvre des activités. Chacun des acteurs reconnaît être responsabilisé dans son domaine de compétence ;
- 57% se disent suffisamment informés par le projet des décisions sur l'intervention contre 43% qui le sont moyennement ;
- 57% sont suffisamment formés sur les thématiques traitées au cours des ateliers et autres sessions de formation des acteurs locaux contre 43% qui le sont moyennement ;
- 62,5% des partenaires ont constaté des changements positifs dans les communes en matière de a prise en compte dans leurs outils de planification des questions du genre, de la sécurisation foncière et de l'adaptation au changement climatiques ;
- 75% des partenaires ont constaté des changements positifs chez les populations dans les domaines de la scolarisation de la jeune fille et des mariages précoces, de la nécessité d'exiger un acte pour toute transaction foncière, d'intégrer l'utilisation des semences améliorées dans leurs pratiques agricoles ;
- 33,3% des partenaires déplorent le retard dans la mise en place des semences pluviales ;
- 57% des partenaires sont satisfaits de leur collaboration avec le projet contre 43% qui le sont moyennement.

3.5.2 Recommandations partielles

Dans le cadre de l'amélioration des résultats du projet pour la seconde période d'exécution, les partenaires techniques recommandent les principales mesures suivantes :

1. Appuyer davantage les services techniques en carburant pour le suivi du programme ;
2. Élargir le programme à d'autres villages nécessiteux ;
3. Intensifier la formation sur le maraichage et l'élevage ;
4. Mettre en place les semences temps ;
5. Prévoir des visites (voyages) inter producteurs pour échanger sur les facteurs de succès et d'échec en matière de production agricole ;
6. Organisation des foires en vue de récompenser les efforts des producteurs les plus performants et d'encourager les autres à les imiter.

3.6 PERFORMANCE DU PROJET GARIC SUIVANT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

3.6.1 Pertinence

3.6.1.1 Du point de vue de la pertinence de ces indicateurs

Dans le cadre de l'action, le projet a prévu 27 à 28 types d'appuis assimilés quelquefois à des "activités" ou des "interventions". Chaque activité ou intervention est lié à au moins un indicateur de processus, soit un total de 27 à 28 indicateurs. Cependant, on peut relever 25 indicateurs de processus, cela en plus des indicateurs d'effet ou d'impact, soit 2 indicateurs pour les objectifs spécifiques et 8 indicateurs pour les principaux résultats du projet. Au total, l'évaluation à mi-parcours décompte près de 40 indicateurs à suivre et/ou à évaluer par le projet. En réalité, ils sont tous pertinents car rattachés à une activité ou à une intervention bien précise. Mais leur nombre semble énorme, ce qui signifie que le projet est très ambitieux à vouloir embrasser une gamme très variée d'activités. C'est là que le partenariat du projet avec les services techniques déconcentrés trouve toute son importance.

3.6.1.2 Du point de vue de la pertinence du projet en lien avec ses aspects de changements climatiques

Le changement climatique est aujourd'hui l'une des principales questions à considérer dans le cadre des productions du domaine de l'agriculture au Sahel et plus particulièrement au Niger. Le choix d'intégrer cet aspect dans les interventions du projet n'est donc pas fortuit étant donné que l'agriculture nigérienne est fortement dépendante de la pluviométrie. Il est par conséquent impératif que pour assurer aux populations rurales de meilleures conditions de production alimentaire notamment, la mise à leur disposition de l'information climatique est une nécessité au même titre que les autres intrants agricoles (semences améliorées, engrais, pesticides, etc.). Comme le projet l'a fait, la prise en compte du savoir local en complémentarité aux informations scientifiques permet aux producteurs ruraux (agriculteurs et éleveurs) de mieux analyser les paramètres climatiques locaux et d'entrevoir les stratégies d'adaptation les plus appropriées (méthodologie d'adaptation à base communautaire – ABC) en vue d'améliorer leurs productivités agricoles et par conséquent leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

3.6.1.3 Du point de vue de la pertinence du projet en lien avec la question du genre

Les groupements féminins MMD constituent l'ancrage du projet GARIC. Ces structures sont depuis deux décennies porteuses des interventions de Care International au Niger. En outre, les femmes membres de ces groupements on su "développer des compétences d'analyse et de résolution de problèmes face aux adversités naturelles et socio-économiques du milieu. Elles ont ainsi trouvé leurs voies et s'imposent comme des interlocutrices incontournables dans des environnements souvent hostiles pour la participation et le développement des femmes." De plus, les groupements ont des capacités financières et une ouverture d'esprit qui font leur force. Par conséquent, ces structures sont des pionnières qui peuvent faciliter l'adoption, l'intégration et la diffusion des innovations agricoles comme stratégies d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Par ce faire, Care International valorise et renforce davantage les compétences locales qui contribuent significativement aux efforts de développement local.

3.6.2 Efficience

L'efficience de l'intervention peut être vue sous l'angle de la performance de la gestion du projet.

1. La mise en place d'une unité de gestion légère (5 personnes), le partenariat avec les services techniques et le partage des coûts administratifs (bureau, eau, électricité, gardiennage) permettent de réduire les charges du projet tout en assurant des prestations de qualité.
2. En dépit du retard signalé dans la mise à disposition des semences notamment, la planification initiale en

termes de mise en œuvre des activités est relativement bien respectée, ce qui permet de faire des économies en matière de temps (délai) et conséquemment de coûts supplémentaires que les retards pourraient engendrés.

3. De plus selon l'audit réalisé récemment, la gestion financière du projet est conforme aux prévisions.

3.6.3 Efficacité

Le projet a été efficace étant donné que quasiment toutes les activités prévues ont été réalisées. On peut noter que les taux de réalisation de 75,8% des activités varient entre 87,5% et 100%, ce qui dénote d'un niveau assez appréciable d'efficacité pour seulement la première période du projet.

3.6.4 Effets induits/Impact

3.6.4.1 Effets par rapport au résultat 1 : *Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes*

- Près de 23% des femmes pour 77% d'hommes pratiquent des stratégies d'adaptation au changement climatique ;
- Rendements agricoles obtenus : Pour le mil : 500 kg/ha à 667 kg/ha ; Pour le niébé : 450 kg/ha à 800 kg/ha ; Pour l'arachide : 400 kg/ha ;
- Les pratiques les plus citées sont l'utilisation des semences améliorées par 81% des répondant et la RNA par 7,7% des enquêtés dont 2,7% de femmes. La RNA est pratiquée par ces 7,7% de producteurs que depuis une année seulement, c'est-à-dire au cours de l'exécution de GARIC.

3.6.4.2 Effets par rapport au résultat 2 : *4.000 femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production*

1. 12% sont très satisfaits des services offerts par les fournisseurs, 18% le sont moyennement ; Les motifs de satisfaction sont la bonne qualité des services et produits livrés selon 12% des groupements, leurs prix abordables selon 12% et leur disponibilité selon 6%;
2. 69,6% des femmes ont acquis des connaissances et ont pris conscience de l'importance de la RRC et de l'adaptation au changement climatique ;
3. 65% des groupements interrogés ont déclaré avoir tenu des rencontres de réflexion suite aux informations reçues dans le cadre des ateliers et autres instances de formation ;
4. 3 927 femmes sont touchées, ce qui est sensiblement proche de la cible de 4 000 femmes prévues pour la fin du projet.

3.6.4.3 Effets par rapport au résultat 3 : *Les communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations*

- Toutes les 8 communes ont pris intégré dans leur planification annuelle (PIA) les pratiques d'adaptation climatiques sensibles à l'approche ABC ;
- Toutes les 8 communes suivent et évaluent les activités d'adaptations mises en œuvre par les femmes.

3.6.4.4 Contributions de GARIC à la mise en œuvre de l'I3N

De part les différentes activités mises en œuvre, le projet s'inscrit dans le cadre de l'I3N et tout particulièrement il contribue à l'édification de la "maison du paysan" à travers les réalisations suivantes :

1. La création des BIA et BAB participent de la réalisation de la maison du paysan ;
2. La promotion des cultures maraîchères, des cultures pluviales et de la production animale ;
3. Le renforcement des capacités technique des producteurs en termes d'analyses genres, des aspects de résilience et de changement climatique, etc.

3.6.4.5 Durabilité

La durabilité des activités menées par les bénéficiaires repose sur les capacités des groupements MMD et des autres producteurs ainsi que des communes à poursuivre le suivi et l'animation des communautés. Au regard de la situation actuelle l'évaluation estime que la diffusion des semences améliorées produites localement est un processus qui va se développer davantage étant donné le bon comportement observé par les producteurs (résistance, cycle court, précocité, rendement, etc.). La contribution des groupements MMD est d'appuyer les communautés en se ravitaillant auprès des multiplicateurs locaux pour faire les stocks au niveau des BIA. Les communes pour leur part peuvent aider dans le suivi et le contrôle des stocks gérés par les MMD au nom des communautés. Les services techniques communaux ainsi que les dispositifs de suivi/évaluation des communes doivent être dynamisés pour contribuer à cette durabilité.

En ce qui concerne la production halieutique, la durée de vie est très limitée si aucune mesure de sauvegarde de l'acquis n'est envisagée dans les prochains mois.

3.7 PERFORMANCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX RÉSULTATS

3.7.1 Objectif spécifique 1 de l'action

Réduire significativement et durablement la pauvreté de 2500 ménages ruraux extrêmement pauvres et vulnérables grâce au renforcement des connaissances et compétences des groupements de femmes (MMD) sur les systèmes et pratiques agro sylvo pastoraux et halieutiques adaptés aux effets du changement climatique et économiquement porteurs:

1. On estime le nombre des femmes qui ont généré un revenu du maraîchage à 1 065, soit 17,84% de l'ensemble des membres des 183 groupements MMD que compte la région. Le montant des revenus net est en moyenne de 5 000 f CFA par productrice.
2. Il faut reconnaître que le projet n'est qu'à mi-chemin de son parcours. Ce n'est qu'à sa fin tout au moins qu'on peut parler avec une beaucoup d'objectivité de l'amélioration en termes de revenus agricoles nets de ses bénéficiaires hommes et femmes.

3.7.2 Objectif spécifique 2 de l'action

Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans les dynamiques de soutien à la résilience climatique des systèmes ruraux de production dans 2500 ménages de 8 communes de la région de Maradi.

1. Le calcul de l'Indice d'empowerment des femmes dans l'Agriculture (WEAI) n'est pas encore réalisé mais les données sont en traitement.

3.7.3 Facteurs de succès

Plusieurs facteurs ont marqué le déroulement du projet jusque-là :

3.7.3.1 Facteurs contributifs et de réussite

1. **Implication des partenaires clé dans le processus de mise en œuvre des activités**
   - autorités administratives et coutumières
   - services techniques compétents
   - groupements MMD comme ancrage

2. **Identification des besoins à travers les ateliers participatifs**
   - choix et validation des actions par les communautés bénéficiaires
   - élaboration des PACA comme cadre de référence

3. **Missions d'appuis techniques et administratifs reçus par le projet de Care à partir de Niamey**

4. **Expériences diverses d'anciens projets sur lesquelles GARIC** s'est implanté a consolide ainsi leurs acquis : cas de MASASU.

3.7.3.2 Facteurs de blocage

- non sécurisation foncière du réseau de groupements MMD relativement au statut du bassin d'élevage de poisson
- risque pris avec l'opération de production avicole (mortalité totale des oiseaux)
- insuffisance de partage d'informations au sein des structures administratives (mairies) et services techniques déconcentrés (certains agents ne sont pas informés des activités conduites par leurs services)

IV- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 CONCLUSIONS

Le projet GARIC est arrivé à mi-parcours. Les résultats enregistrés sont très appréciables en ce sens que toutes les activités prévues pour la première période ont été mises en œuvre avec des taux de réalisation satisfaisants. Partant de cette situation, l'évaluation à mi-parcours estime que le projet est sur le bon chemin tendant vers l'atteinte de ses objectifs à la fin de sa seconde période d'exécution.

L'évaluation note par ailleurs, que dans son parcours le projet a été marqué par des difficultés dont la prise en compte pour la seconde période pourra aider à améliorer les résultats jusque-là enregistrés.

4.2 RECOMMANDATIONS

1. Mettre en œuvre durant la seconde période toute les activités restantes en respectant le planning ;
2. Renforcer le suivi des activités et surtout l'animation des organisations paysannes et groupements MMD nouvellement mis en place en vue de renforcer la mobilisation des populations autour des activités ;
3. Prendre en main l'activité halieutique afin d'en assurer le succès ;
4. Inciter les groupements à faire de la publicité autour de la disponibilité des intrants au niveau des BAB et BIA ainsi qu'au niveau des producteurs de semences en vue de diffuser largement l'adoption des innovations introduites ;
5. Entamer le processus de professionnalisation des multiplicateurs et multiplicatrices de semences améliorées ;
6. Évaluer la faisabilité de mise à l'échelle du concept GARIC en tenant compte des leçons apprises et opportunités de multiplication d'impact ;
7. Parachever le traitement et l'analyse des données pour le calcul du WEAI ;
7. Prévoir des visites (voyages) inter producteurs pour échanger sur les facteurs de succès et d'échec en matière de production agricole ;
8. Organisation des foires en vue de récompenser les efforts des producteurs les plus performants et d'encourager les autres à les imiter.

Annexe 1 : Documents consultés

1. GARIC, Rapport Atelier de partage d'expérience sur la gestion des BIA.
2. GARIC, Rapport de formation / recyclage des auxiliaires d'élevage tenue du 9 au 17/11/2015.
3. GARIC, Rapport de suivi des activités de champs collectifs.
4. GARIC, Rapport semestriel II, février 2015 à juillet 2015.
5. MOUSSA Soumaila (DDA de Madarounfa), Rapport de mission de préévaluation des activités de production des semences des communes de Sarkin yama, Safo et Djirataoua, période : mois de décembre 2015.
6. Ousmane Arzika, Rapport de vérification des dépenses du "Projet initiative genre, agriculture et gestion des risques climatiques (GARIC) - AFD (CNE 1162 01 L)" *pour la période allant du 1er février 2014 au 31 juillet 2015, Version Définitive (Décembre 2015).*
7. Salha Dicko, Agriculture Commune d'Aguié, Rapport de synthèse des activités du projet Garic/CARE, Décembre 2015.

Annexe 2 : Personnes rencontrées

1. Nouroudine Pereira, chef projet GARIC Maradi
2. Inti Ag Alher, Suivi/évaluation projet GARIC Maradi
3. Moussa, DDA Madarounfa
4. Mamane Tsahirou, Élevage Madarounfa
5. Daouda Mossi, CDA Tibiri Guidan Roumji
6. Moutari Gado, Maire Adjoint Commune Sarkin Yamma
7. Chaibou Garba 1er vice Maire Commune de Jirataoua
8. Yahaya Hankouraou, Maire Commune de Tchadoua
9. Maaou Gambo, Chef service Agricole Tchadoua

Annexe 3 : Bilan global des réalisations physiques du projet GARIC

Réalisations	Niveau de réalisation				Observations /Détails
	Prévision	Réalisation	Écart	Taux réalisation	
1. Nombre de départements d'intervention	3	3	0	100%	Aguie, Guidan Roumdji et Madarounfa
2. Nombre de communes d'intervention	8	8	0	100%	Aguié, Tchadoua, Safo, Djirataoua, Sarkin Yamma, Saé Saboua, Tibiri et Guidan Roumdji
3. Nombre de villages d'intervention	40	42	2	105%	
4. Nombre total de ménages touchés (sans doublons)	2500	0	-2500	-100%	
5. Nombre d'hommes touchés (sans doublons)	8645	0	-8645	-100%	
6. Nombre de femmes touchées (sans doublons)	8845	0	-8845	-100%	
7. Comités de développement locaux mis en place ou appuyés	40	44	4	110%	9 comités de gestion BIA, 12 comités de gestion BAB, 23 Comités de gestion BC
8. Total Groupements d'épargne/crédit crées au cours de l'année	15	38	23	253%	création groupement MMD
9. Total Groupements d'épargne/crédit autonomes depuis le démarrage du projet/initiative (cumul depuis démarrage initiative)	60	183	123	205%	Il s'agit des groupements MMD avec lesquels l'initiative met en œuvre les activités
10. Nombre total de bénéficiaires de crédit groupements épargne / crédit autonomes depuis le démarrage du projet/initiative (cumul depuis démarrage initiative)	4000	6269	2269	157%	Il s'agit des femmes membres des groupements MMD que le projet appuie d'une manière ou d'une autre (BAB, BC, BIA, Multiplication semences, maraichage, reboisement, vaccination cheptel……)
11. Nombre de réseaux de groupements d'épargne/crédit mis en place	5	1	-4	20%	5 autres réseaux MMD sont en gestation, la gestion commune des BAB et BIA est à la base cette prise de conscience d'où l'aboutissement de la stratégie du projet d'amené les groupements MMD à voir la nécessité de s'organisés en réseau
12. Nombre de Banques céréalières	10	23	13	130%	Création de 9 BC avec 2,5 tonnes et appui 14 BC avec 1 tonne
13. Stocks de Banques céréalières (tonnes)		35	35	-	
14. Champs collectifs de démonstration	25	50	25	200%	2 champs par village (hommes et femmes) pour les 25 communautés appuyées

Réalisations	Niveau de réalisation				Observations /Détails
	Prévision	Réalisation	Écart	Taux réalisation	
15. Champs individuels de démonstration/multiplicateurs de semences	500	709	209	142%	personnes ayant bénéficié des semences pour une démonstration individuelle au sein de leurs champs
16. Nombre d'hectares d'espaces pastoraux récupérés	179	188	9	105%	La réalisation a été faite sous forme de Gayya (travail collectif) avec un appui du projet en mil et sorgho pour la préparation
17. Banques d'intrants zootechniques/agricoles	20	21	1	105%	9 BIA, 12 BAB,
18. Superficie récupérée ou aménagée (ha) grâce au GAYYA	55	36	-19	65,5%	La réalisation a été faite sous forme de Gayya (travail collectif) avec un appui du projet en mil et sorgho pour la préparation
19. Nombre de plants plantés	56000	36717	-19283	65,6%	Perte au niveau des pépinières n'a pas permis d'atteindre l'objectif
20. Têtes de cheptel féminin déparasités/complément vitamines	1250	1250	0	100%	
21. Nombre de SCAP/RU mis en place	10	0	-10	-100%	Réalisé dans une période non couverte par l'évaluation
22. Nombre de OSV mis en place	1	0	-1	-100%	
23. Nombre de OSV fonctionnels	8	8	0	100%	
24. Quantité de semences distribuées (tonnes)	20	18,817	-1,183	95%	semences maraîchage + cultures sous pluie + BIA
25. Nombre de para vétérinaires équipés	15	18	3	120%	
26. Nombre de motopompes distribuées	16	14	-2	87,5%	
27. Vivres Gayya RTG et ADP (tonnes)	12	11,5	-0,5	96,8%	
28. Nombres d'animaux déparasités	1250	2182	932	175%	
29. Nombres d'alevins mis en place	800	800	0	100%	
30. Quantités de fongicides mis en place (en sachets)	3000	3737	737	125%	BIA + Champs collectif
31. Quantité d'engrais mis en place (tonnes)	10	15,35	5,35	153,5%	maraichage + BIA+champs collectif
32. Quantité d'aliments bétails (tonnes)	24	24	0	100%	

Source : GARIC, décembre 2015.

Annexe 4 : Bilan des progrès réalisés à mi-parcours du projet GARIC

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
Objectif général de l'action : Accroitre la résilience des producteurs les plus démunis et vulnérables face aux aléas climatiques, de la région de Maradi						
Objectif spécifique 1 de l'action : Réduire significativement et durablement la pauvreté de 2500 ménages ruraux extrêmement pauvres et vulnérables grâce au renforcement des connaissances et compétences des groupements de femmes (MMD) sur les systèmes et pratiques agro sylvo pastoraux et halieutiques adaptés aux effets du changement climatique et économiquement porteurs	**A la fin du projet** • % des femmes participant au projet ont durablement accru leur revenu agricole net d'au moins 25%	ND	1 286 femmes sur 3 927	32,75%	-	**Revenu de référence = 80.260 F CFA par ménage dirigé par une femme, soit 8 026 f CFA par personne** **Revenu mi-parcours** : **12 800 f CFA par femme** (5 000 f CFA pour produits maraichers et 7 800 f CFA pour semences pluviales)
Résultat 1 : Les bénéficiaires adoptent des stratégies appropriées d'adaptation et améliorent leur productivité agricole grâce à des techniques agricoles durables qui réhabilitent et optimisent la productivité des écosystèmes	**À la fin du projet :** • % des femmes participant au projet ayant adopté des pratiques d'adaptation résilientes		3 927 femmes sur 4 000 prévues	98,17%	-	3 927 femmes dont : • 221 femmes engagées dans les cultures pluviales • 1 065 femmes engagées dans la production maraichère • 138 femmes engagées dans la production avicole • 2 679 femmes engagées dans la récupération des terres de pâturages • 700 femmes engagées dans l'aménagement de terres dégradées • 22 femmes formées en tant que pépiniéristes
	• % de Producteurs ayant accru leur rendement moyen par unité de surface[10] ou par animal (désagrégé par sexe)		721 producteurs dont 500 hommes et 221 femmes	69,35% d'hommes 30,65% de femmes	-	
	• Nombre de producteurs ayant adopté les pratiques de RNA dans		721 producteurs dont 500 hommes et 221 femmes	100% des producteurs	**0%**	Mais 7,7% dont 5% d'hommes et 2,7% de femmes grâce au projet

[10]= L'unité de surface sera de préférence l'hectare.

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
	leurs exploitations					
ACTIVITÉS DU RÉSULTAT 1						
1. Appui à la mise en place de plans d'adaptation communautaire intégrant toutes les activités productives pilotées par les femmes ou leurs ménages (groupes de 2 à 3 villages/campements pour un total de 56 villages/campements dans 8 communes - chaque groupe = 1 site PACA soit 16 sites PACA)	• Nb de sessions de planification saisonnière pour explorer les options d'adaptation (saisons humide, saison sèche froide, saison sèche chaude/pré soudure)	8	8	100%	0%	195 participants dont 67 femmes composé de : Chefs de village, femmes MMD, membres des OP, membre des SCAP-RU et les maires ou leur représentant
	• Nb de formations sur l'utilisation et la diffusion de l'info climatique	2	2	100%	0%	
	• Nb de producteurs (par sexe) formés sur l'utilisation et la diffusion de l'information climatique	2500	• 3160 touchés indirectement et • 342 directement formés dont 184 femmes	126,4%	26,4%	Deux sessions tenues en 2014 et 2015. Aussi, la planification participative des scenarii a été organisé en 2015 ayant touché 184 personnes soit : 3160 touchés indirectement
	• Nb de stratégies d'adaptation (agro sylvo pastorales et halieutiques identifiées de manière participative et promues)	ND	• 4 stratégies		-	Il s'agit des stratégies d'adaptation identifiées localement et de manière participative : 1. Pisciculture -poissons en bassin, 2. Reboisement à travers mise en pépinières de 10 espèces forestières 3. Récupération des terres à des fins agricoles 4. Restauration des aires de pâturages
5. Appui à la production de légumineuses sèches (fanes & graines de niébé, arachide, wandzou) dans des associations culturales avec le mil et le sorgho sur 2000 ha provenant des exploitations agricoles de 2500 ménages (GANDOU, GAMANA) ou des concessions faites aux femmes en groupe ou en individuel (appui en semences sélectionnées mil, sorgho, niébé et arachide résistants à cycle court et	• Nb de spéculations identifiées de manière participative et promues (productions végétales et animales vivrières ou de rente, productions forestières non ligneuses, productions	ND	• 17 spéculations		-	Spéculations dont : : • Production végétale : 2 espèces d'herbacées • Production forestière : 10 espèces • Production halieutique : 1 espèce (clarias gariepulus) • Production vivrière et de rente : 4

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
apport fongicide et engrais minéral complexe NPK (achat au prix subventionné à 40% par l'État auprès de la centrale d'achat CAIMA) sur 1000 ha et formation des femmes et des membres des OP sur la gestion durable des associations culturales et la gestion optimisée des intrants industriels combinés au fumier local)	halieutiques)					spéculations (mil, sorgho, arachides et niébé)
6. Appui au développement de la RNA et à l'élargissement de la gamme des stratégies d'adaptation intégrant l'agroforesterie et l'élevage - appui conseils au champ, encadrement sur 160 ha nouveaux de RNA - identification plants des essences forestières, densité, techniques d'entretien, exploitation produits RNA, intégration RNA associations culturales et élevage	• Nb de producteurs (par sexe) utilisant des actions de développement et de protection des ressources forestières et la RNA	2 500	• Tous les producteurs	• 63% hommes et • 22% femmes (EDB)	-	Pas eu d'actions directes mais de manière indirecte, il y a eu les actions de reboisements
7. Appui à la réhabilitation des aires de pâturage et des enclaves pastorales sur le modèle de TAMBARAWA (travaux communautaires en gayya avec un système inclusif de gestion piloté par les femmes) en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers - 5 ha par commune	• Superficies des espaces de production protégées grâce aux actions de protection des ressources forestières et la RNA (en hectares)	750 ha	• 750 ha	100%	0%	750 Prévus à l'An1 et 750 à l'An 2 56 000 plants produits en pépinière 63% des hommes et 22% des femmes
	• Nb de femmes ayant développé des AGR non agricoles qui impactent sur l'adaptation des pratiques de production aux risques climatiques	2000	• 4 040	200,02%	100%	• 322 personnes pour le halieutique (46 ménages) Production et vente du poisson • 731 ménage soit 5117 personnes pour les BCR (Vente céréales) • 827 pour les BAB (Vente des aliments bétail) • 2 160 pour BIA (Vente intrants)
	• Nb de producteurs formés sur la protection de l'environnement de la production agricole (santé animale préventive, technique de travail du sol, lutte contre les vents et les	2 500	• 7 906 producteurs	316%	216%	• 1133 (9 APV +1124 producteurs en Maraichage) • 46 pépiniéristes dont 22 femmes • 1703 pour récupération des terres • 5024 pour la restauration des aires et parcours pastoraux ADP)

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
	ruissellements, protection adaptée des cultures, CES/DRS, les Boisements & reboisements)					
8. Appui à l'introduction de plantes résistantes à haute valeur nutritive et monétaire comme le manioc et le Moringa oléifera sur 10 ha par commune pour 8 communes à 2000 plants et ou boutures par ha (achat de 1000 plants et/ou boutures par ha) et Formation/recyclage de 240 femmes en techniques de maraichage + protection des cultures en 3 jours par session	• Nombre de plans		• 10.689 plants de Moringa produits		-	
9. Appui à la rotation culturale (espèces fourragères, légumineuses et céréales cultivées) pour la restauration des aires de pâturage en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers - identification des sites dégradés et des chefs de ménage volontaires - appui à la rotation avec un comité de gestion équilibré en genre - 10 ha par commune pour 8 communes	• Superficie	80 ha	188 ha d'aire pastorale	235%	135%	
10. Appui à la réhabilitation des aires de pâturage et des enclaves pastorales sur le modèle de TAMBARAWA (travaux communautaires en gayya avec un système inclusif de gestion piloté par les femmes) en intégrant des actions CES/DRS et des ensemencements fourragers - 5 ha par commune	• Superficie	40 ha	36 ha de terres récupérés et aménagés dans les 8 communes	90%	-10%	
11. Appui à la protection biologique et mécanique des cultures en collaboration avec le CERRA/INRAN (formation en salle et au champ de 800 femmes représentant les 2500 ménages ciblés) - inclus dans l'activité 32	• Superficie	40 ha	36 ha de terres récupérés et aménagés dans les 8 communes	90%	-10%	
12. Appui au développement des cultures de contre saison par la mise en place de kits de contre saison sous forme d'un paquet technologique « semences, engrais, fongicides, encadrement, facilitation de marché » et en tenant compte de la tendance de la saison par l'exploitation des rapports des SCAP-RU et	• Superficie	40 ha	24 ha	60%	-20%	

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
OSV[11] - 5 ha par commune exploités par les femmes (apport semences potagères, engrais NPK et urée + encadrement par les services agricoles et formations des femmes et des membres des OP sur les marchés, la commercialisation des produits maraichers et sur les techniques de maraichage + protection des cultures)						
13. Appui à la réhabilitation de puits maraichers pour soutenir les cultures de contre saison	• Nombre de puits		14 motopompes		-	Les activités de suivi, partage d'information sur l'activité de maraîchage et les PACA n'ont pas fait ressortir des besoins de réhabilitation de puits mais plutôt d'un appui en motopompes d'où la réorientation du montant vers l'achat des motopompes.
14. Appui au développement du petit élevage d'ovins et caprins, embouche ovine et élevage de vaches laitières (déparasitage interne/externe, vaccination, encadrement/conseils, embouche ovine par les femmes chefs de ménage et conseils et encadrement + soutien à l'élevage de 160 vaches,) - 1 para vétérinaire apporte les autres services à la demande	• Nombre de traitements		Soins à titre curatif ou préventif à 7 326 têtes d'animaux et de volaille		-	Dont : • 1 620 brebis • 2 334 chèvres • 1 266 vaches laitières • 2 092 têtes de volaille
15. Appui au développement de l'aviculture traditionnelle dans 625 ménages dirigés par les femmes: identification des pratiquantes, analyse vulnérabilité climatique, introduction de races locales performantes, formation information, vaccination déparasitages, analyse de la filière, facilitation de chaines de valeurs de forte présence féminine dans la filière, mise en contact avec les para vétérinaires et les agents d'élevage, diffusion de l'exemple au delà des 625 ménages	• Nombre de têtes de volaille		1250 têtes de volaille placées		-	Perte totale due à une maladie
16. Renforcement de la production halieutique des femmes autour du lac de Madarounfa et des marres permanentes des 8 communes : identification des femmes actives sur et autour des plans d'eau (1ère estimation de 160 femmes), analyse rapide de la vulnérabilité climatique de leurs activités, appui	• Commune	ND	1 commune (Jiratawa)		-	Village de Danja

[11] Si l'exploitation des rapports indique une mauvaise saison de pluie et que l'OSV déclare l'alerte au niveau local, les groupements MMD déclenche un mécanisme participatif de distribution de kit de contre saison au profit des plus vulnérables.

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
spécifique à leur plan d'adaptation (le reste est inclus dans activité 1 de R1)						
Objectif spécifique 2 de l'action : renforcer l'égalité et l'équité de genre dans les dynamiques de soutien à la résilience climatique des systèmes ruraux de production dans 2500 ménages de 8 communes de la région de Maradi.	**A la fin du projet** • Indice d'empowerment des femmes dans l'Agriculture (WEAI)		ND	ND-	-	Données en cours d'analyse
Résultat 2 : 4.000 femmes membres de 60 structures MMD ont accru leurs capacités à analyser les risques climatiques et à prendre conséquemment des décisions informées quant à leur système de production	**À la fin du projet :** • Niveau de satisfaction (accès – pertinence-qualité) des groupes de femmes sur les services offerts par les fournisseurs locaux		30% des femmes satisfaites		-	12% sont très satisfaits des services offerts par les fournisseurs 18% le sont moyennement
	• % de femmes membres des structures MMD ayant acquis de nouvelles connaissances sur l'analyse des risques			69,6% des femmes ont acquis des connaissances et ont pris conscience de l'importance de la RRC et de l'adaptation au changement climatique	-	
	• % de structures MMD (groupements et réseaux) ayant intégré l'analyse des risques climatiques dans leurs activités	60	39	65% des groupements interrogés ont déclaré avoir tenu des rencontres de réflexion suite aux informations	-	3 927 femmes sont touchées, ce qui est sensiblement proche de la cible de 4 000 femmes prévues pour la fin du projet.

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
				reçues dans le cadre des ateliers et autres instances de formation		
ACTIVITÉS DU RÉSULTAT 2						
1. Appui à la carte pour la mise en place ou le renforcement de (nouvelles ou anciennes) structures MMD afin d'accroitre l'efficacité de l'action des femmes - 5 femmes expertes appelées "agents villageois MMD" (AV MMD) sont formées par commune pour 8 communes - ces AV vont ensuite répondre aux besoins des femmes en création et recyclage de structures MMD dans les 8 communes - on veut tendre vers une moyenne de 20% de taux de pénétration de MMD dans les communes	Nombre AV formées		22		-	700 nouvelles femmes ont adhéré aux groupements existants ou nouveaux
2. Organisation de 8 rencontres communales avec les leaders locaux élus, les chefs coutumiers et les autres principaux leaders communautaires sur la problématique de la sécurisation foncière - 20 participants par rencontre - 3 jours par rencontre	• Nombre communes	8	5	100%	0%	
3. Contractualisation avec les structures du Code Rural (SP, CRCR, COFODEP, COFOCOM, COFOB) : organisation de rencontres communales d'information et de sensibilisation sur la sécurisation foncière des producteurs ruraux en général et celle des femmes en particulier ; vulgarisation de thèmes liés à l'accès des femmes à la terre et pour l'accroissement de la participation des femmes dans les instances et organes du CR au niveau local	• Nombre d'acteurs communaux		40 acteurs communaux formés		-	Les rencontres qui ont été organisées du 30 mai 2015 au 6 juin 2015 ont regroupé 166 participants dont 54 femmes pour l'ensemble des huit (8) communes d'intervention du projet en présence notamment des maires, des chefs de canton, des membres de Cofocom, des chefs de villages, des représentants des associations locales et les Secrétaires Permanents du Cofodep.
4. Organisation de 3 jours de formation rapide par commune pour les acteurs clé des communes (dont les MMD et les autres OP) aux outils et méthodes CVCA et à l'approche ABC avec intégration du genre - 50 participants par commune intégrant les membres des MMD, des OP et des organes communaux	• Nombre de participants		421 personnes dont 211 femmes		-	
5. Formation des leaders des structures MMD et des OP	• Nb de groupements	60	• 67 (une femme	111%	11%	

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
à l'utilisation de l'information climatique pour mieux gérer les risques climatiques en collaboration avec les responsables communaux, les services techniques, la recherche agricole et l'Université - 1 atelier départemental de 3 jours avec 20x8 participants	MMD formés sur la gestion de l'information climatique et des techniques d'analyse des vulnérabilités et capacités/potentialités face au changement climatique (CVCA)		par groupement)			
6. Accompagnement des structures MMD, des OP et des structures communales dans leur apprentissage pour la recherche et l'utilisation de l'information climatique en collaboration avec les responsables communaux, les services techniques, la recherche agricole et l'Université - passage régulier de 2 jours d'un expert dans chaque commune tous les trimestres pendant 10 trimestre 2x8x10 H-j	• Nombre d'ateliers		2 ateliers		-	Les ateliers sont organisés chaque année
1. Appui au développement de comptoirs de commercialisation de produits ruraux des femmes sur les grands axes de flux vers les marchés et sur le modèle de DAN TARO y compris la protection des essences forestières pourvoyeuses de PFNL - 1 nouveau comptoir par commune pour 8 communes - infrastructure + processus de mise en place des capacités + accompagnement stratégique	• Nb de femmes MMD formées sur la gestion des comptoirs communautaires, ou de grappe de communautés ou communaux des productions rurales (rationalisation de l'offre pour soutenir les prix sur les marchés)	300	0	0%	-300%	Prévu à l'An2
7.	• Nb de comptoirs de produits ruraux (agro sylvo pastoraux et halieutiques) mis en place par les groupements MMD	8	0	0	100%	Prévus à l'An1
<u>Résultat 3</u> : Les 8 communes intègrent la RRC et le genre dans leurs divers plans afin de mieux soutenir l'adaptation (selon l'approche ABC) des activités du secteur rural dans leur territoire et au sein de leurs populations	**<u>À la fin du projet</u> :** • Nombre de communes dont les planifications annuelles (PIA) prennent en compte	8	8	100%	**<u>0%</u>**	

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
	des pratiques d'adaptions sensibles à l'approche ABC					
	Nombre de communes qui ont suivi et évalué les activités d'adaptations mises en œuvre par les femmes	8	8	100%	**0%**	
ACTIVITÉS DU RÉSULTAT 2						
1. Organisation d'analyses genres complémentaires sur les structures et les pratiques institutionnelles des communes - 20 jours de consultation locale de préférence avec une femme consultante	• Nb de sessions de planification saisonnière pour explorer les options d'adaptation (saisons humide, saison sèche froide, saison sèche chaude/pré soudure)	8	8	100%	0%	Quarante (40) acteurs clés communaux des huit (8) communes d'intervention du projet dont 19 femmes
2. Organisation d'une cartographie institutionnelle par département et avec les communes comme niveau d'analyse (critères de capacité des organisations et institutions locales, de besoins en informations et en appuis pour accès/utilisation des services climatiques) - consultation locale par un expert local en 30 jours	Nombre cartographie	1	1	100%	0%	Évaluer et Analyser les capacités des institutions et organisations locales - communautaires des huit (8) communes de la zone d'intervention du projet afin de relever les forces et faiblesses dans l'accès et l'utilisation des services liés aux changements climatiques
3. Organisation de formations en genre pour les acteurs clé des communes - 1 atelier dans un des 3 départements pour 4 jours avec 40 représentants des 8 communes - 1 facilitateur local	Nb d'acteurs communaux de vulgarisation agricole formés en genre & gestion des risques climatiques	40	40 acteurs communaux dont 19 femmes relevant des 8 communes	100%	0%	
4. Appui à la mise en place ou revue/recyclages des plans communaux de contingence - 3 ateliers départementaux de 25 participants locaux en 5 jours avec un facilitateur local					-	Voir section 3.3.2.1 : Organisation de l'atelier de Planification Participative des scénarii
5. Appui à la mise en place ou revue/redynamisation de 8 OSV et 40 SCAP-RU avec intégration du genre - mise en place/recyclage des SCAP et OSV par les experts internes de CARE - 3 ateliers départementaux de 4 jours dont 2 de voyage - ateliers centrés sur les						Activité prévue pour être exécutée en janvier 2016

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
communes du projet en présence de leurs OSV et SCAP - 30 participants par atelier départemental						
6. Appui à l'accroissement de la sensibilité genre et RRC des PDC, des Plans communaux annuels d'investissement et des systèmes communaux et départementaux de vulgarisation agricole - formation des élus et techniciens communaux - révision des PDC et PAI avec 2 consultants locaux (1 homme et 1 femme) qui travailleront dans les 8 communes en 15 jours par trimestre pendant 4 trimestres, amélioration des outils de suivi et collecte avec 2 consultants locaux (1 homme et 1 femme) qui travailleront dans les 8 communes en 10 jours par trimestre pendant 6 trimestres	• Nb de plans de contingence communaux élaborés	8	8	100%	0%	il s'agit des plans de planification participatifs des scénarii
7. Appui à la mise en place de réseaux de para vétérinaires communautaires - identification de para vétérinaires déjà opérationnels et appui à leur recyclage/rééquipement et extension de leur zone de couverture vers les 24 sites PACA de GARIC - mobilisation de l'appui des services d'élevage	•	10	9	90%	-10%	Neuf (9) auxiliaire sur les dix (10) prévu s'est recentré sur les modules suivants : i) Auxiliaire de l'élevage (qui est de l'auxiliaire d'élevage ; rôles de l'auxiliaire d'élevage ; Ce qui n'est pas permit à un auxiliaire d'élevage) ii) Notion de la santé animale (les maladies infectieuses dues aux microbes ; les maladies parasitaires dues aux vers et autres insectes ; les maladies nutritionnelles dues aux carences).
8. Appui au développement des réseaux variés des stocks au niveau communautaire : warrantage selon le modèle ALP ; stocks céréaliers gérés par les femmes sur le modèle des 300 stocks gérés par les groupes MMD au niveau national depuis 10 ans ; stocks d'aliments bétail de complémentation et de concentrés de sels minéraux et vitamines gérés par les femmes MMD par site PACA et stocks de semences de céréales et légumineuses, notamment les semences hâtives et résistantes à certaines conditions extrêmes de sol et de climat pour 16 sites - un fonds cofinancé avec les structures ***MMD*** est mis en place pour cela	• Nb de réseaux d'organisations actives dans l'espace communal	ND	ND	ND	-	282 membres des organes de gestion (banques aliments bétails et banques céréalières) formés sur les techniques de gestion du stock Uniquement le warrantage n'a pas été réalisé par l'initiative au passage de l'équipe d'évaluation
9. Appui à la conservation et transformation de produits					-	L'activité n'a pas été réalisée car elle ne

Logique d'intervention	Indicateurs	Prévisions	Réalisations à mi-parcours		Écarts	Justifications
			Nombre	Taux		
animaux et végétaux de rente (beurre, lait et fanes, graines, gousses d'arachide, de niébé, de wandzou) - par appui à l'autoformation in situ des femmes - 5 femmes expertes par site sur 16 sites sont identifiées pour former d'autres femmes - le projet participe au financement des regroupements des femmes						ressort pas des PACA. Toutefois, des échanges sont en cours avec les groupements pour valoriser par la transformation et la conservation les productions d'arachide et de niébé.